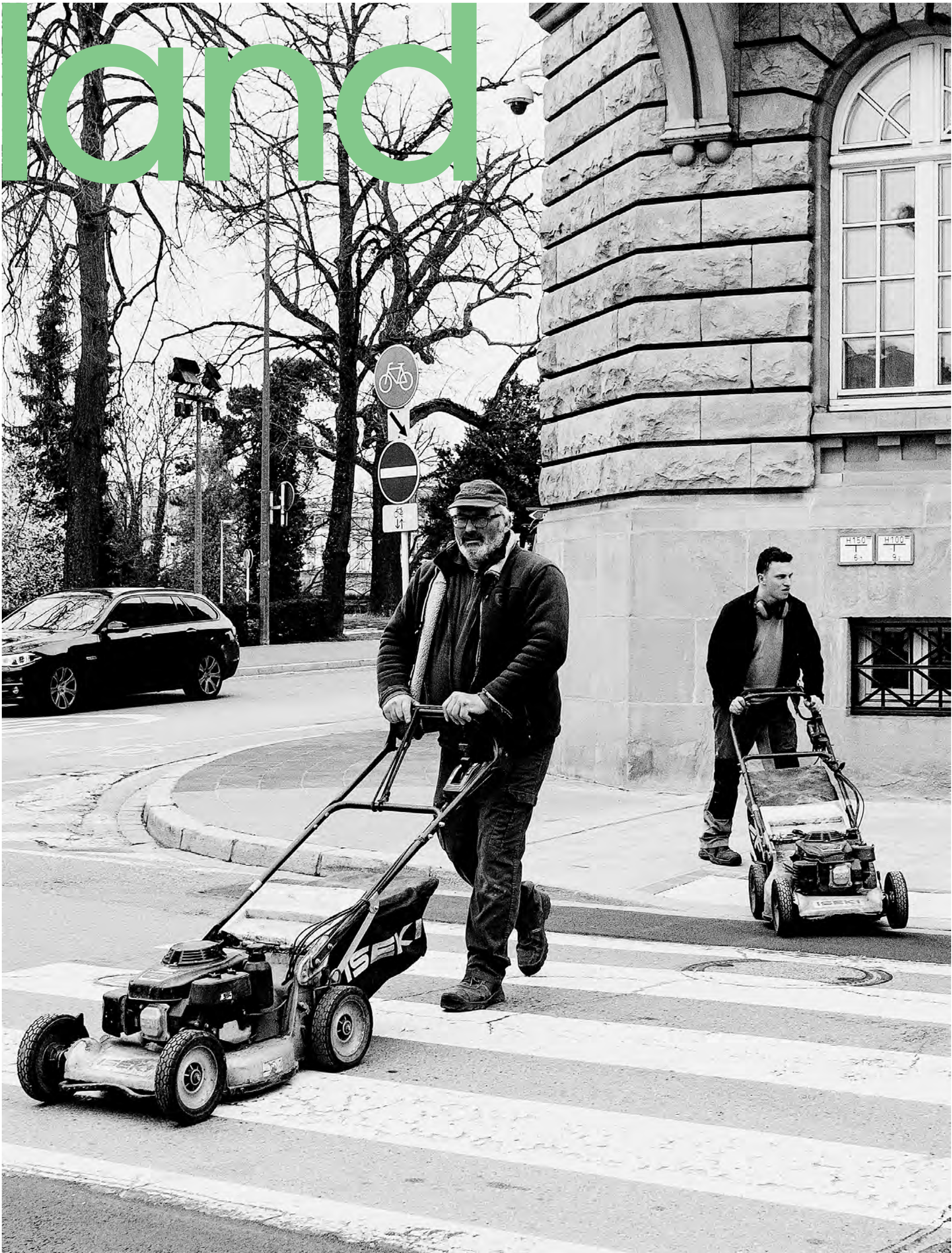




N°05 · 31.01.2025 · 72. Jahrgang

Unabhängige Wochenzeitung für Politik, Wirtschaft und Kultur

POLITIK

Die perverse Brillanz der illiberalen Demokratie

Der emeritierte Professor für Geschichte Roger Griffin spricht über Faschismus, Trump und die Machtfantasien der neuen Oligarchen

« Muechtoptioun »

Le LSAP se fragmente, sans direction ni dynamique claires Ses perspectives d'un retour au pouvoir se réduisent avec la droitisation du CSV

„Wéi kritt een nach e Message véhiculéiert, deen d'Leit gleewen?“

Die Regierung befürchtet, Luxemburg könnte bei KI-Entwicklungen abgehängt werden. Die eigentlich politischen Fragen spricht sie kaum an

WIRTSCHAFT

Älter und noch arbeiten

Wie erhöht man den Beschäftigungsgrad der über 55-Jährigen?

FEUILLETON

Les dessous des CA

Attributions et rôles des conseils d'administration des établissements publics sous tutelle du ministère de la Culture sont fixés par la loi. Décryptage



Für Wahrheit und Recht

IIII Pierre Surlut

Lundi le Conseil de presse s’est dit « consterné que la justice interdise à des journalistes de dire la vérité » sur l’une des affaires de détournement de fonds « les plus retentissantes ces 25 dernières années ». L’instance gardienne de l’éthique journalistique se réfère à l’arrêt rendu le 19 décembre par la Cour d’appel en matière civile opposant CLT-Ufa, qui exploite *RTL* localement, à Jos Nickts, ancien patron du fonds de la Fédération syndicaliste des facteurs (FSFL). Entre 1985 et 2002, ce dernier avait détourné quatorze millions d’euros d’épargne à un demi-millier de ses camarades. Ce qui lui avait valu une condamnation à six ans de prison en 2007. En 2016, en marge de la préparation de son émission DNA revenant sur les plus grandes affaires criminelles luxembourgeoises, la rédaction de *RTL* avait pris contact avec Jos Nickts. L’intéressé a voulu empêcher l’émission, en vain. Puis il a assigné CLT-Ufa pour faire valoir son droit à l’oubli. Il a gagné en première instance. CLT-Ufa a été ordonnée de « ne pas mentionner le nom et le prénom et de ne pas publier l’image de Jos Nickts (...) en rapport avec ses activités liées à l’ancien FSFL », faute de quoi elle devra payer 7 000 euros par infraction constatée. La sentence a été contestée. CLT-Ufa a fait valoir qu’une telle « censure » constituait « un précédent défavorable » et aurait un effet dissuasif sur les médias. Ces derniers pourraient s’abstenir d’informer librement à l’avenir sur les affaires pénales, « ce qui porterait atteinte au droit du public d’être informé sur de telles affaires relevant d’un intérêt général ».

De ces arguments, les juges en appel n’en ont eu cure et ont confirmé le jugement dans une mise en balance du droit au respect de la vie privée, protégé par l’article 8 de la convention européenne des droits de l’Homme (CEDH), et du droit à la liberté d’expression protégé par son article 10, deux principes de la même valeur. Les juges ont visé la protection de « l’intérêt le plus légitime ». Mais l’instance a raté la cible, estime le conseil de presse, soulignant notamment que la décision « touche à des publications futures », ce qui constituerait « une mesure préventive, en un autre mot une censure ». Dans son courrier signé par sa présidente Lynn Warken, le Conseil de presse regrette que la justice « minimise » ici une nouvelle fois « le droit fondamental à la liberté d’expression en relation avec tout autre droit ». Le Luxembourg a été condamné cinq fois en 25 ans à Strasbourg pour avoir violé l’article 10 de la CEDH. Dans l’affaire Nickts, la Cour d’appel estime qu’un individu qui a honoré sa peine peut faire valoir son droit à l’oubli à partir d’un certain temps en étant flouté à l’image et anonymisé dans le propos. Mais à partir de quand un média doit-il masquer ce qui est su ? La recette n’est pas donnée. Cette incertitude donnera l’occasion à n’importe qui une fois cité de challenger les maisons d’éditions devant les tribunaux. Cela n’échappe à personne, notamment en cette période de discussions des montants de l’aide à la presse, la marge financière des rédactions, notamment les plus petites, est étroite.

Dans l’affaire ML et WW contre Allemagne tranchée en 2018 et citée par l’avocat de CLT-Ufa, Rosario Grasso, la Cour de Strasbourg a souligné « le risque que les médias, faute de moyens suffisants en personnel et en temps pour examiner pareilles demandes, soient amenés à ne plus inclure dans leurs reportages d’éléments identifiants susceptibles de devenir ultérieurement illicites ». Pour les juges de Strasbourg, le public a un intérêt « non seulement à être informé sur un événement d’actualité, mais aussi à pouvoir faire des recherches sur des événements passés ». L’article 10 de la CEDH « laisse aux journalistes le soin de décider quels détails doivent être publiés pour assurer la crédibilité d’une publication », rappellent les gardiens des droits de l’Homme. D’un côté, il y a un flux d’expression sauvage libéré sur les réseaux sociaux. De l’autre, une presse soumise à des règles et des responsabilités. Elle est notamment garante d’une information crédible guidant le libre-arbitre de tout citoyen. Doit-elle disparaître dans une frénésie individualiste pour l’oubli ou demeurer dans l’intérêt de la communauté ? Dans un contexte d’effondrement de la consommation de presse, ces revendications pour l’oubli s’ajoutent à la multiplication des procès baillons. Une autre épée de Damoclès sur les comptes des rédactions et sur l’exercice du métier que ni la loi ni le parquet (qui juge de l’opportunité des poursuites au pénal) ne protègent. Pour l’instant en tout cas. Et certains juges, comme dans l’affaire Enfant Roi contre *Reporter*, succombent au Zeitgeist et à l’antienne d’Elon Musk contre les « legacy media ». La Cour de Strasbourg devra recadrer le débat, à commencer par l’affaire Nickts (lequel s’est offert ici une belle campagne de publicité). ●



Die perverse Brillanz der illiberalen Demokratie

IIII Interview: Sarah Pepin

Der emeritierte Professor für Geschichte Roger Griffin spricht über Faschismus, Trump und die Machtfantasien der neuen Oligarchen



Der Historiker
Roger Griffin

Wir erreichen Roger Griffin über Zoom. Er sitzt in seinem Büro in einem Reihnhaus in Oxford, unweit der Universität Oxford Brookes, deren Geschichtsabteilung er mit aufgebaut hat. Hinter ihm steht ein Regal voller Geschichtsbücher des 20. Jahrhunderts, seine etlichen Krisen und Kriege. Heute allerdings will der Historiker sich zur Gegenwart äußern – und tut das mit viel Emphase.

d'Land: Sie sind seit 77 Jahren auf der Welt und sind Historiker. Im Moment scheint es ein wenig so, als würde die Welt, wie man sie kennt, untergehen. Ist dem so?

Roger Griffin: In der Menschheitsgeschichte hat es immer schon Gemeinschaften gegeben, die dachten, dass der Untergang bevorsteht. Messianische Erwartungen, die sich auch zu Jahrtausendwenden beobachten ließen. Das gehört zum Menschsein dazu. Allerdings gibt es nun Hinweise darauf,

dass der apokalyptische Mythos und die objektive Realität sich treffen. Einerseits gibt es die demographische Explosion und den Druck auf die Umwelt. All das gab es in dieser Weise vorher nicht. Es gibt Szenarien in der Wissenschaft, die auf einen genuine Kollaps der Biosphäre hindeuten. Die Klimakrise und die damit einhergehenden Krisen würden Kriege und Konflikte auslösen, die den Zweiten Weltkrieg eher klein aussehen lassen. Ich nenne das Mega Death. Aus historischer Sicht würde man die Zeit als eine Reihe von Krisen interpretieren, die sich in einem Zivilisationskollaps, wie es ihn schon öfter gegeben hat, ausdrücken. Es gibt eine starke Hybris des Westens, doch die Kombination aus technologischer Arroganz, nationalistischer Grandeur und ökologischer Krise könnte bedeuten, dass die Zivilisation, in der ich jetzt einkaufen gehe und rumfahre, in den nächsten 20 bis 50 Jahren nicht mehr existiert.

[...]

[Fortsetzung von Seite 3]

Können Sie den Begriff Faschismus definieren? Und daran angeschlossen: Ist Donald Trump ein Faschist?

Faschismus ist ein angefochtener Begriff. Er wird nicht nur technisch-beschreibend genutzt, sondern auch als Schimpfwort oder um jemanden zu canceln. Einerseits gibt es die marxistisch-kommunistische Theorie, die Faschismus als einen Ausdruck von Kapitalismus sieht. In diesem Sinne wird der Kapitalismus in der Krise zu einem aggressiven Vektor gegen Sozialisten, Kommunismus und Gleichheit. Das war der Fall im Deutschland der 30er Jahre. Da könnte man natürlich sagen: Heute haben wir Trump und die Mega-Kapitalisten wie Elon Musk. Aber außerhalb der marxistischen Tradition ist die akademische Debatte zum Faschismus komplizierter. Seit den 90-er Jahren gibt es die Idee, dass Faschismus eine revolutionäre Form des Ultranationalismus darstellt. Anders gesagt: Er hat keinen Platz in einer repräsentativen Demokratie. Er muss eine neue Weltordnung schaffen, wie es Mussolini im Januar 1925 tat und Hitler im Januar 1933. Letzterer annullierte die Weimarer Republik mit dem Ermächtigungsgesetz, um einen neuen Staat zu schaffen. Die AfD, der Rassemblement National, Modi in Indien oder Trump in den Staaten wollen keinen neuen Staat.

Was dann?

Eine De-Liberalisierung der Demokratie. Es wird oft vergessen, dass die Demokratie über mehrere Jahrhunderte liberalisiert und sozialisiert wurde, damit auch Frauen und Minderheiten Rechte haben. Es ist ein langer Weg gewesen. Illiberale Demokratie ist das, was Viktor Orbán in Ungarn quasi geschafft hat. Er hat keine neue Weltordnung begonnen. Der Hauptirrtum heutzutage besteht darin, zu glauben, eine Demokratie sei automatisch und inhärent liberal.

Ihr Kollege, der amerikanische Historiker Robert Paxton, ebenfalls Faschismus-Experte, wehrte sich lange, Trump als Faschist zu bezeichnen. Bis zum 6. Januar 2021, als ein Mob das Kapitol stürmte.

Dieses Event kam einem Putsch wie jenem in München 1923 am nächsten. Trump gab das orange Licht, aber er wurde nicht zum Leader des Putsches, er rief nicht das Militär hinzu, um das Kapitol zu stürzen. Er hielt sich zurück. Dann durchlief er den Verfassungsweg, wurde demokratisch wieder gewählt. Ich kann kein Indiz erkennen, dass er den amerikanischen Konstitutionalismus zerstören will. Er will die Demokraten nicht in Konzentrationslager stecken, sondern die demokratischen Organe mit den Republikanern dominieren. Im Supreme Court, im Repräsentantenhaus, im Senat. Eine De-Liberalisierung steht im großen Kontrast zur Faschisierung. Meiner Meinung nach irrt Paxton sich. Die Rechte ist eine Familie aus vielen verschiedenen Strömungen, die alle auf dem Ausschluss einiger Minderheiten basieren. Doch der neue Populismus ist keine moderne Form, kein Nachkomme des Faschismus, wie es manche Historiker behaupten. Sein Ziel ist ein anderes. Dazu muss man sagen: Am 6. Januar 2021 waren durchaus Faschisten dabei. Auch in Charlottesville. Während des Wahlkampfes 2020 sagte Trump, die Proud Boys sollen „stand aside and stand by“. Decodieren Sie das. Es ist ein *doublethink*, der bedeutet: Faschisten sind kein Teil hiervon, aber sie können sich bereithalten. Am 6. Januar 2021 hat er mit einem faschistischen Putsch geflirtet. Aber er ist ein Pragmatiker. Er hat die Kapitol-Randalierer benutzt.

Demnach fallen einige weitere Staatsoberhäupter unter diese Definition der De-Liberalisierung.

Benjamin Netanyahu versucht nicht, Israel in ein totalitäres Land zu verwandeln. Er verübt seinen psychotischen Hass auf die Palästinenser im demokratischen System, in dem Rache nicht als solche benannt wird. Die Tragödie in Gaza besteht darin, dass er eine Allianz mit extrem religiösen und säkularen Mächten eingegangen ist, um einen Auslöschungskrieg gegen den potenziellen palästinensischen Staat zu entfachen. Dafür muss er keinen „Mussolini“ machen. In Indien sind es die Muslime, die verfolgt werden. Unter Trump ist es die Demokratische Partei. Die drei sind Teil eines ähnlichen nationalistischen Populismus, der in einem Spektrum existiert und der auch Faschisten willkommen heißen kann.

Was sagen Sie zur Check-List des Faschismus von Umberto Eco, die in den letzten Wochen wieder kursierte? Es wurde kommentiert, dass unter Trump alle Punkte erfüllt seien, etwa Traditionskult, Ablehnung der Moderne, Machismo, Angst vor Unterschieden.

Umberto Eco ist symptomatisch für die nicht-marxistische Faschismusforschung. Einen richtigen Konsens gibt es in

den Humanwissenschaften natürlich nicht, aber eine Art gemeinsames Verständnis. Eco war kein Historiker. Das Problem mit dieser Liste generischer Charakteristika ist, dass man sie in sehr vielen nicht-faschistischen Phänomenen wiederfindet. Sie passen auf die Sowjetunion oder eventuell auf Franco. Aber daraus kann man keine Arbeitsdefinition machen, daraus ergibt sich kein Idealtypus nach Max Weber. Alle lateinamerikanischen Diktaturen haben Elemente aus Ecos Liste, auch Putins Regime. Das ist natürlich ironisch, denn als Teil des KGB hat er in der Nachkriegszeit Faschismus gegen Russland abgewehrt. All das bedeutet nicht, dass man nur gefährlich ist, wenn man ein Faschist ist. Die größte Gefahr geht heute von der De-Liberalisierung der Demokratie aus.

Paxton schreibt auch, dass Trump eine viel breitere gesellschaftliche Basis habe als es etwa Hitler und Mussolini hatten.

Absolut. Die perverse Brillanz der illiberalen Demokratie ist, dass man keine Konzentrationslager oder Propagandamaschinen mehr braucht. In Ungarn gibt es einen leisen Krieg gegen Sinti und Roma und allgegenwärtigen Antisemitismus. Orbán unterstützt Putin gegen die Ukraine und bekommt Geld von der EU, das ist für ihn eine Win-Win-Situation. Im Januar 1933 stand eine halbe Million SA-Leute in den Straßen. Das kann sich bei Le Pen, Meloni oder der AfD niemand vorstellen. Sie besinnen sich darauf, auf Orwellsche Art einen *doublethink* in ihren Slogans zu produzieren. Die Gen Z kann ihre Plakate lesen und sie ganz einfach als Feiern vom Deutschen interpretieren. Populismus braucht die Demokratie, allem voran die Meinungsfreiheit. Unter Hitler war das nicht vorstellbar. Das Hauptproblem der Demokratie liegt darin, dass sie nur funktioniert, wenn die meisten Wähler humanistisch sind und an Menschenrechte glauben, etwa an die Emanzipation von Frauen. Das ist nicht unbedingt der Fall. Das 19. Jahrhundert in Großbritannien wurde als liberales Jahrhundert gefeiert. Aber gleichzeitig wurden im britischen Imperium Kriegsverbrechen begangen und Menschenrechte verletzt. Das existierte alles gleichzeitig.

Als Trump zum ersten Mal gewählt wurde, tat man das als Unfall der Geschichte ab. Diesmal funktioniert das nicht mehr. Woran liegt diese Art der historischen Unterschätzung?

Obama machte sich über ihn lustig. Hitler und Mussolini wurden auch unterschätzt, als Clowns charakterisiert. Humanisten überschätzten schon immer Rationalität und die Kraft des Menschen, die Universalisierung der Menschenrechte durchzusetzen. Gleichzeitig unterschätzen sie die Furchtbarkeit des Menschen. Am Holocaust-Erinnerungstag gestern fragte ich mich: Woran erinnern wir uns? Was ist es, was wir nicht vergessen sollen? Primo Levi sagte, der Faschismus kommt entweder auf Zehenspitzen von außen oder bricht als Sturm von innen aus. Das ist eine fantastische Analogie. Mir scheint es so: Gerade sind wir auf die schreckliche Gewalt um uns fixiert, aber gleichzeitig wird vor unseren Augen die Demokratie gestohlen.

Einerseits will der neue US-Präsident einen starken Staat, hat vor, 500 Milliarden Dollar in KI zu investieren, andererseits will er einen schlanken Staat und weniger föderale Ausgaben. Hinzu kommen die libertären Ansätze, wo Big Tech völlig dereguliert machen könnte, was sie will. Welche Vision hat er vom Staat?

Unter den Nazis nannte man Weimar den Sumpf. Trump nennt den amerikanischen Staat unter den Demokraten einen *swamp*. Der Staat ist für einen nationalistischen Populisten schlecht, wenn er in den Händen von woken, liberalen Feministen und Tagträumern ist. Dann ist er verschwenderisch, weil er sich mit Frauen- und Minderheitsrechten beschäftigt. Ein weiterer *doublethink*. Der Staat in den Händen von nationalistischen Populisten hingegen dereguliert gezielt Teile davon, nutzt das Militär und die Staatsmacht, um seine Vision umzusetzen. Wenn wir zum Mars fliegen, ist das gut. In Trumps Logik sind es die Regulierungen, die der vermeintlichen Grandeur der Vergangenheit, als man noch zum Mond fliegen konnte, im Weg stehen. Man darf auch nicht vergessen, dass es eine große Bewegung im Silicon Valley gibt, die an einem Staat interessiert ist, der von KI und Technokraten verwaltet wird. Das macht Angst. Elon Musk ist Teil davon. Auch er ist kein Faschist und ich deute seine Geste nicht als faschistische Geste.

Wie denn dann?

Er ist Teil des Trumpschen Traums, ein technokratischer Megaloman. Es war kein sauberer Hitlergruß, wo man adrett in der Reihe steht, wie vor einem Diktator. Ich finde, es war ziemlich freudianisch. Diese Armbewegung ist historisch

Diese Menschen sind keine Intellektuellen – sie haben ein Gefühl für ihren Moment in der Gegenwart

oft als Geste der Macht, als Akzeptanz des Jubels der Menschen gemacht worden. Musk ist machtgeil, und er hat Macht, weil er soviel Geld hat. Er ist Rassist – aber ein Ideologe ist er nicht. Die Geste gab es weit vor den Faschisten. Psychologisch ist es interessant, denn die Geste ist eine von weißen mächtigen Männern.

Die meisten Menschen hatten eine andere Lesart. Und die Gefahr besteht doch, es herunterzuspielen.

Der Tabubruch gehört dazu. Nationalistische Populisten nutzen die sogenannte konstruktive Ambivalenz. Sprache wird so genutzt, dass sie bei unterschiedlichen Menschen unterschiedliche Interpretationen auslöst. „Make America great again“ bedeutet etwas anderes für einen Antisemiten, einen Soldaten, einen Chauvinisten, für die gut situierte Mittelklasse oder für einen Technokraten. „Take back control“ hieß es beim Brexit – was soll das genau heißen? Diese Menschen sind keine Intellektuellen. Sie haben ein Gefühl für ihren Moment in der Gegenwart, sie finden ihre Nische – darin ist Trump ähnlich wie Hitler. Wenn man so will, ist Trumps Ideologie, Amerika durch seine ökonomische Macht wieder „respektabel“ zu machen, wie man diese Woche am Beispiel mit Kolumbien sah. Das ist ideologisch, aber nicht im Sinne einer politischen Theorie. Es ist eine Art Instinkt.

Bezos, Zuckerberg, Musk, Pichai. Die reichsten Männer der Welt stellen sich bei Trump in die erste Reihe. Wie ist die neue digitale Oligarchie zu bewerten?

Kapitalismus ist amoralisch, es geht um die Maximierung des Profits. Die Großindustrie unterstützte die NSDAP. Der Backlash gegen Trump wird dann einsetzen, wenn die Zölle der Wirtschaft schaden und den Prozess der mittlerweile internationalen Produktion beeinträchtigen. Wenn amerikanische Firmen keine chinesischen Chips mehr importieren können, werden sie leiden. Solange Trump gewinnt, funktioniert es. Aber fängt er an zu verlieren, und dreht es sich gegen die Oligarchie, wird sich das ändern. Diese Menschen sind Trump nicht verpflichtet, genauso wenig wie die Industriellen den Nazis verpflichtet waren.

Ist Elon Musk ein politischer Agitator, wie ihn Leo Löwenthal im Jahr 1949 in *Falsche Propheten* beschrieb? Jemand der die immer gleichen, verkürzten Parolen benutzt, um zu hetzen.

Insofern, als dass seine Megalomanie ihm dabei hilft, eine höhere Vision als die eines Politikers zu haben. Er ist jenseits von Politik. Im Westen gibt es eine Tradition von Technokraten, die nicht Rationalismus oder Humanismus als Antrieb der Zivilisation sehen, sondern Erfinder und Menschen, die radikal transformieren. Geht die Welt unter, kolonisieren wir halt den Mars. Das ist Wahnsinn. Es erinnert an die Wunderwaffen bei den Nazis. Die Politik braucht diese Technokraten aus dem Silicon Valley, um neue Formen von Industrie und Macht zu schaffen. Gibt es eine ökologische Krise, werden wir neue Formen von Energie und Macht schaffen, und weiter konsumieren und produzieren. So geht die Überlegung.

„God saved me“, sagte Trump bei seiner Amtseinführung. Welche Art von Gott ist das?

Die Idee eines großartigen Landes ist Teil der DNA der amerikanischen Demokratie, mit der auch Gott verbunden ist. Das Christentum mit Jesus Christus hat damit gar nicht mehr soviel zu tun, sondern eine Version des Christentums fungiert als eine Art Klebstoff: Denken Sie an den Katholizismus in der Slowakei, die Hlinka-Garde, die mit den Nazis kollaborierte. Der Vatikan, der den Faschismus unterstützte. Es hat immer schon eine unheilige Allianz zwischen der institutionalisierten Religion und der Staatsmacht gegeben. Immer dann, wenn die Gemeinschaft auf dem Spiel

steht, wird Religion militarisiert, bewaffnet und nationalisiert. Trumps Gott ist ein Stilmittel, er nutzt die Bibel und stellt sich damit vors Weiße Haus. Denn natürlich gibt es genügend fundamentalistische Christen in den Staaten, die Trump als Heilsbringerfigur sehen, die das Land vor Drogen und Abtreibungen rettet. Alles im Namen von Gott.

Der Historiker Adam Tooze spricht von drei Klassen, den Superreichen, dem Establishment mit Status und Geld und dem Rest der Leute. Wie hoch schätzen Sie das Risiko ein, dass Demokratie global nunmehr als elitäres Projekt betrachtet wird?

Irgendwie war sie es immer schon. Soziale Demokratie, wie es sie in Norwegen oder Finnland gibt, wurde sozialisiert. Sie ist immer schon abhängig von einer Bourgeoisie und von Superreichen. In Amerika ist das genauso. In der Geschichte des Wahlrechts auch. Zu Beginn konnten nur die Reichen wählen, das hat sich dann langsam verändert. Die Demokratie war immer schon ein Klassensystem, das auf diesen Klassen beruht, und das die Tendenz hat, sich auszubreiten und zu kolonisieren.

Warum sind linke Bewegungen in den letzten zwanzig Jahren fast überall derart geschwächt worden?

Sozialdemokraten, die pragmatisch akzeptiert haben, dass das Liberalisieren der Gesellschaft über die liberale Demokratie funktioniert, haben viel Positives geleistet, das Wahlrecht ausgeweitet, Frauen- und Minderheitsrechte gestärkt. Wenn man sich jedoch nichts mehr leisten kann, Existenzängste hat, dann interessiert einen all das reichlich wenig. Man beschäftigt sich nicht mit der Gleichstellung oder damit, was gerade in Gaza passiert. Man versucht einfach zu überleben. Ein Großteil dieser Menschen ist apolitisch, und die, die sich politisieren lassen, werden oft von den Versprechen eines Trump mitgerissen. Die früheren Linkswähler, die Arbeiterklasse, wählt nun rechts. Wenn ein Frachtschiff schlecht beladen ist, und es kommt ein Sturm, dann kann die Fracht sich verlagern und das Schiff sinkt. So verhält es sich ein bisschen mit den traditionellen Linkswählern, die seit dem Sturm des modernen Kapitalismus, der Finanzkrise 2008, rechts wählen. Wenn eine Partei ihnen verspricht, dass sie bessere Jobs bekommen und die Ausländer weggehen, wählen sie die. Sie wechseln die Seite, weil sie Hoffnung verloren haben und sie ihnen dort scheinbar geboten wird. Mit unmöglichen, verkürzten Lösungen für sehr komplexe Probleme. Die linken Parteien sind heute ohnmächtig, die nationalistischen Populisten zu stoppen.

Social Media, das zum Sprachrohr von diesen Allianzen wird, erschwert den Diskurs.

Die Kanäle sind isoliert, die Desinformation herrscht vor – eine Mischung aus Zensur und Desinformation. Wenn die Welt so fürchterlich erscheint, stellt man weniger Fragen. Es ist eine Feedback-Schleife, und vor allem Männer sind sehr anfällig für den Hass und die Gewaltfantasien, die sich bilden. Ich habe viele Jahrzehnte gedacht, dass ich zu einer Elite gehöre, die die Gesellschaft bildet, und dass die sich immer weiter verbessern würde. Ich sehe nun, dass das nicht der Fall ist. Nach 1945 und nach 1991 dominierte die liberale Demokratie, heute steigt die illiberale auf. Wie das Szenario nach Trump, nach Netanyahu aussehen soll? Im Moment ist der Himmel dunkel. Eine kleine Hoffnung besteht noch, dass es einen Pool an Humanisten gibt, der groß genug für ein tolles Pushback ist. Irgendwann. ●

Bio

Roger Griffin ist emeritierter Professor für Geschichte der Oxford Brookes University. In seiner Forschung beschäftigt er sich seit mehreren Jahrzehnten mit den sozio-historischen und ideologischen Dynamiken des Faschismus und politischem sowie religiösem Fanatismus. Die Theorie des Faschismus als eine Form von revolutionärem Ultranationalismus, angetrieben von einem „palingenetischen Mythos“, also eines Mythos der Wiedergeburt einer Nation, entwickelte er im maßgeblichen Buch *The Nature of Fascism* (1991). Zuletzt widmete er sich insbesondere den Mechanismen der Radikalisierung in zeitgenössischem Terrorismus. Am 6. Februar debattiert er in der Cambridge Union als einer der Haupt-Redner zum Thema: „This House believes Trump is a 21st Century fascist“. Die Debatte kann im Livestream auf www.cus.org geschaut werden.



B L O G



PERSONALIEN

Stéphanie Weydert,

CSV-Abgeordnete, ist als Präsidentin der parlamentarischen Caritas-Sonderkommission zurückgetreten und verlässt den Ausschuss. Grund ist eine Einschätzung des Ethikkomitees, es liege eine Unklarheit vor: Ihre Tätigkeit als Anwältin bei Arendt & Medernach hat sie zwar im November 2023 niedergelegt, ist aber noch in der Kanzlei eingeschrieben. Arendt & Medernach vertritt eine der zwei Banken, die im Caritas-Finanzskandal impliziert sind. Stéphanie Weydert (Foto: sb) hatte das Amt angenommen, obwohl ihr CSV-Kollege Laurent Zeimet, ebenfalls Anwalt, aus Sorge um einen Interessenskonflikt durch sein Amt in der Kanzlei Schiltz & Schiltz bereits vor zwei Monaten

zurückgetreten war. Nun wird kommenden Montag der CSV-Abgeordnete Charel Weiler, Bürgermeister von Diekirch, für das Amt vorgeschlagen werden. Der ausgebildete Jurist arbeitet seit Ende 2022 nicht mehr als Anwalt. Der Schaden, den der gesamte Ausschuss durch die wiederholten Rücktritte in der Öffentlichkeit nimmt, ist groß – er ist dabei, seine Glaubwürdigkeit in Sachen Aufklärungsarbeit zu verlieren. ^{SP}

Luc Frieden,

Premierminister (CSV), beschwor am Mittwoch in einer Rede im Europarat den Geist Europas, den es zu beleben und zu verteidigen gelte. Weil die Rechtsstaatlichkeit in Gefahr sei und Menschenrechtsverletzungen zugenommen hätten, müssten die gemeinsamen Werte von Europarat und EU verteidigt werden. Demokratie und die Menschenrechte seien die „Seele“ Europas. Er bekannte sich zum Multilateralismus und bekräftigte die Unterstützung der Ukraine. Zwischen den Zeilen klang durch, dass Luxemburg eine Insel der Stabilität sei und

Luc Frieden die Nachbarländer, die sich derzeit weniger europafreundlich geben, höflich an diese gemeinsame Zukunft und Mission erinnern wollte. ^{SP}

POLITIK

Demonstrativ einig

Als OGBL und LCGB am Dienstag erklärten, für den 28. Juni eine „nationale Kundgebung“ zu organisieren, konnte das Assoziationen an die *Maniff* aller Gewerkschaften am 16. Mai 2009 gegen eine Austeritätspolitik in der Finanz- und Wirtschaftskrise wecken (Foto: Archiv Martin Linster). So ist das von den beiden Gewerkschaften wohl auch gedacht: als Höhepunkt einer Serie dosierter Aktionen, die am Mittwoch nächster Woche mit einer Kundgebung am Parlament beginnt. Dabei ist nicht gesagt, ob Regierung und Mehrheitsfraktionen OGBL und LCGB den Gefallen tun werden, die Gesetzentwürfe über die Öffnungszeiten und die Sonntagsarbeit im Handel ruhen zu lassen, bis der von CSV-Premier Luc Frieden angekündigte soziale Tisch darüber gesprochen hat, und bis dahin auch keine Sitzung des Ständigen



Beschäftigungskomitees einzuberufen. An dieser Sitzung teilzunehmen, wäre für OGBL und LCGB politisch schwierig. Ihr fern zu bleiben, könnte wiederum gegen sie ausgelegt werden. Noch steht kein Datum für den Tisch fest. ^{PF}

Renten und Pensionen

Der Sozialausschuss des Parlaments erfuhr bei der Sitzung mit Sozialministerin Martine Deprez (CSV) am Mittwoch nicht viel Neues zu den Renten. Die von der Regierung angefragte Konsultationsdebatte in der Kammer Mitte März soll Teil von Phase zwei der „breiten Konsultation“ sein, die, so die Ministerin, „Dialog“ heißen und im Mai abgeschlossen sein soll. Eine Position der Regierung wäre demnach im Juni oder vor den Sommerferien zu erwarten. Der Pressedienst der Kammer konnte immerhin Spekulationen ein Ende setzen, ob nur die Renten im *Privé* zur Debatte stehen und die Pensionen im *Public* nicht. Am Mittwoch teilte er mit: „Les discussions ne concerneront non seulement le régime général, mais également celui concernant la fonction publique.“ ^{PF}

ARMEE

Demnächst Luftabwehr

Land-Informationen nach wird der Regierungsrat am heutigen Freitag über einen Beitritt Luxemburgs zur European Sky Shield Initiative (ESII) beraten. Und über die Nato-Aufforderung, sich ein System zur Abwehr ballistischer Raketen zuzulegen sowie eines zur „Nahbereichs-Abwehr“ (von Flugzeugen, Drohnen oder Lenkraketen etwa). Der Presseattaché von DP-Verteidigungsministerin Yuriko Backes wollte das nicht kommentieren und verwies auf die Vertraulichkeit von Nato-Planungsprozessen. Die Ministerin hatte am 16. Oktober in ihrer Antwort auf eine parlamentarische Anfrage von Sven Clement (Piraten) erklärt, „de Projet vun enger integréierter Loftverdeedegung a Rakéitenofwier fir Lëtzebuerg“ sei Teil der Pläne der Regierung, die Verteidigungsausgaben bis 2030 auf zwei RNB-Prozent zu erhöhen. Ob Luxemburg sich der von Deutschland 2022 angeregten ESII anschließen werde, ließ sie damals offen: Es gebe auch „franséisch Ofwiersystemer, déi ganz performant sinn“. Vor drei Monaten zumindest verfügte die Direction de la défense noch über „keng Expertis a Kenntnisser an dësem extrem komplexe Domän“, räumte Backes ein. Folglich wird die Armee, ganz gleich für welches System zur Luftabwehr die Regierung sich entscheidet, unbekanntes Terrain betreten. Das erforderliche Personal hat sie nicht, ihr generelles Personalproblem wird sich verschärfen. ^{PF}



GESELLSCHAFT

Immer wieder Tesla

Über 164 Millionen Euro hat der Kompensationsfonds (FDC) der Rentenkasse in das Elektroauto-Unternehmen Tesla investiert, wie CSV-Sozialministerin Martine Deprez diese Woche auf eine parlamentarischen Anfrage von Mars Di Bartolomeo (LSAP) bekanntgab. Der wollte wissen, ob der FDC beabsichtige, seine Tesla-Anteile zu verkaufen. Der niederländische Rentenfonds habe das unlängst getan, da sein Vorstand Bedenken zu den Arbeitsbedingungen bei Tesla und der exzessiven Vergütung von CEO Elon Musk geäußert habe. Zu diesem Zeitpunkt werde der FDC die Anteile nicht verkaufen, erklärte Alain Reuter, Präsident des FDC, im *100,7*. Vergangene Woche kam es auf der *Facebook*-Seite des *Land* zu einer Debatte über einen Tesla-Boykott. Während einige Tesla-Fahrer das Preis-Leistungs-Verhältnis des Autos betonten und es Elektroauto von der Person Elon Musks getrennt bewerten wollten, forderten andere einen Boykott der Marke, da Musk als Sprachrohr rechts-radikaler Strömungen gelte (Foto: sb). SM

|||||

Populisme polférien

||||| Bernard Thomas

Lydie Polfer se retrouve prise au piège de sa propre stratégie. Cela fait des décennies que la maire libérale de la Ville a fait de la sécurité son fonds de commerce, rejetant toujours la faute sur les autres, de préférence les ministres de la Police ou de la Justice socialistes, chrétiens-sociaux ou verts. Mais alors que Polfer a obtenu le gouvernement de ses rêves, avec Léon Gloden qui, dit-elle, « a au moins une oreille pour ce problème » (il a en réalité exaucé tous ses vœux, à commencer par le *Heescheverbu*et et le *Platzverweis*), la partition devient de plus en plus dissonante. Pourtant, Polfer continue de la jouer. Les boucs émissaires politiques venant à lui manquer, elle vise désormais le Parquet, mettant en doute le principe de l'opportunité des poursuites (il y aurait trop d'affaires classées).

Ce lundi, au conseil communal, Polfer a été interpellée au sujet du quartier de la Gare par l'élue

verte Christa Brömmel, qui s'inquiétait des appels à former des « milices citoyennes ». La réponse de Polfer a été cinglante : « Peut-être contrairement à vous, nous prenons les soucis des gens extrêmement au sérieux. » Exhibant les titres de presse dénonçant « une poudrière » et un « offenes Drogenzentrum », elle s'est exclamée : « Ech weess net, ob Iech dat egal ass, wann Dir déi Saachen all Dag liest ! » (Puis d'ajouter : « Et geet net drëm, engem de schwaarze Peter ze ginn ».) Brömmel a réagi vivement à « ces insinuations ». La conseillère socialiste Maxime Miltgen s'étonne face au *Land* : « D'Madame Polfer ass Teflon. Elle fait comme si elle n'avait rien à voir avec la situation. » Mais cette posture devient de plus en plus difficile à assumer. Car les critiques commencent à se diriger contre Lydie Polfer herself : « Mir hu reagiert, mir hunn extreem vill reagiert », se défend celle-ci. Et de concéder qu'on ne pourrait « changer la situation du jour au lendemain ».

La situation se complique pour le DP. Un appel à une « milice citoyenne » vient d'être lancé sur le groupe Whatsapp « Quartier Gare – sécurité & propreté ». On en retrouve également la trace sur Facebook : « Wa näischt vun ‚Uewe‘ kennt, dann organisieiere mir eben eng Biergermiliz fir d'Uerdnung an der Noperschaft ze restauréieren ! » Détail piquant : L'auteur de cet appel, Patrick Reisdorff, préside le DP Gare et siège pour les libéraux dans la commission consultative de l'Action sociale, de l'inclusion et des personnes âgées. (Reisdorff avait fini dernier sur la liste DP aux communales de 2005). Devant les caméras de *RTL-Télé*, il a tenté de relativiser ses propos : « An ech wëll dat net maachen. Mee et ass *en dernier ressort*, wa wierklech näischt méi geet ! » La journaliste rétorque : « Dir dierft et och net maachen, normalerweis ». Reisdorff hésite : « Dass mer dann eventuell kucke, wéi een et iwwerhaupt kéint maachen ». Puis de se

raviser : « Gottseidank muss mir keng *milice citoyenne* kreéieren, well dat ass den Enn vun der Demokratie ».

Lydie Polfer s'est déclarée opposée à la création d'une telle milice (« c'est évidemment un no go »), mais elle a montré beaucoup de compréhension pour ceux qui y appellent : « Datt et huet mussen sou wäit komme fir sou Iddien ze kréien ». Au début du mois, la maire a envoyé une lettre au Premier qui lui a assuré convoquer un « Drogendesch 2.0 », réunissant la mairie avec les ministres des Affaires intérieures, de la Justice, de la Santé et de la Famille. Une piste se dessine déjà : L'extension de la vidéosurveillance à Bonnevoie (déjà prévue sous Etienne Schneider). Bref, un nouveau *Verdrängungseffekt*. Depuis les années 1990, le débat tourne en rond, tout comme la caravane des policiers, des dealers et de leur clientèle captive. ●

„Keng Ideologie“

IIII Claire Meyers

Die im Juli zur Unterschrift freigegebene Petition 3798 fordert das Ausschließen von LGBTQ-Themen aus dem luxemburgischen Schulunterricht. „Sensible und persönliche Themen wie Sexualität und Geschlechtsidentität müssen die Werte und Überzeugungen der Familie respektieren“, steht in der Beschreibung der Petition. Innerhalb kurzer Zeit erreichte sie die nötigen Stimmen, um im Parlament diskutiert zu werden und trat einen Wirbelsturm von Diskussionen los, die sowohl durch Unterstützung als auch Widerstand geprägt waren.

Francine Closener, LSAP-Abgeordnete und Präsidentin der Petitionskommission, drückt sich am Dienstagmorgen bei der Einleitung der Debatte diplomatisch aus: „Die Petition hat bereits für viel Aufregung gesorgt“. Vier Gegenpetitionen wurden eingereicht. Die von Marc Gerges, Verantwortlicher für Kommunikation bei der LSAP, wurde im August unter der Nummer 3281 zur Unterschrift freigegeben. Auch sie überschritt in Rekordzeit den Schwellenwert von 4 500 Unterschriften.

Helder Rui de Almeida Neves, Autor der Petition 3798, und seine Unterstützung Steve Schmitz, ehemaliges Mitglied der ADR und Liberté-Fröiheit und Gründer der Biergerpartei, finden sich am Dienstagmorgen im Plenarsaal des Parlaments ein. Nachdem Neves das Anliegen der Petition erläutert hat, können die Abgeordnete Rückfragen stellen. Schmitz beantwortete sie, Neves meldet sich für den Rest der Debatte nicht mehr zu Wort. Die beiden Petenten fordern, dass LGBTQ-Themen nicht mit Kindern unter zwölf Jahren besprochen werden und Eltern das Recht haben sollen, wie es beim Religionsunterricht vor der Trennung von Kirche und Staat der Fall war, zu entscheiden, ob ihre Kinder an einem solchen Kurs teilnehmen. Man müsse „die Werte der Familien respektieren“ sowie die „religiösen Überzeugungen“ der Eltern. Auf die Forderung reagieren Abgeordnete mit Kopfschütteln. Sexualität mit Religion gleichzustellen, ist problematisch in dem Sinne, dass man an seiner Sexualität nichts ändern kann. An seiner religiösen Zugehörigkeit

schon. Bildungsminister Claude Meisch (DP) warnt, wenn die Schule solche Themen nicht umfassend behandle, „dann machen das Internet oder die sozialen Medien es“.

Auf der Tribüne, auf der ungefähr 30 Menschen der Debatte zuhören, herrscht dicke Luft. Während der Debatte werden oft die Köpfe geschüttelt, wissende Blicke ausgetauscht oder aus Frust Hände in die Luft geworfen. Manche von Schmitz Aussagen, wie die Behauptung Elton John und Freddie Mercury seien nie diskriminiert worden, werden belächelt. Die anwesende Polizistin hat die Zuhörenden mehrere Male darauf hingewiesen, sich ruhig zu verhalten.

Die Diskussion ist anstrengend zu verfolgen, Schmitz’ Antworten haben oft keinen roten Faden, es wird aneinander vorbeigeredet. Am Ende hat Schmitz die Fragen der Abgeordneten kaum beantwortet. Was die Petitionäre genau erreichen wollen, geht in der Diskussion unter. Desinformation und Ignoranz haben den Diskurs der beiden Petenten geprägt. „Sie haben viele Behauptungen in den Raum gestellt“, sagt Francine Closener, die die Sitzung mit den Worten „Vill Meenung, wéineg Ahnung“ beendet.

Auf Nachfrage des *Land*, warum die Petition 3798 ursprünglich eingereicht wurde, antwortete Schmitz, „viele Menschen haben das Gefühl, dass ihre Bedenken nicht ernst genommen oder sofort in gewisse ideologische oder politische Richtungen gedrückt werden“. Er entschuldigt sich für „manche Formulierungen“ und seine „Wortwahl“. Unter „dem politischen Druck“ und durch „das Gefühl, nicht verstanden zu werden“ habe er sich falsch ausgedrückt. Welche Aussagen er genau meint, führt er nicht aus.

Gegen Ende der Debatte behauptete Schmitz voller Überzeugung, es habe noch nie „ein Hetero“ Menschen der LGBTQ-Community diskriminiert oder angegriffen, „seit Jahrhunderten nicht“. Der Abgeordnete Marc Baum (déi Lénk) beschreibt es als „unerträglich“ sowas zu hören. Yuriko Backes (DP), Ministerin für Gleichstellung und

Was die Petitionäre genau erreichen wollen, geht in der Diskussion unter

Diversität, sagt, ihr laufe es bei solchen Aussagen „ganz, ganz kalt den Rücken runter“. Am Montag wurde noch 80 Jahre Befreiung von Auschwitz gefeiert und der Opfer gedacht. In Nazideutschland wurden ungefähr 50 000 homosexuelle Männer inhaftiert, 10 000 bis 15 000 wurden in Konzentrationslager verschleppt.

Marc Gerges, Autor der Petition 3281, wird in der zweiten Debatte von der Psychotherapeutin Caroline Pull und dem Psychiater Erik Schneider begleitet. Gerges beschreibt die erste Petition als „reaktionären, autoritären und gefährlichen Ansatz“, der ein „ideologisches Verbot“ fordere. Er warnt vor „Hass, der bewusst und mit politischen Absichten“ gestreut wird, und betont, LGBTQ sei „keine Ideologie“.

Das Narrativ der „dogmatischen Geschlechterlehre“ findet seinen Ursprung in einer von der katholischen Kirche angeführten Gegenbewegung, die sich Ende der 1990er Jahre formte. Diese Bewegung stellte sich der Gender-Theorie entgegen, einem interdisziplinären Theoriestrang, der durch Autorinnen wie Judith Butler, die sich mit der Performativität von Geschlecht auseinandersetze, und Simone de Beauvoir, die untersucht, wie Frau sein kulturell und sozial konstruiert ist, geprägt ist. Die Gender-Theorie wurde zu „Gender-Ideologie“ umgetauft und der Begriff wurde zunehmend von Rechtsaußen-Gruppierungen

aufgegriffen. Heute fungiert er als Kampfbegriff gegen Feminismus und LGBTQ-Menschen und wird weiterhin von rechten Kräften genutzt. In Deutschland macht die AfD Wahlkampf mit Hetze gegen LGBTQ-Personen, die italienische Ministerpräsidentin Georgia Meloni greift die Rechte gleichgeschlechtlicher Eltern an, US-Präsident Donald Trump hat per Dekret männlich und weiblich als einzige Geschlechter bestimmt.

Im März erschien Judith Butlers neuestes Werk mit dem Titel „Who’s afraid of gender?“. Darin analysiert sie, die Angst gewisser gesellschaftlicher Gruppen vor Veränderungen der Geschlechternormen. Butler argumentiert, dass die Weltbilder dieser Gruppen durch Phantasmen geprägt sind: Vorstellungen, Bilder oder Konstruktionen, die in Angst und Fantasie wurzeln. Phantasmen mögen nicht real greifbar sein, haben dennoch starke soziale Wirkungen. Die von Butler analysierten Phantasmen fundieren auf der Vorstellung, dass Geschlechternormen durch Homosexualität, nicht-binäre Identitäten oder Genderfluidität bedroht werden. LGBTQ-Personen werden als ultimative Gefahr für das traditionelle Familienbild und damit für die Gesellschaft, wie man sie kennt, dargestellt. Butler analysiert anhand der Fallbeispiele Russland, dem Vatikan und den USA wie autoritäre Bewegungen diese Phantasmen konstruieren und welche Wirkung sie haben.

Der Psychiater Erik Schneider warnt vor Angst, die durch „Unwissen und Fehlvorstellungen“ geprägt ist. Die „eingeschränkten Vorstellungen“ der „menschlichen Vielfalt“ hätten „in der Vergangenheit immer wieder zu schweren Menschenrechtsverletzungen geführt, vor allem wenn Gruppen von Menschen politisch motiviert diffamiert und diskriminiert wurden“.

In der Kammer prallten am Dienstagmorgen zwei Weltanschauungen aufeinander. Die einen argumentieren mit Fakten, die andern mit Ängsten und Emotionen. Im Endeffekt ging die Debatte weniger um LGBTQ-Themen und mehr um politische Stimmungsmache, auf Kosten von LGBTQ-Menschen. ●



Helder Rui de Almeida Neves, Autor der Petition 3798, und Steve Schmitz in der Kammer am Dienstagmorgen

Stefan Becker

« Muechtoptioun »

IIII Bernard Thomas

Le LSAP se fragmente, sans direction ni dynamique claires. Ses perspectives d'un retour au pouvoir se réduisent avec la droitisation du CSV

En 1999, les députés socialistes s'installaient sur les bancs de l'opposition, comme on prend place dans une salle d'attente. Ils étaient convaincus que la coalition CSV-DP n'allait être qu'une parenthèse, Jean-Claude Juncker ne cachant pas le dédain que lui inspirait son nouveau partenaire de coalition. Le travail d'opposition du LSAP se révéla mou. Menée par le « blairiste » Jeannot Krecké, la fraction socialiste finissait même par voter la réforme fiscale de la majorité, abaissant le taux d'imposition des entreprises de huit points de pourcentage. L'opposition était surtout extraparlamentaire, animée par une société civile qui allait des jeunes altermondialistes aux cathos de gauche de Caritas.

Les temps ont changé. L'axe CSV-LSAP, qui a structuré le jeu politique entre 1937 à 2013, est cassé. Pour le LSAP, Jean-Claude Juncker aurait constitué « un pont très fort », dit le député Franz Fayot à propos de cette traditionnelle « Muechtoptioun ». Or, le gouvernement Frieden est probablement le plus *business-friendly* depuis celui conduit par Joseph Bech.

À l'issue des dernières législatives, le formateur a immédiatement entamé les négociations avec le DP, tellement la proximité programmatique était évidente. (La présidente du LSAP, Francine Closener, avait encore tenté de recommander son parti, assurant qu'on serait « *kompromëssbereet* ».) Le tournant néolibéral pris par le CSV pose un sérieux problème pour le LSAP. Le « *Rechtsruck* » planétaire bouche l'horizon progressiste. Au Luxembourg, le bloc des gauches 2.0 a perdu sa majorité, même si le sabotage des Pirates change potentiellement l'arithmétique. Pour le LSAP, la droitisation du CSV réduit la perspective d'un retour au pouvoir. La distance programmatique est exacerbée par la distance personnelle. Aucun des députés socialistes actuels n'a vécu de l'intérieur une coalition avec le CSV. (À part, bien-sûr, Mars Di Bartolomeo).

Lorsqu'on demande aux députés socialistes de citer des représentants de « l'aile sociale » du CSV (à part Marc Spautz), un nom, plutôt inattendu, tombe régulièrement : Gilles Roth.

Franz Fayot décrit le ministre des Finances comme « quelqu'un à qui on peut parler » : « Pour moi, il représente quand même un CSV social. Au moins, on sent une ouverture chez lui. » Taina Bofferding dit apprécier sa promesse de chercher un large consensus sur l'individualisation des impôts. « Il est prêt à discuter. On le remarque dans la commission ». Échevine à Mamer, Francine Closener connaît bien le personnage : « T'ass keen domme Jong. Hie weess, wéi et geet », dit-elle, en rappelant que Roth a dirigé sa commune pendant 23 ans avec les socialistes. Même si cela reste du domaine de la politique-fiction, Gilles Roth apparaît comme le seul concurrent interne à Luc Frieden pour 2028. (C'est probablement pour minimiser ce risque que le Premier ministre a tenu à s'assurer la présidence du CSV vers laquelle lorgnait son ministre des Finances.) En attendant, Gilles Roth soigne ses relations avec l'opposition. « Mon cœur bat à gauche », s'est-il même aventuré à déclarer en conclusion aux débats budgétaires de décembre, rappelant que, du temps où il était dans l'opposition, il avait plaidé pour le relèvement du taux d'imposition sur les plus hauts revenus.

Franz Fayot estime que ce serait « une erreur » de chercher à s'attirer les bonnes grâces du CSV « tel qu'il est aujourd'hui », dominé par un Luc Frieden qu'il décrit comme « un ordolibéral avec relativement peu de sensibilité pour les minorités, les immigrés et le social ». En même temps, Fayot a intégré les règles du jeu : L'orientation actuelle du CSV rendrait « plus difficile » mais « pas impossible » une future coalition. Mais, ajoute-t-il, la politique actuellement menée, « je ne nous vois pas y participer à la place du DP ». On n'exclut jamais une option de coalition (sauf avec l'ADR), voilà un des principes cardinaux de la politique luxembourgeoise. Le seul à l'avoir enfreint, en amont des dernières législatives, c'était Max Leners : « Ce serait un désastre si Luc Frieden jouait un rôle déterminant dans la conception de notre avenir », notait-il en conclusion de son pamphlet anti-Frieden. (Il imitait son ancien mentor, Franz Fayot, qui, dix ans plus tôt, avait déjà pris « The Talented Mr Frieden » pour cible.) Aux yeux de Leners, une « question stratégique » se poserait : « Est-ce qu'on va faire une opposition fondamentale ou est-ce qu'on va essayer d'être plus *CSV-kompatibel*, de devenir une sorte de DP 2.0 ? »

Jusqu'ici, les interventions parlementaires de Taina Bofferding ont été très peu incisives. Dans les faits, la cheffe de fraction socialiste a dû céder le titre de leader de l'opposition à Sam Tanson (Déi Gréng) qui fait preuve de plus d'assurance technique et d'agilité rhétorique. Bofferding dit trouver ce genre de comparaison « bizarre » : « On les fait surtout quand des femmes sont dans le leadership », dit-elle. Vue de l'extérieur, la fraction socialiste paraît fragmentée, sans direction ni stratégie claires. Ce que certains interprètent comme une faiblesse, Bofferding le présente comme une force. « Je trouve que c'est spécial de se focaliser sur une seule personne ». Elle ne ressentirait aucun besoin d'intervenir sur tous les sujets, et préférerait travailler en équipe. (Un mode de gestion qui n'est pas sans rappeler celui de Xavier Bettel comme chef de gouvernement.) Bofferding va par contre assurer le *lead* sur la réforme des retraites. (Le vétéran Di Bartolomeo devra donc lâcher ce dossier qu'il occupe depuis plus de vingt ans.) Mais les élections se gagnent moins sur *ChamberTV* que sur Instagram, dont Bofferding maîtrise à perfection les codes.

Bofferding dit vouloir offrir une plateforme aux députés néophytes Claire Delcourt et Liz Braz, rejoints par le Pirate converti Ben Polidori. Cela se traduirait d'ailleurs dans la répartition des sièges au Krautmaart : « C'était un choix conscient de placer les jeunes en première rangée et les anciens ministres en deuxième. » Taina Bofferding se rappelle son premier passage à la Chambre entre 2013 et 2018 : « En tant que jeune et en tant que femme, on ne m'a pas toujours donné cette chance. Tout au plus pouvait-on vite ramasser quelques miettes. » Éluë à sa propre surprise, Claire Delcourt tente encore de se retrouver dans son nouvel environnement, bûchant ses dossiers parlementaires, dont celui de la pauvreté. Liz Braz a fait preuve d'un sacré instinct politique. En douze mois et trois scrutins, sa carrière a été fulgurante. Aux européennes, elle s'est placée en deuxième position, devançant



Sven Becker

Taina Bofferding dans son bureau à la fraction socialiste

Mars Di Bartolomeo et Franz Fayot. Des succès électoraux qui, dans une partie du LSAP, provoquent un malaise certain.

Le LSAP s’était initialement imposé une retenue dans sa critique du nouveau gouvernement. Taina Bofferding dit ne pas avoir voulu répéter les mêmes erreurs que le CSV qui aurait passé dix ans à « se lamenter » : « Une telle frustration ne devra pas nous guider ». Yves Cruchten estime que moment serait venu de sortir de l’ornière et de basculer en « mode opposition ». Le LSAP se met à déployer son nouvel argumentaire que Cruchten résume par « ce n’est pas kif-kif si les socialistes sont au gouvernement ou non ». Même son de cloche chez Fayot qui se dit convaincu que « si Frieden avait été contraint de faire une coalition avec le LSAP, il ferait une autre politique aujourd’hui ». Paulette Lenert critique l’absence de contre-poids au sein du gouvernement Frieden-Bettel : « Ils sont trop sur leur voie libérale, et il n’y a plus personne pour les freiner. » Elle pointe le contraste avec la coalition sociale-libérale : « Personne ne pouvait imposer ses idées à cent pour cent. *Mir waren een deem aneren säin Alibi.* »

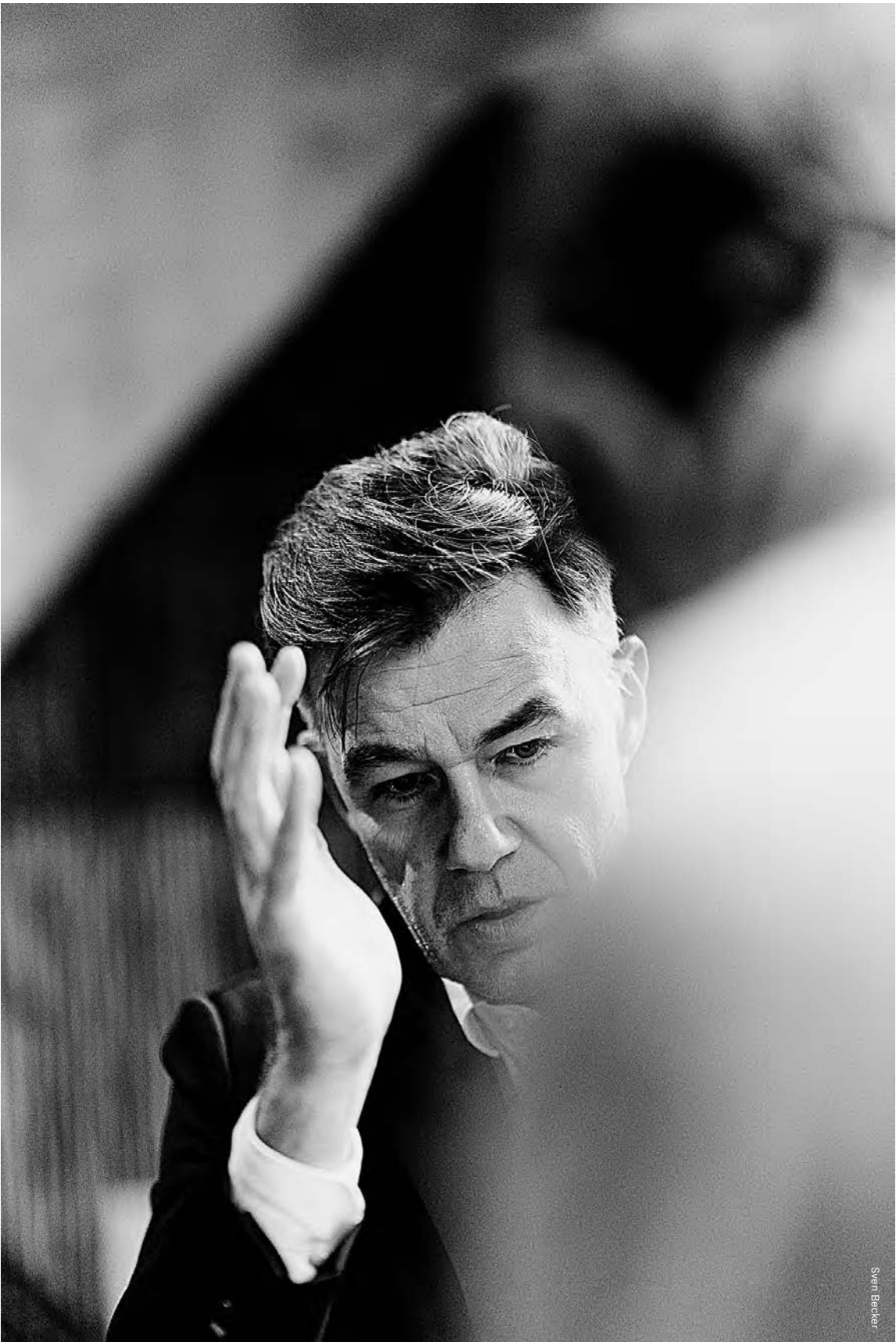
Lorsque Taina Bofferding a récemment reproché au gouvernement de se contenter de gérer « le statu quo », elle formulait une critique à double-tranchant. Car sur les cinq dernières décennies, le parti socialiste en a passé quatre au gouvernement. Le « statu quo » n’est donc rien d’autre que la somme de son action et de son inaction politiques. Le LSAP renvoie aujourd’hui la faute au coalitionnaire : « Avec le DP, ce n’était pas toujours facile », disait Bofferding dans une interview accordée en septembre au *Land*. Sur des questions comme le logement ou la pauvreté, le LSAP se sait vulnérable. Mais les socialistes ont pu compter sur les maladresses de Léon Gloden et de Georges Mischo. Celles-ci ont donné du crédit à leur thèse principale qui se résume à « sans nous, c’est pire ».

« Nous sommes des personnes qui n’avons jamais vraiment fait de la politique d’opposition », rappelle Taina Bofferding. « Prendre des initiatives parlementaires, c’est quelque chose qu’il nous faut apprendre, pour laquelle il faut développer un flair ». Dans la fraction, on était surtout habitué à soutenir ses ministres et à assurer la majorité. Aucun des députés (à part Mars Di Bartolomeo) et quasiment personne dans le staff n’a l’expérience de l’autre côté du travail parlementaire. L’adaptation a eu plus ou moins de succès. L’ex-ministre Claude Haagen reste très discret dans l’enceinte parlementaire. Quant au député-maire Dan Biancalana, il n’a toujours pas réussi à se doter d’un profil politique sur le plan national. Ceci est d’autant plus étonnant qu’il occupe la co-présidence du LSAP avec Francine Closener qui s’est, elle, appropriée le dossier de l’éducation, en reprenant en large partie l’argumentaire des syndicats enseignants.

Les anciens ministres auraient dû « se retrouver et se stabiliser », dit Franz Fayot. « On tombe dans un petit vide, voire un vide assez grand », confirme Georges Engel. Il a acheté et appris à jouer du trombone modèle « superbone », qui combine pistons et coulisse. Les maladresses du ministre Mischo (qui avait été

« Est-ce qu’on va faire une opposition fondamentale ou est-ce qu’on va essayer d’être plus CSV-kompatibel, de devenir une sorte de DP 2.0 ? », demande Max Leners

Franz Fayot au Café Florence, dans le quartier de la Gare



son collègue-maire voisin) ont donné un second souffle à l’ex-ministre. Fayot n’a pas repris son métier d’avocat. Il dit vouloir se consacrer à son mandat de député d’opposition, qui serait un « full-time job ». Il a également acquis dix ares de vignobles sur la Moselle et s’est mis à cultiver du pinot noir. Ses deux prédécesseurs au ministère de l’Économie avaient choisi une autre voie de sortie, se mettant au service du capital russe. Politiquement, Fayot avait peu à gagner au Forum Royal. « En tant que ministre tu as toujours une clientèle ; et à l’Économie il se trouve que ce sont des entreprises », dit-il. Mais il aurait toujours tenté de « véhiculer d’autres messages » que ce soient sur les inégalités sociales ou la crise climatique. C’était assez pour irriter les chefs d’entreprise, mais trop peu pour enthousiasmer les écolos et les hipsters.

À la Chambre, Fayot a affûté son profil de socialiste de gauche. Même si on le décrit comme un solitaire en politique, Fayot est un des rares au sein du LSAP à avoir posé des accents politiques. Il a ainsi invité le gouvernement à « examiner » l’idée de rétrocessions fiscales, pointant « les inégalités liées au développement asymétrique entre le Luxembourg et les régions voisines ». Il s’est également mobilisé pour le Nouveau front populaire français, dont il a loué « le programme de rupture ». Dans le contexte de la guerre de Gaza, il a plaidé la cause du droit international.

Paulette Lenert reste la deuxième politicienne la plus populaire, à en croire le dernier *Politmonitor*. Et ceci malgré le fait (ou grâce à lui) qu’elle est largement absente du débat politique. Cinq jours après la défaite électorale, elle avait signalé qu’elle ne se voyait pas diriger la fraction socialiste. À peine un mois plus tard, en novembre 2023, une maladie chronique s’est déclarée, explique Lenert. Elle aurait « appris à vivre avec » et se sentirait mieux aujourd’hui. Cela fait des mois que des

rumeurs présagent son départ imminent : « Paulette » serait sur le point de devenir magistrate, avocate d’affaires, ambasadrice... « et c’est toujours de source très sûre », s’amuse Lenert qui y voit « beaucoup de *Wonschdenken* de la part de certaines personnes ». Elle assure qu’à l’heure actuelle, elle ne songerait pas à exercer une activité professionnelle à côté de son mandat.

Face au *Land*, l’ancienne haute fonctionnaire ne cache pas que le travail de l’opposition et elle, cela fait deux. « Réagir au taquet, ce n’est pas ma tasse de thé ». Elle serait « een Dossiersmënsch », sa vocation ne serait pas de critiquer mais d’être « constructive ». Non sans fierté, elle cite ses trois motions renvoyées en commission : Le premier sur la faisabilité d’un « *Mietspiegel* », le deuxième sur la protection des acquéreurs de Vefas et le troisième sur l’introduction de chambres spécialisées au Tribunal administratif. L’idée de travailler « dans le back-office » sur le prochain programme électoral lui plairait.

Le LSAP devrait formuler des « solutions socialistes », et être prêt à en assumer « le risque », estime Max Leners. Même s’il concède que « le prix à payer » pourrait être élevé. Il cite le cas de l’Autriche où les conservateurs viennent de faire sauter les négociations de coalition avec les socialistes, parce que ceux-ci s’opposaient à leur agenda néolibéral. Au lendemain de l’échec des négociations, la *Frankfurter Allgemeine Zeitung* fustigeait le SPÖ, avec lequel il ne serait pas possible de libérer les « Wachstumskräfte », c’est-à-dire de réduire les charges patronales, d’augmenter l’âge de départ à la retraite et d’« éliminer la bureaucratie ». Restait l’option d’extrême-droite de Herbert Kickl, l’auto-déclaré « Volkskanzler ». Selon *Le Monde*, ce retournement devrait beaucoup à « la pression du patronat autrichien, qui était ulcéré par les revendications du SPÖ d’introduire des droits de succession, inexistants en Autriche ». ●



„Wéi kritt een nach e Message véhikuléiert, deen d’Leit gleewen?“

IIII Stéphanie Majerus

Die Regierung befürchtet, Luxemburg könnte bei KI-Entwicklungen abgehängt werden. Die eigentlich politischen Fragen spricht sie kaum an

Letztes Jahr im Mai verkündete das Staatsministerium, seit Tagen kursiere in den sozialen Medien ein Video mit Premierminister Luc Frieden, in dem er die Menschen dazu aufruft, Geld in ein Programm für künstliche Intelligenz zu investieren. „Wir möchten darauf hinweisen, dass es sich hierbei um ein gefälschtes Video handelt.“ Ähnliche KI-manipulierte Videos gab es bereits mit DP-Außenminister Xavier Bettel und Bürgermeisterin Lydie Polfer (DP). Das manipulierte Bildmaterial wird von KI-generierten Stimmen der Politiker begleitet, um den Eindruck einer echten Ansprache zu erwecken. Mitte Dezember des vergangenen Jahres tauchte ein gefälschter *RTL*-Post auf, der den ehemaligen Kommissionspräsidenten Juncker in einem Gerichtssaal zeigte: „Charges against Jean-Claude Juncker confirmed“, so die angebliche Nachricht. In einer (echten) Stellungnahme zum gefälschten Material schreibt *RTL*, es handele „sich schlicht und einfach, und daran werden wir uns in Zukunft gewöhnen müssen, um eine von künstlicher Intelligenz erzeugte Werbung, die daher völlig falsch ist“.

Fake News hätten einen nachweisbaren Einfluss auf unsere Gesellschaft, sagte Jens Kreisel, Rektor der Universität Luxemburg, Ende Dezember in einem *RTL*-Interview mit Caroline Mart. „Wir werden sehen, dass die Demokratie doch recht fragil ist“, schätzte er künftige Entwicklungen ein. Mart spielte diese Einschätzung im *RTL*-Neujahrsinterview mit CSV-Premier Luc Frieden ein und fragte ihn, ob er dem Rektor zustimmt. Russlandfreundliche Regierungen seien das eigentliche Problem, nicht KI, entgegnete der Premier. Er sehe mehr Vorteile als Risiken: „Ech gesinn esou vill nei Méiglechteken am Gesondheetswiesen an am *autonomous* Fueren.“ Allerdings klingt er nicht durchgehend wie ein Optimist, sondern eher wie jemand, der *Fomo*, Fear of Missing Out, hat: „Mir müssen eis ëmt Domänen wéi Dateneconomie ganz massiv këmmern.“

Vor sechs Wochen schwor die Budget-Berichterstatterin Corinne Cahen (DP) das Parlament auf Techno-Optimismus ein. Die „neuen KI-Entwicklungen“ könnten uns helfen, den Klimawandel „in den Griff zu bekommen“. Gerade für Luxemburg bringe KI viele „Chancen“. Sie sehe „Nischen“, ruft sie am Rednerpult der Chamber – etwa im Bereich der personalisierten Medizin. Laut *Spiegel* soll dieser Markt bis 2032 auf 500 Milliarden Dollar anwachsen. „An do muss Lëtzebuerg dobäi sinn.“ Mit dem neuen, EU-mitfinanzierten Quantencomputer, der 2026 in Betrieb gehen soll, würde Luxemburg zudem seine Cybersicherheitsinfrastruktur verbessern – insbesondere im Satelliten- und Militärbereich. Cahen zeigte sich beeindruckt von technischen KI-Wundern: Durch KI-Berechnungen vermeide Starlink tausende potenzielle Kollisionen mit Weltraumschrott. Anschließend verfiel sie in einen Stream-of-Consciousness mit Happy-End: „Wat ass, wa KI a Waffesystemer benotzt gëtt? Wou sinn déi rout Linnen fir Lëtzebuerg? Rout Linnen op der enger Säit – Opportunitéiten op der anerer Säit: Defense, KI, Datafusion, dat muss alles opgebaut ginn. Domat kréie mer dann nei Entreprises an Talenter op Lëtzebuerg, an do kënnen mer da weider drop opbauen.“ Sie sehe „Nischen am Space-Bereich“.

Tatsächlich investiert Luxemburg derzeit in KI-Infrastruktur: Mit dem Supercomputer Meluxina-AI wird auch die an ihn angegliederte AI Factory in Betrieb genommen. Neben Luxemburg beteiligen sich Deutschland, Spanien, Italien, Griechenland, Schweden und Finnland an dem Vorhaben, KI-Systeme zu vernetzen. Das EU-Projekt verschlingt



„Desinformation funktioniert ökonomisch und politisch“
Mark Cole, Professor für Medienrecht

ein Gesamtbudget von 1,5 Milliarden Euro, das durch nationale und EU-Mittel finanziert wird. Luxemburgs Anteil beläuft sich dabei auf insgesamt 126 Millionen Euro – eine letztlich bescheidene Summe, wie die *Woxx* schrieb. In den USA sollen 500 Milliarden in das Stargate-KI-Projekt investiert werden. Doch wie es genau auf dem höchst volatilen Markt weitergeht, ist unbekannt: Seit dieser Woche macht China mit DeepSeek den *Large Language Models* aus den USA Konkurrenz, die ihre *Return-on-Invest*-Probleme ohnehin kaum noch verbergen können. Neben finanzieller und technischer Abhängigkeit sieht sich Luxemburg derweil mit einem weiteren Problem konfrontiert: Kurz vor der Amtsübergabe beschloss die Biden-Regierung, das Großherzogtum von der US-Liste der „engen Verbündeten“ zu streichen, denen unbegrenzter Zugang zu den neuesten Modellen von KI-Chips gewährt wird. Die Regierung muss sich nun überlegen, wie sie an leistungsstarke Grafikprozessoren kommt, um eine performante KI-Infrastruktur aufzubauen.

Die größten Umbrüche und Vorteile erwartet Luxemburg im Finanzwesen. Die naheliegendste Etappe wird wohl eine KI-gestützte, automatisierte Identifizierung von Konten im Zusammenhang mit dem Anti-Geldwäsche-Gesetz und dem Bankgeheimnisgesetz sein. Elisabeth Margue betonte gar gegenüber *Paperjam*, KI nehme „schon jetzt einen strategischen Platz“ in der Wettbewerbsfähigkeit des Landes ein. Eine rasche Umsetzung des Artificial-Intelligence-Act, des EU-Gesetzes zur Regulierung künstlicher Intelligenz, berge Chancen für „Finanzdienstleistungen“. Die Regierung müsse „aktuelle Hindernisse“ identifizieren, „um zukunftsweisende Projekte nicht zu behindern“. Auch Corinne Cahen will im Finanzwesen „keine Zeit verlieren“. Dabei klingt sie weniger zuversichtlich als unter Zugzwang stehend: „An dat ass een Challenge, fir do direkt, direkt man virbäi ze sinn“, wie sie im *Radio 100,7* sagte. Im Parlament mahnte sie, man müsse „mithalten, mitentscheiden, mitinvestieren“ – Luxemburg müsse ein „*first mover*“ sein. Die Regierung dürfe den Zug „sécher net verpassen.“ (Der Deep-Learning-Zug ist seit über zehn Jahren unterwegs, der Large-Language-Model-Zug seit über fünf).

In der politischen Debatte wird kaum die Frage adressiert, wie viele Arbeitsplätze durch die KI-Automatisierung verloren gehen könnten. Die Befürchtungen werden zumeist mit dem Hinweis beiseite geräumt, dass einerseits Arbeitskräftemangel herrscht und andererseits durch neue technologische Entwicklungen Jobs entstehen, „von denen man heute noch gar nichts ahnt“, wie Thomas Klein im *Wort* ironisierend schrieb. Kommt es dennoch zu einem Kahlschlag auf dem Arbeitsmarkt, wie will der Staat die entfallenden Einkommensteuern kompensieren? Denn Algorithmen leisten keine Abgaben, hält der *Wort*-Journalist der Politik vor. Die Einkommenssteuer macht aber immerhin einen Viertel der Steuereinnahmen aus. Und eine weitere Anmerkung

sollte hinterhergeschickt werden: Der Fahrzeug- und Maschinenbaukonzern MAN plant für 2030 die Serienproduktion von fahrerlosen Lastwagen, Premier Frieden mag darin Vorteile sehen, aber welche Optionen will man den geringqualifizierten Fahrern bieten?

Eine weitere chronisch heruntergespielte Herausforderung führt zurück zu dem Fake-Frieden, der vergangenes Jahr Geld für KI-Investitionen sammelte. Im *RTL*-Background wurde die Ministerin für Digitalisierung, Stéphanie Obertin, vor zwei Wochen auf KI-generierte Desinformationskampagnen angesprochen – könnte Europa nicht wiederholt von gesteuerten Polit-Kampagnen überflutet werden? Mit dem AI-Act und dem Digital Services Act (DSA) sei der Schutz vor „illegalen Inhalten“ und „aggressiven Werbungen“ gewährleistet, antwortete sie. Der AI-Act wurde jedoch noch nicht in nationale Gesetzgebung umgesetzt. Wenn es soweit ist, soll er für Transparenz und Nachvollziehbarkeit beim Einsatz von Künstlicher Intelligenz innerhalb der Europäischen Union sorgen und deren Anwendung je nach Risikobewertung unterschiedlich regulieren. Der DSA konnte zwar bisher erfolgreich gegen einige illegale Inhalte vorgehen, aber er ist eine reaktiv ausgelegte Gesetzgebung, die Hassreden und Ähnliches ahndet, sofern sie gemeldet werden. Ein proaktiver Schutz müsste mit Upload-Filtern vorgehen, was technisch schwer umsetzbar und anfällig für Zensur ist. Deshalb sagte die Ministerin auch: „De beschte Schutz ass, wa Bierger sech informéieren, au Courant setzen, kritesch bleiwen.“ Nur wo bleibt ein zeitgemäßes Konzept, um Medienkompetenz in allen Alterskategorien zu fördern?

Unklar ist auch, wie effizient der AI-Act und der DSA künftig sein werden. Im Herbst hatte J. D. Vance gedroht, wenn „die Nato will, dass wir sie weiterhin unterstützen, warum respektiert die EU dann nicht die amerikanischen Werte und die Redefreiheit?“ Mark Zuckerberg wendet sich ebenfalls gegen die Transparenzanforderungen der EU; sie solle die „Freiheit, Unternehmenspraktiken vor der Öffentlichkeit zu verbergen, akzeptieren“ In einem Gespräch mit Joe Rogan meinte er, er sei „optimistisch“ – Präsident Donald Trump werde sich gegen EU-Vorgaben einsetzen. Bereits jetzt genießen amerikanische Plattformen wie *X* und *Facebook* viele Freiheiten und dürfen sich dem Pressegesetz entledigen, weil sie sich nicht als Medienunternehmen ausgeben. Elon Musk mischt sich derweil in den deutschen Wahlkampf ein, indem er die AfD-Kandidatin Alice Weidel auf *X* hochjazzt. Corinne Cahen erwähnt Elon Musk und die Wahl Trumps am 6. November kein einziges Mal in ihrer Rede Mitte Dezember.

„Naiv“ sei unser derzeitiger Umgang mit sozialen Medien, meinte der Professor für Medien- und Telekommunikationsrecht Mark Cole von der Universität Luxemburg vor zwei Wochen im *RTL*-Kloertext. Die Internet-Öffentlichkeit sei „kein Marktplatz der Ideen“ mehr, auf dem sich die besten Argumente durchsetzen. Das „Tempo der Meinungsbildung geht zu schnell“, um bei Falschmeldungen mit Gegendarstellungen Schritt zu halten. Für Unternehmen wie Meta sei es ein „politisches und unternehmerisches Programm“, dass ihnen „die Regeln egal sind“, weil sie Profit daraus schlagen, „wenn sie disruptiv wirken“. „Desinformation funktioniert ökonomisch und politisch“ – er sehe darin eine Gefahr für die Demokratie. Cole ist eine der klügsten Stimmen, die hierzulande in den letzten Monaten in der KI-Debatte zu Wort gekommen sind. Ebenso hat Jean-Jacques Rommes, Mitglied der nationalen Ethikkommission, im Sommer auf *RTL-Télé* vor den Herausforderungen durch KI gewarnt: KI-Videos seien nicht nur problematisch, weil sie in die Irre führen könnten, sondern auch, weil sie Internet-Nutzer abstupfen ließen – wer mit hundert Falschmeldungen berieselt werde, glaube womöglich auch keiner echten Warnung, wenn es darauf ankomme. Eine weitere Gefahr sieht Rommes in kognitiven Rückbildungen: „De Mënsch ass faul. Dat bestätegt sech beim muskuläre Schaffen, mä och beim Denken.“ Man solle ihnen nicht das Denken überlassen. Der ehemalige UEL-Vorsitzende warnte im Kloertext vor zwei Wochen zudem, in Amerika komme derzeit eine ungute Allianz zwischen Wirtschafts- und Politikakteuren zusammen, die Fragen bezüglich Kapital und Machtkonzentration aufwerfe.

Corinne Cahens Analyse, in einer Welt in der Milliardäre Politiker und reichweitenstarke Plattformen kaufen, lautet allerdings so: „Wéi kritt een nach e Message véhikuléiert, deen d’Leit nach gleewen, och als Politik? Mee dorop berout d’Demokratie, dass ee Vertrauen an d’Institutionen huet. D’Leit solle kritesch si mat deenen, déi an enger Entscheidungsposition sinn, mee se musse Grondvertrauen hunn an d’Demokratie an an d’Institutionen.“ Vertrauen aber reicht in einer dysfunktionalen Kommunikationswelt nicht mehr. Und man kennt das alte Sprichwort: Vertrauen ist gut, Kontrolle ist besser. Die Kontrolle ist der hiesigen Politik in punkto sozialer Netzwerke jedoch abhandengekommen. Cahen rät Pressorganen stattdessen, sie sollten mit KI soziale Netzwerke mit „kreativen“ Inhalten füttern, um „an ein neues, weniger zeitungsaффines Publikum heranzukommen“. Um Fake News entgegenzuwirken, wünscht sie sich, dass KI-generierte Inhalte gekennzeichnet werden. Ob sich die Internet-Trolls und Bots daran halten? ●

KI-Anwendungen

Einige hiesige Privatunternehmen arbeiten bereits erfolgreich mit KI. Antoine Welter leitet das Start-up Circu Li-ion, das über Sensoren KI-gesteuerte Roboter Batterien recycelt. Batterien auseinandernehmen ist eine für Menschen gesundheitsschädliche Tätigkeit. Creos simuliert Eingriffe im Stromnetz mithilfe eines digitalen Zwillings, den die luxemburgische Firma Datathings entwickelt hat. Das KI-Modell ermöglicht es, das Netz effizienter zu verwalten und Schwachstellen gezielter zu beheben. Mit Talkwalker sitzt auf dem Kirchberg ein großer Player, der mit

Blue-Silk-GPT Social Listening betreibt, um Verbrauchertrends mithilfe von KI zu entschlüsseln. Statt auf Volumenmetriken setzt das Unternehmen auf Datensegmentierung – das beschleunigt die Rechenprozesse. Auch in der Landwirtschaft setzen einige Betriebe KI ein, wie Landwirtschaftsministerin Martine Hansen (CSV) diese Woche im Rahmen einer parlamentarischen Anfrage der DP-Abgeordneten Luc Emering und André Bauler hervorhob: Sensoren und GPS-Systeme würden in einigen Betrieben automatisierte Dosierungen für Dünger, Pestizide und Saatgut vornehmen. SM

ZUFALLSGESPRÄCH
MIT DEM MANN IN DER EISENBAHN

Niedertracht

„Warum seit Wochen dieses Angstheulen vor dem Faschismus? Und warum dieses prophetische Warnen? [...] Und übrigens, leider, möchte man sagen, wo ist bei uns auch nur die Ahnung einer faschistischen Gefahr?“ (*Luxemburger Wort*, 22.4.1933).

Vergangene Woche verfassten acht Jungpolitiker von CSV, DP, LSAP und Grünen einen Offenen Brief. Sie machten auf sich und ihre Besorgnis aufmerksam: „[L]es démocraties occidentales sont de plus en plus menacées, les partis populistes et d’extrême droite gagnant du terrain dans le monde entier.“

Sie schrieben dem Kammerpräsidenten, dem Premierminister. Es sei nötig, dieser Bedrohung zu widerstehen, die Freiheiten zu schützen, zu stärken: „Un aspect important est la réglementation des médias sociaux et des autres plateformes en ligne.“ Empfehlenswert seien auch Medienerziehung, größere Bürgerinnenbeteiligung.

Den Altpolitiker und LSAP-Staatsrat Alex Bodry treiben die gleichen Sorgen um. Er rät: „Protéger durablement d’indépendance (sic) de la Justice et préserver le pluralisme des médias, voilà deux priorités absolues dans le combat contre l’illibéralisme ambiant en Europe“ (*Le Luxembourg, son régime politique et ses institutions*, Luxemburg, 2024, S. 325).

Ihre Besorgnis über Trump, Milei, Meloni, Orbán, Le Pen, Weidel, Kickl ist verständlich. Ihr Mut reicht zur Anprangerung der Symptome: der Lügen auf *Facebook*, *X*, *Tiktok*. Doch erfolgreich gegen die sich beschleunigende Faschisierung wäre nur die Behebung der Ursachen.

Dazu zählen die weltweite Entfesselung der Marktkräfte, der Wettbewerbsfähigkeit, der Privatisierung, der Finanzialisierung, des Steuerdumpings, der Demontage des Sozialstaats. Eine wohlhabende Minderheit profitierte davon. Sie redete ihren Opfern ein: Für alle reicht es nicht. Für alle reichen die Arbeitsplätze, das Kindergeld, die Wohnungen, das Erbarmen nicht. Das Boot ist voll. Manche Machtlosen geben den Druck von oben nach unten weiter. Auf die noch Machtloseren, noch Ärmeren, die später Gekommenen.

„De telles conditions semblent loin de nous“, schreiben die Nachwuchspolitiker. „[L]e Luxembourg semblait à l’abri de la tentation du populisme“, findet Alex Bodry. Die lokale Besonderheit scheint paradox: Die Ursachen des lokalen Geschäftserfolgs sind auch die Ursachen der globalen Faschisierung.

Von der Steueroase abgeworfener Mehrwert erspart die Demontage des Sozialstaats. Sein Fortbestehen verhindert den Bankrott der Sozialdemokratie als Partei der Arbeiterklasse. Viele Verbittertere haben kein lokales Wahlrecht. Statt ADR wählen sie Le Pen, AfD – zu Hause. Luxemburg exportiert Rechtsextremismus wie Dieselabgase, Raucherbeine.

Die Politik der Niedertracht ist dem Land nicht fremd. Sie marschiert nicht in Springerstiefeln. Sie stolziert im Kaschirmantel durch die *Groussgaass*. Sie ist nicht das Gegenteil rechtsextremer Politik. Sie ist ihre Einstiegsdroge, das kleinere Übel: Die Kriminalisierung der Bettlerinnen, Obdachlosen, die Drangsalierung Asylsuchender, die Übervorteilung von Grenzpendlerinnen, die soziale Segregation in den Schulen, die Schwächung der Gewerkschaften, die entspannte Klimapolitik, die rasante Militarisierung.

Die gutbürgerliche Niedertracht bedient Ressentiments. Sie ist anschlussfähig. Wenn die nächste Krise droht. Wenn die Europäische Union weiter nach rechts rückt. Wenn die USA Strafzölle verhängen. Wenn Unternehmerlobbys Demokratie für geschäftsschädigend erklären.

„Die Völker reagieren schließlich mit Gewalt auf eine Krankheit, die Liberalismus und Sozialismus nun einmal sind. Und da ist gar kein Schaden darum. [...] Ein bißchen Faschismus – wohl verstanden – wäre absolut nicht vom Uebel“ (*Luxemburger Wort*, 22.4.1933). ● ROMAIN HILGERT

L’excédent en fumée

IIII Pierre Sorlut (avec Peter Feist)

Les fonctionnaires luxembourgeois peuvent remercier les fumeurs des pays alentours. L’augmentation de leur traitement de 2,5 pour cent sur deux ans présentée mercredi par le ministre de la Fonction publique, Serge Wilmes (CSV), est à comparer à celle des droits d’accises perçus sur les ventes de paquets de clopes. Pour les 37 500 fonctionnaires des ministères et de l’administration, elle équivaut à un montant global de 195,5 millions d’euros. Les accises sur le tabac progressent de 172,6 millions d’euros entre 2023 et 2024, selon les chiffres annoncés mardi par le ministre des Finances, Gilles Roth (CSV). « Une situation financière plus favorable pour mieux affronter les défis d’aujourd’hui et de demain », titrait la rue de la Congrégation pour son communiqué présentant les tendances favorables au niveau des recettes, avec une hausse de treize pour cent sur un an.

Les accises sur le tabac augmentent de 17 pour cent donc. À 1,2 milliard, elles talonnent les sous générés par la taxe d’abonnement (prélevée sur les avoirs des fonds d’investissement) qui, à 1,3 milliard, augmente de huit pour cent. Loin derrière le premier revenu de l’Enregistrement qu’est la TVA à 5,8 milliards, laquelle augmente de quinze pour cent. Les principales recettes de l’Administration des contributions directes restent les prélèvements sur les salaires, à 6,6 milliards avec neuf pour cent d’augmentation en un an. L’impôt sur les collectivités (entreprises) signe

la plus forte hausse en volume en comparaison annuelle avec 853 millions glanés pour atteindre 3,4 milliards d’euros de recettes. En contraste avec une baisse des droits d’enregistrement de vingt pour cent (-46 millions d’euros) par rapport à 2023, année durant laquelle ils avaient déjà chuté de 45 pour cent (-253 millions), stigmat de la crise immobilière. Avec une augmentation de 33 pour cent, les impôts sur les revenus de capitaux ont eux franchi la barre du milliard (1,1) et suivent de près les recettes de l’impôt sur la fortune.

Les dépenses progressent aussi avec seize pour cent de plus de prestations sociales (dont le chômage et le Revis) qui passent de 2,3 à 2,7 milliards d’euros. Loin derrière le plus gros poste de l’État providence que sont les pensions, la caisse maladie et les allocations familiales (par voie de transfert), en augmentation de huit pour cent (829 millions), culminant à 11,4 milliards d’euros. S’ajoutent 6,9 milliards de rémunération des salariés de l’administration centrale. En tout le solde de cette dernière (déficiaire de 600 millions l’an passé) progresse de 948 millions et atteint ainsi un excédent de 317 millions.

Ce montant vanté mardi va en réalité intégralement partir en fumée dans l’augmentation de la fonction publique présentée mercredi. Car celle-ci va être transposée aux salariés de l’État qui ne dépendent pas du ministre Wilmes, comme ceux des communes

(Léon Gloden, CSV), de la sécurité sociale (Martine Deprez, CSV) ou encore des établissements publics (qui ont leurs ressorts ministériels respectifs). Circule le chiffre officiel de 60 000 personnes concernées (le corps électoral pour le renouvellement de la chambre des fonctionnaires et employés publics). Une fois l’accord transposé dans tous les secteurs publics, la rue de la Congrégation s’attend à un quasi-doublement du coût annoncé mercredi, soit autour de 350 millions d’euros sur deux ans.

À la Chambre, selon les échos rapportés par les radio *RTL* et *100,7*, l’on juge « raisonnable » l’accord touchant un quart du corps électoral. L’éditorial de Roy Grotz sur *rtl.lu* est un peu plus nuancé. Après avoir flatté le travail des fonctionnaires, le rédacteur en chef de la radio de service public parle d’un « apartheid social » généré par ces séries d’accords, avec quarante pour cent d’une masse salariale de 4,9 milliards d’euros (ministères et administration) gagnant plus de 10 000 euros par mois qui s’oppose à une grande partie du secteur privé, lequel se bat pour préserver des acquis comme la retraite, les conventions collectives ou même le repos du dimanche. Précisons ici que l’accord salarial prévoit (en autres mesures) une augmentation du montant maximal éligible pour bénéficier de la subvention d’intérêts (de 150 000 à 400 000 euros), ainsi que sa durée (de quinze à 25 ans). La crise immobilière, pas pour tout le monde. ●



Älter und noch arbeiten

|||| Peter Feist

Den Beschäftigungsgrad über 55-Jähriger zu steigern, ging bisher in Konflikten um unternehmerische Freiheit und Mitsprache der Gewerkschaften unter

Dass Menschen von Mitte fünfzig und älter berufstätig sind, ist in Luxemburg verhältnismäßig wenig verbreitet. 2022 war es knapp jeder Zweite. Da lag die Beschäftigungsquote der 55- bis 64-Jährigen bei 46,6 Prozent. Im Vergleich der OECD-Länder war sie nur in der Türkei mit 32,5 Prozent noch niedriger. In Island war sie mit 82,6 Prozent am höchsten.

Wenngleich die Konjunktur zurzeit nicht gut ist und die Arbeitslosenquote bei 5,9 Prozent verharrt, beklagen die Betriebe dennoch einen Mangel an qualifiziertem Personal. Je nach Sektor verschieden laut zwar, doch im jüngsten *Baromètre de l'économie* der Handelskammer, das vergangenen November erschien, hatten 59 Prozent der befragten Unternehmen den „manque de main d'œuvre qualifiée“ die für sie größte Herausforderung für 2025 genannt.

So dass die Betriebschefs daran interessiert sein müssten, ihr schon etwas in die Jahre gekommenes Personal zu halten. Wegen seiner Erfahrung und weil Knappheit herrscht. Und vielleicht auch wegen seines Arbeitsethos. Romain Schmit, der Direktor der Handwerkerföderation, formuliert es so: „Die Generation Z fragt in Einstellungsgesprächen Sachen, die ich mich nicht zu fragen getraut hätte, als ich jung war. Zum Beispiel, wann das erste Sabbatical genommen werden kann.“

Geht es um Ältere, ist natürlich auch von den Renten zu reden. Aber gibt es im Personalmanagement Ansätze, die speziell auf Ältere zugeschnitten sind? Die zum Beispiel in Betracht ziehen, dass verminderte physische Leistungsfähigkeit durch andere, entsprechend angepasste Arbeitsaufgaben aufgefangen werden kann? Tauschen die Betriebe sich über *best practices* aus?

Eine Anfrage bei den Unternehmerverbänden führt nicht weit. Fedil, Horesca und Versichererverband Aca antworten nicht. Die Bankenvereinigung ABBL und die Luxembourg Confederation, in der vom Einzelhandel bis zu Transportbetrieben mehrere Branchen regroupiert sind, meinen, dazu sollte sich besser der Unternehmerdachverband UEL äußern. Bleibt die Handwerkerföderation. Romain Schmit geht davon aus, dass „die meisten“ Betriebe im Handwerk an Maßnahmen für Ältere interessiert sein müssten. Kleine Betriebe vielleicht weniger, doch es herrsche Arbeitskräftemangel. Von direkt erwähnenswerten Initiativen weiß Romain Schmit allerdings nichts. Als er bei den Mitgliedsverbänden der Föderation nachfragt, bleibt das ohne Resultat.

Was nicht heißen muss, dass es keine solchen Initiativen gibt. Doch dass es viele wären, darauf deuten schon die Zahlen der Arbeitsmarktverwaltung Adem nicht hin. Zwischen Juni 2023 und Juni 2024 lag in sämtlichen Sektoren der Anteil der Neueinstellungen von über 55-Jährigen bei nur vier bis acht Prozent. Am höchsten war er im Bau- und im Transportgewerbe, am niedrigsten im Handel, der IT-Branche, dem Finanzsektor und im öffentlichen Dienst. Am meisten rekrutiert wurden überall 25- bis 34-Jährige. Strukturell liegt der Akzent dort.

[...]

Sven Becker

In der Firma
Rotarex in
Lintgen

Wirtschaft

[Fortsetzung von Seite 13]

UEL-Direktor Marc Wagener meint auch, dass ältere Mitarbeiter/innen zu halten, zur „immer größeren Herausforderung“ werde. Doch wie er die Sache sieht, sei die hierzulande niedrige Beschäftigungsquote der Älteren „vor allem durch das großzügige Rentensystem zu erklären“.

Was auch ein wenig erhellt, weshalb die meisten Unternehmensverbände zum Thema entweder nichts sagen, oder vorziehen, dass die UEL das tut: Eine Rentenreform schwebt in der Luft. Aber ganz Unrecht hat der UEL-Direktor mit seiner Einschätzung vermutlich nicht. In Luxemburg kann eine Altersrente nach 40 Beitragsjahren angetreten werden, frühestens mit 57. Wer mit Beitragsjahren und „Ergänzungszeiten“ auf 40 Jahre kommt, darf ab 60. Ergänzungszeiten können zum Beispiel Ausbildungsjahre sein, die zwischen 18 und 27 absolviert wurden. Auf die Höhe der Rente haben sie einen nur sehr geringen Einfluss, gelten aber als „Stage-Zeit“, um früher gehen zu können, sofern die zu erwartende Rente hoch genug erscheint. Das ist die Abwägung, die alle Älteren irgendwann anstellen dürften: Ob es sich lohnt, länger zu arbeiten, wenn man nicht muss. Aber auch, ob es auszuhalten wäre. Die Frührente ab 57 wurde auch eingeführt, um schwer körperlich Tätigen entgegenzukommen. Andernfalls müsste definiert werden, was „travaux pénibles“ sind, nach denen ein früherer Renteneintritt zulässig wäre. In Frankreich wurde darüber vor anderthalb Jahrzehnten fünf Jahre lang diskutiert. Ohne zu einem Resultat zu gelangen, mit dem alle Seiten zufrieden gewesen wären.

In Luxemburg hatte die CSV-LSAP-Regierung vor 13 Jahren noch einen anderen Weg einzuschlagen versucht. Er hat mit der Frage zu tun, ob es ein an die Generationen in den Betrieben angepasstes Personalmanagement gibt. Die Rentenreform von 2012 sollte nicht nur die Leistungen kürzen. Sie versprach auch einen „véritable Pacte de l'âge“. Bestandteil der Rentenreform selber war er nicht. Es sollte später Gesetzentwürfe geben. Zum Beispiel über „Plans de gestion des âges“, die in Betrieben ab 150 Beschäftigten obligatorisch werden sollten. Oder über eine Kombination aus Teilzeit und Teilrente. Diese beiden Versprechen nahmen die Gewerkschaften OGBL und LCGB offenbar ernst. Als sie im Oktober 2012 ihren Widerstand gegen die Rentenreform von LSAP-Sozialminister Mars Di Bartolomeo und CSV-Finanzminister Luc Frieden aufgaben, erklärte der damalige OGBL-Präsident Jean-Claude Reding das vor der Presse unter anderem mit den in Aussicht stehenden Plänen zum Personalmanagement und der Teilrente-Teilzeit-Kombi. Bis heute gibt es beide nicht.

2012 war die UEL für Nicolas Schmits Plans de gestion des âges. Zwei Jahre später verrissen Handels- und Handwerkskammer den Entwurf und den Gewerkschaften gefiel er auch nicht

Die Frage nach dem Warum ist nicht uninteressant. Denn parallel zu den öffentlichen Debatten mit Mars Di Bartolomeo um eine Rentenkürzung lief im Ständigen Beschäftigungskomitee CPTe eine nicht öffentliche mit LSAP-Arbeitsminister Nicolas Schmit um die „Plan des âges“. Nicht ohne Erfolg, wie es schien: Der damalige UEL-Direktor Pierre Bley freute sich am 22. März 2012 in einer Sitzung des parlamentarischen Sozialausschusses, dass Schmit im CPTe einer „politique incitative et non punitive“ den Vorzug gegeben und von „certaines mesures insensées“ abgesehen habe. Und: Die UEL „souscrit notamment à la disposition prévoyant une obligation pour l'employeur occupant plus de 150 salariés d'élaborer un plan de gestion des âges“, so das Protokoll der Sitzung.

Wieso Schmit den Gesetzentwurf, den er zwei Jahre später als Arbeitsminister der ersten DP-LSAP-Grüne-Regierung im Parlament einreichte, aufgab, ist nicht genau zu rekonstruieren. Handels- und Handwerkskammer verrissen in ihrem gemeinsamen Gutachten „en premier lieu l'obligation d'instaurer un plan de gestion des âges pour les entreprises d'au moins 150 salariés“. Das müsse von den Unternehmen selber ausgehen. Der Arbeitnehmerkammer ging der Text nicht weit genug: Wieso sollten nicht auch kleinere Betriebe solche Pläne aufstellen? Und wieso wollte der Arbeitsminister die Kombination aus Rente und Teilzeit nur zu einer Möglichkeit machen und nicht zu einem Recht? Dass der Gesetzentwurf ein Kompromiss mit allen Seiten sei, bestritten die Gewerkschaften ebenso wie das Patronat. Nicolas Schmit habe allein gehandelt.

Seit Oktober 2015 liegt der Gesetzentwurf in einer parlamentarischen Schublade. Nach jeder Kammerwahl wurde er der nächsten politisch zuständigen parlamentarischen Kommission übergeben; am 24. November 2023 war das

wieder so. Ob CSV-Arbeitsminister Georges Mischo darauf zurückkommt und schon weiß, mit welchem Ziel? Die Presseabteilung des Ministeriums teilt mit, der Gesetzentwurf werde auf jeden Fall „tiefgreifend analysiert“. Würde er weiterverfolgt, müsse es neue Verhandlungen mit den Sozialpartnern geben.

Weil die im Ständigen Beschäftigungsausschuss geführt werden müssten, den OGBL und LCGB am 8. Oktober demonstrativ verließen wegen Mischos Aktionsplan-Vorentwurf für Kollektivverträge auch ohne Gewerkschaften, ist fraglich, ob über Plans de gestion des âges und Teilrenten plus Teilzeit diskutiert werden könnte, während Sozialministerin Martine Deprez (CSV) vielleicht nach der *Rentrée* Ernst macht mit einer Rentenreform. Eine schlechte Idee scheint ein organisiertes Personalmanagement der Generationen nicht. Denn von alleine gibt es offenbar keines. Ein gleitender Übergang in den Ruhestand durch Verbindung von Teilrente und Teilzeit hört sich auch nach einer guten Idee an. Bisher gibt es das nur im öffentlichen Dienst, seit 2018 sehr flexibel. Während eine *retraite progressive* bezogen wird, kann zwischen 25 und 90 Prozent weitergearbeitet werden. Die meisten Staatsbeamten würden 50-50 wählen, teil das Ministerium des öffentlichen Dienstes mit. Viele nähmen die progressive Pension aber nicht in Anspruch: Vergangenes Jahr waren es 18 Beamte, im Jahr davor 24.

Vergleichbar damit gibt es im Privatsektor nur eine *pré-retraite progressive*. Die Arbeitszeit wird um 40 bis 60 Prozent verkürzt, für maximal drei Jahre, in der Regel nur für Beschäftigte zwischen 57 und 63. Stets muss für die freigebliebene Arbeitszeit ein bei der Adem eingeschriebener Arbeitsuchender eingestellt werden. Dann übernimmt für den Teil-Frührentner der Beschäftigungsfonds die Rentenzahlung. Wie das Arbeitsministerium mitteilt, werde die Maßnahme immer beliebter. 2022 wurde sie 137 Mal genutzt, 2024 272 Mal.

Können Plans de gestion des âges und flexiblere Rentenlösungen den Betrieben wertvolle Arbeitskräfte erhalten und zugleich die Rentenkasse füllen helfen? Das hängt auch davon ab, was damit politisch vor allem gewollt ist. In ihrem Beitrag zum Renten-Avis des Wirtschafts- und Sozialrats wies die UEL im Juli darauf hin, dass längerer Verbleib in Beschäftigung zu mehr Rentenrechten führt, weil das Luxemburger System so großzügig ist. Was mathematisch stimmt, aber politisch hieße, die Rentenleistungen auf jeden Fall weiter zu kürzen. Vielleicht auch ohne begleitende Pläne zum Personalmanagement. ●



Le tournant de 82

IIII Julie Ming

Au cours du siècle, la construction de logement abordable est passée du privé au public avec un résultat pour le moins mitigé

Il est un fait indiscutable que les acteurs privés (employeurs, promoteurs privés) participent peu à l’effort de construction de logements abordables qui repose, à l’exclusion des obligations découlant du pacte logement 2.0, quasi-exclusivement sur les épaules des promoteurs publics. La Cour des comptes relevait ainsi dans un rapport publié en 2019 que « l’implication (dans la construction de logements sociaux) de l’initiative privée se limite à quelques conventions signées entre l’État et des sociétés de droit privé et ceci uniquement pour des logements d’étudiants ».

Pourtant, la relation entre les sociétés de droit privé et le logement abordable n’a pas toujours été distante, comme elle l’est aujourd’hui ! Ce sont d’ailleurs les principaux employeurs du pays (HADIR, Société Anonyme des Hauts Fourneaux et Forges de Dudelange, ARBED) qui, peu après l’entrée en vigueur de la loi du 29 mai 1906 sur les habitations à bon marché, ont porté sur les fonts baptismaux les premiers promoteurs actifs dans le logement social au Luxembourg que furent la société anonyme pour la construction de maisons ouvrières à Dudelange, la société anonyme pour la construction d’habitations à bon Marché¹ et la société immobilière du Verlorenkost. Via ces sociétés, la forge luxembourgeoise a pu construire des cités ouvrières (e.g. cités Raemerich-Weierwuuës et Émile Mayrisch) et des logements de service qui ont permis de fidéliser et sédentariser leurs salariés.

Aussi, les grandes entreprises de l’époque ont, en complément de leur offre locative, permis à leurs salariés de devenir propriétaires en y mettant les moyens et les formes : vente de terrains à bâtir à des prix avantageux, élaboration gratuite (notamment par — excusez du peu — Sosthène Weis) de plan de construction, cession au prix de revient de matériaux de construction, avances sur salaires pour raison d’acquisition immobilière, prime de construction, surveillance gratuite des chantiers, interventions patronales auprès des institutions de crédits pour l’octroi de prêts à ceux de leurs salariés qui étaient chefs de familles, etc.

Puis, désindustrialisation du tissu productif grand-ducal faisant, le paternalisme patronal et ses offres de logements avec clause de fonction ont peu à peu disparu. C’est dans ce contexte que la politique étatique du logement, articulée autour de l’emblématique loi du 25 février 1979 qui regroupera dans le corps d’un même texte l’ensemble des mesures publiques en faveur du logement, est montée en puissance. Le chapitre 3 (aides à la construction d’ensembles) de cette loi a depuis façonné la politique grand-ducale du logement abordable.

Dans sa version d’origine de 1979, ce chapitre stipulait que : « L’État est autorisé à favoriser par des participations financières l’initiative de promoteurs publics ou privés en vue de l’acquisition et de l’aménagement de terrains à bâtir ainsi que de la construction de logements à coût modéré destinés à la vente ou à la location » (article 15) ; « Sont considérés comme promoteurs, dans le sens de la présente loi, les personnes physiques ou morales, à caractère public ou privé, qui s’engagent, par convention à établir avec le membre du gouvernement ayant le logement social dans ses attributions, à construire, ou à faire construire, des logements à coût modéré. [...] Elle (i.e. la convention) fixe les conditions d’octroi et l’importance des participations de l’État, les droits et les obligations du promoteur ainsi que les droits de contrôle de l’État » (article 16).

Mais trois ans plus tard (novembre 1982), le ministère de la Famille, du Logement social et de la Solidarité sociale déposera un projet de loi dans lequel il était décidé d’exclure le secteur privé du logement social. Compte tenu de quelques expériences négatives des autorités avec des promoteurs privés engagés dans des projets de construction d’ensembles, notamment deux faillites retentissantes (Infraplan et GTL) qui ont obligé le fonds pour le logement à coût modéré à reprendre certains chantiers de logements sociaux, le gouvernement entendait « limiter à l’avenir les aides à la construction d’ensembles aux (seuls) promoteurs publics qui, en raison de la continuité de leurs missions et de leur expérience dans le domaine du logement social, peuvent offrir à l’égard des acquéreurs et également à l’égard de l’État toutes les garanties en ce qui concerne l’affectation des aides touchées ».

La nouvelle incitation au paternalisme immobilier patronal introduite par la loi d’août 2023 n’est pas un échec, mais elle ne marche pas

Le projet de loi proposera en conséquence de remplacer les articles 15 et 16 de la loi de 1979 par : « L’État est autorisé à favoriser par des participations financières l’initiation de promoteurs en vue de l’acquisition ou de l’aménagement de terrains à bâtir ainsi que la construction de logements à coût modéré destinés à la vente ou à la location » (nouvel article 15) ; « Sont considérés comme promoteurs dans le sens de la présente loi les communes ou syndicats de communes, les sociétés fondées sur base de la loi du 29 mai 1906 sur les habitations à bon marché et le fonds pour le logement à coût modéré créé par la loi du 25 février 1979 concernant l’aide au logement » (nouvel article 16).

La commission (parlementaire) de la santé et de la famille, au même titre que la Chambre des employés privés, la Chambre de Commerce, la Chambre des métiers et le Conseil d’État, était d’avis que l’exclusion des promoteurs privés risquait d’être préjudiciable au logement social et a par conséquent amendé le texte gouvernemental en proposant comme alternative de ne pas toucher à l’article 15 tel qu’il existait mais de modifier l’article 16 comme suit : « Sont considérés comme promoteurs publics au sens de la présente loi les communes ou syndicats de communes, les sociétés fondées sur base de la loi du 29 mai 1906 sur les habitations à bon marché et le fonds pour le logement à coût modéré créé par la loi du 25 février 1979 concernant l’aide au logement. Les critères de définition des promoteurs privés au sens de la loi sont précisés par voie de règlement grand-ducal ».

C’est cette version amendée de l’article 16 que retiendra la loi du 23 juillet 1983 ayant pour objet de modifier la loi du 25 février 1979 concernant l’aide au logement. Oubli volontaire, le règlement grand-ducal prévu par le nouvel article 16 n’a jamais vu le jour et, contrairement à ce que fut l’intention des législateurs, les promoteurs privés ont été depuis exclus — de jure — du bénéfice des aides à la construction d’ensembles. Une loi de 2002 a néanmoins utilement augmenté la loi de 1979 de l’article 30ter qui prévoit que « l’État peut participer jusqu’à concurrence de soixante-quinze pour cent du prix de construction ou d’acquisition de logements locatifs réalisés par des associations sans but lucratif, fondations, fabriques d’église,



Cité « im gelben Bommert » à Schiffflange, 1915-1922, réalisée pour l’ARBED par la société SAMOD. Photo tirée de l’ouvrage d’Antoinette Lorang, Luxemburgs Arbeiterkolonien und billige Wohnungen 1860-1940

communautés religieuses ayant conclu une convention avec le gouvernement, hospices civils ou offices sociaux ». Les sociétés d’impact sociétal dont le capital social est constitué à cent pour cent de parts d’impact (SIS) ont été rajoutées à la liste des investisseurs en logements locatifs éligibles à la subvention jusqu’à 75 pour cent en 2018.

Hélas, alors que même des HENRY (high earners, not rich yet) se plaignent d’avoir, à cause des coûts élevés du logement, des fins de mois difficiles dès le 20, il y a eu durant deux décennies davantage d’énergie consacrée à des demandes, parfois excessives, de dépenses fiscales au profit des ménages souhaitant devenir propriétaires-occupants ou investisseurs locatifs que d’efforts consacrés à la constitution d’ASBL et de SIS par des employeurs, des promoteurs privés, des chambres professionnelles, des partis politiques ou des organisations syndicales désireux de mettre à disposition des classes laborieuses des logements à loyers modérés subventionnés jusqu’à 75 pour cent par l’État.

Avec la refonte complète de la loi de 1979 opérée par le ministre Kox, il existe, depuis le 7 août 2023, une nouvelle loi relative au logement abordable. Cette loi prévoit, entre autres, des participations financières (à hauteur de 75 pour cent) et une compensation de service public (fonction du capital investi restant) pour des logements locatifs abordables destinés à des salariés et qui sont réalisés par des SIS/ASBL/fondations « patronales » agissant comme promoteur sans but de lucre ; les logements en question, dont les loyers sont à calculer en fonction des revenus des salariés-locataires, devront faire l’objet d’une convention de location abordable pour une période de quarante ans.

Il est encore trop tôt pour conclure que la nouvelle incitation au paternalisme immobilier patronal introduite par la loi d’août 2023 est un échec ; tout porte cependant à croire que « ça ne marche pas » ! Comment expliquer sinon que le ministre Meisch ait évoqué, à plusieurs reprises, la mise en place future d’un nouveau partenariat public-privé pour le logement abordable qui comportera un volet « projets pilotes sur terrains privés pour logements salariés » avec des conventions de location abordable d’une durée minimale de 20 ans ? ●

¹ Les Établissements d’Assurances sociales, les villes de Luxembourg, Hollerich, Esch-sur-Alzette, Differdange, Dudelange, Schiffflange, les sociétés ARBED, Paul Wurth, IDEAL, DUCHSCHER ont créé en 1919 la société anonyme pour la construction d’habitations à bon marché. Rebaptisée « Gemeinnützige Wohnungsbaugesellschaft Moselfranken » durant la colonisation allemande du Grand-Duché lors de la Seconde Guerre mondiale, la société anonyme pour la construction d’Habitations à Bon Marché a changé de nom et est devenue la Société Nationale des Habitations à Bon Marché (SNHBM) le 21 mars 1955.

Le match démographique

IIII Georges Canto

La guerre économique entre États-Unis, Europe et Chine dans un contexte de dénatalité

Dans la guerre économique (au sens mercantiliste) qui les oppose depuis plusieurs années à la Chine, et désormais à l'Europe, les États-Unis disposent d'un atout assez peu évoqué : leur démographie. D'ici à 2050, leur population devrait en effet augmenter de douze pour cent, alors que celle de l'Europe diminuera au minimum de 5,5 pour cent et celle de la Chine de sept pour cent. Les pays de l'UE ont déjà amorcé un net déclin démographique. Le solde naturel est négatif de 2,6 pour mille ce qui signifie, pour reprendre une expression lugubre née dans les années 1930, que désormais « on y fabrique plus de cercueils que de berceaux ». Cette situation remonte au début des années 2000, mais, en considérant cette fois l'Europe dans sa globalité, elle est très contrastée selon les grandes régions et les pays. L'Europe méridionale et orientale est la plus affectée, avec un recul de sa population estimé à 10,5 pour cent d'ici à 2050. En revanche, celle d'Europe de l'Ouest limitera la casse, avec une baisse d'un pour cent. Celle d'Europe du Nord croîtra de 5,6 pour cent.

L'indice de fécondité est un indicateur démographique-clé il permet de prévoir l'évolution future des populations. Le renouvellement naturel est acquis si l'indice atteint 2,1 enfants par femme (pour tenir compte de la mortalité infantile). Le déclin est inévitable, à terme, en cas d'indice inférieur à 2,1. Or c'est dans cette configuration que se trouvent depuis des années plusieurs pays européens, et la situation s'aggrave. La moyenne européenne de 1,5 enfant par femme est tirée vers le bas par l'Europe du Sud (1,2 en Italie et en Espagne), mais l'Europe de l'Ouest et du Nord est à peine mieux lotie (1,6). Le Luxembourg affiche

un maigre 1,4. La baisse de la fécondité et de la natalité a pour conséquence le vieillissement de la population. D'ores et déjà en Europe, le pourcentage de seniors de plus de 65 ans dépasse celui des jeunes de moins de 25 ans : seize pour cent contre vingt pour cent en moyenne.

À l'autre bout du monde la Chine connaît une situation comparable. Le 17 janvier 2025, le Bureau national des statistiques a annoncé une troisième année consécutive de diminution de la population. Fin 2024, le pays comptait 1,408 milliard d'habitants, soit deux millions de moins en un an. La situation devrait empirer dans les prochaines décennies. La Chine ne compterait plus que 1,3 milliard d'habitants en 2050 et selon le rapport *World Population Prospect* de l'ONU, elle tomberait même à 700 millions en 2100. Le faible taux de natalité (6,3 pour mille en 2024, le plus bas depuis 1949) s'explique par une très basse fécondité : en 2023 l'indice s'élevait à seulement 1,2 enfant par femme, et ne dépassait pas 0,8 à Hong-Kong ! En revanche, la population reste plutôt jeune par rapport à l'Europe ou aux États-Unis. La proportion de moins de 25 ans (17 pour cent) est comparable mais celle des seniors est très faible : quatorze pour cent contre 22 pour cent en Europe de l'Ouest et du Sud.

Face au déclin démographique accentué de l'Europe et de la Chine, les États-Unis sont dans une position relativement favorable. Le solde naturel y est positif, grâce à un taux de natalité supérieur à celui de l'Europe (onze pour mille) et surtout à un taux de mortalité plus faible (neuf pour mille). La population américaine a en effet une structure

L'augmentation prévue de la population américaine d'ici 2050 devra beaucoup au solde migratoire

plus jeune qu'en Europe, avec proportionnellement davantage de moins de 25 ans (18 pour cent) et moins de seniors de plus de 65 ans (17 pour cent). Mais le paysage démographique est moins rose qu'il n'y paraît : l'indice synthétique de fécondité n'est plus que de 1,65. Depuis 2007, il est constamment inférieur au seuil de remplacement. Encore cette moyenne est-elle portée par la population d'origine hispanique (près de vingt pour cent du total) qui a un indice de fécondité de deux contre 1,57 au sein de la « population blanche » (un peu moins de soixante pour cent). En 2023, les États-Unis ont enregistré 3,6 millions de naissances, le nombre le plus bas depuis 1979.

En conséquence, le solde naturel pourrait devenir négatif d'ici dix ans et l'augmentation prévue de la population américaine d'ici à 2050 devrait beaucoup au solde migratoire. Comme on pouvait s'y attendre les États-Unis, l'Europe et la Chine répondent de manière très différente au défi de la dénatalité, terme qui désigne une situation où le solde naturel devient négatif. Les solutions envisagées illustrent bien le propos à caractère général, tenu en 2024 par Luca de Meo, CEO du groupe Renault : « les États-Unis stimulent, la Chine ordonne, l'Europe régule ».

Les États-Unis ne semblent pas prendre de mesures significatives pour enrayer la baisse de la fécondité. Les politiques familiales relèvent des différents États et au niveau central les programmes sont limités. Certaines mesures, comme les restrictions que l'administration Trump entend apporter à l'IVG (elles existent dans une vingtaine d'États) sont a priori sans rapport avec une quelconque volonté politique de relancer la natalité. C'est davantage la question migratoire qui alimente le débat public. À cause, en grande partie, du dynamisme économique du pays, l'immigration aux États-Unis a atteint des niveaux records sous le mandat Biden : plus de deux millions d'entrées nettes par an (à 60 pour cent illégales), selon le *New York Times*, soit davantage, même en proportion de la population, que durant le grand afflux de la fin du XIX^e siècle et du début du XX^e. Cela correspond actuellement à quarante pour cent de l'accroissement total annuel de la population. Plus de quinze pour cent de la population américaine en 2023 est née à l'étranger, ce qui dépasse le record historique de 1890.

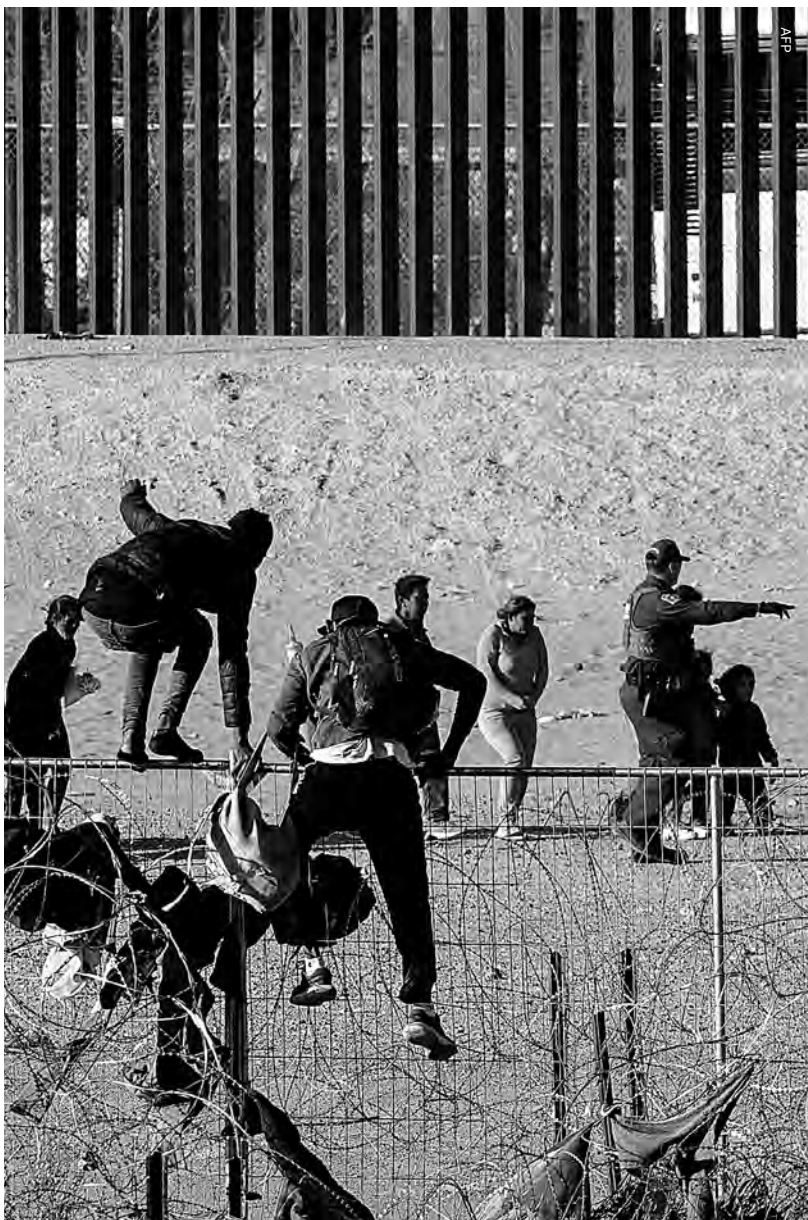
Mais ce chiffre serait très en-dessous de la réalité, le service des frontières ayant comptabilisé

3,2 millions d'entrées illégales en 2023. Bien qu'une partie des migrants aient été aussitôt reconduits à la frontière, l'importance du nombre total d'étrangers sans papiers, évalué à onze millions de personnes, a été un des thèmes centraux de la campagne de Donald Trump, qui a commencé à des prendre des mesures d'expulsion le jour de sa prise de fonctions. Nul ne sait encore quelles seront les conséquences de cette politique sur l'économie et la démographie américaines, qui se sont historiquement nourries de l'immigration. En Europe, les politiques familiales relèvent également du chacun pour soi, l'UE n'ayant pas défini de stratégie pour relancer la natalité. Certaines approches sont néanmoins partagées par plusieurs pays. Elles concernent notamment l'extension du congé parental, l'augmentation des aides financières (primes à la naissance, avantages fiscaux), la garde des jeunes enfants et la lutte contre le phénomène préoccupant de l'infertilité.

Confrontée à leur inefficacité et à la diminution déjà perceptible du nombre de personnes en âge de travailler, facteur de déclin économique, l'Europe n'a autre choix que d'accepter davantage d'immigrés pour compenser sa dénatalité. Mais la question a quitté le terrain de l'économie et de la démographie pour devenir un thème politique et social majeur et hautement sensible. Ainsi le 27 janvier, le Premier ministre français (centriste) a évoqué le « sentiment d'une submersion » qu'éprouverait déjà la population de son pays face à l'immigration, terme voisin de celui « d'invasion » prononcé par Donald Trump.

En Chine il existe aussi des dispositifs « classiques » d'encouragement à la natalité, comme les allocations familiales, les déductions fiscales, les aides au logement et à l'emploi et les services de garde d'enfants. Des encouragements spécifiques ont été mis en place. Ainsi dans le cadre d'une « nouvelle culture du mariage et de la procréation » adoptée par le Conseil d'État chinois, il a été mis fin (progressivement, à partir de 2016) à la politique de l'enfant unique datant officiellement de 1979, bien qu'entamée une dizaine d'années plus tôt. Les autorités incitent les jeunes à se marier plus tôt et entendent promouvoir un meilleur partage des responsabilités parentales. Mais ici il ne faudra pas compter sur l'immigration. Les autorités comme la population y sont totalement réfractaires, et la législation demeure très restrictive. De toute manière pour compenser la dénatalité il faudrait faire appel à plusieurs dizaines de millions d'immigrants, ce qui est inimaginable.

En conséquence, dans un état autoritaire toujours dominé par le Parti communiste chinois, les autorités n'hésitent pas à prendre des mesures coercitives. Ainsi, le gouvernement a remis en cause l'accès gratuit à la contraception pour les couples mariés. Plus grave, il s'en prend aussi aux avortements : après avoir déclaré en 2018 que les interruptions volontaires de grossesse pouvaient être néfastes pour le corps des femmes et causer des risques d'infertilité, le Conseil d'État veut limiter celles qui seraient pratiquées « à des fins non médicales » en vue « d'améliorer la santé reproductive des femmes ». La pression sociale et la surveillance publique s'accroissent : des appels téléphoniques passés par des fonctionnaires auprès de femmes en âge de procréer, avec des questions très personnelles et intrusives, cherchent à les convaincre d'avoir des enfants, ou d'en avoir davantage. Ces mesures, dont l'efficacité reste à démontrer, surtout face aux changements culturels et économiques, soulèvent de graves questions sur le respect des droits des femmes. ●



À la frontière américano-mexicaine (Ciudad Juárez) en mars 2024



Feuilleton

Sven Becker

land
31.01.2025

17

Le dessous des CA

III | France Clarinval

Attributions et rôles des conseils d'administration des établissements publics sous tutelle du ministère de la Culture sont fixés par la loi. Décryptage

La semaine dernière, Patrick Majerus, président du conseil d'administration du Mudam, démissionnait de ses fonctions. Ni le musée, ni le ministère de la Culture n'ont commenté officiellement les raisons de ce « choix individuel ». Mais dans la lettre qu'il a envoyée au ministère de la Culture, dont le *Land* a pris connaissance, le démissionnaire précise : « Depuis décembre 2023, l'institution a fait face à des plaintes concernant la directrice, à un nombre préoccupant de départs au sein du personnel et à des défaillances dans la gestion interne du musée. Un nombre significatif de collaborateurs ont exprimé leur souffrance, ce qui a eu un impact sur la mission du musée. » Majerus ajoute qu'il a transmis, en juillet dernier, aux membres du conseil d'administration et au ministère de tutelle un épais dossier (« de quarante pages ») documentant les faits. Coincé entre une direction décrite comme défaillante et un ministère qui défend d'abord la stabilité des institutions, Patrick Majerus conclut : « Après plus de dix ans d'engagement auprès du Mudam, sous différentes fonctions, il m'est impossible de poursuivre mes responsabilités. Cette décision découle de la volonté de maintenir une cohérence avec les valeurs qui ont guidé mon action. »

L'histoire du Mudam est jalonnée de moments de tension où la relation entre le conseil d'administration et la direction s'est détériorée. Pendant tout son mandat, de 2000 à 2008, la première directrice, Marie-Claude Beaud a dû se battre contre un conseil d'administration, présidé par Jacques Santer (CSV) jusqu'en 2015. On la voyait comme une empêcheuse de tourner en rond. Son approche avant-gardiste plaçant toujours l'artiste au centre n'a pas toujours été comprise dans un Luxembourg de compromis où elle était vue comme une Parisienne intransigente. Par la suite, en 2016, Enrico Lunghi a fait les frais de la frilosité du conseil d'administration qui l'a très peu soutenu après les incidents survenus devant les caméras de RTL. Un communiqué du CA disait déplorer « l'attitude déplacée de son directeur général et son emportement ». Se sentant désavoué, Lunghi avait démissionné, une décision jugée « regrettable », par le CA.

À l'époque, le conseil d'administration du Mudam (qui était encore une fondation et non un établissement public) était présidé par la princesse Stéphanie. Elle n'a jamais pris la parole publiquement concernant la gestion du musée et ni fait de commentaire sur les affaires qui secouaient le musée. (On pense au démantèlement de la Chapelle de Wim Delvoye ou une lettre anonyme dénonçant la charge de travail excessive, sous la direction de Suzanne Cotter). Philippe Dupont (collectionneur et associé chez Arendt et Medernach), était vice-président et c'est lui qui allait au front. À ses côtés, les administrateurs, certes désignés par le Gouvernement, siégeaient au conseil en leur nom personnel : des privés, collectionneurs ou managers et aucun représentant de l'État. En libéral pur jus, Xavier Bettel (DP), ministre de la Culture ne voulait pas de fonctionnaires dans ces organes d'administration. Difficile dès lors de défendre le musée auprès des ministères que ce soit la Culture ou les Bâtiments publics par exemple.

Avec la loi du 14 juillet 2023, transformant la fondation Musée d'art moderne Grand-Duc Jean en établissement public, la situation a évolué. Comme pour tous les nouveaux établissements publics nés à cette date, son conseil d'administration, nommé en janvier 2024 pour cinq ans, est constitué en majorité de représentants de l'État. « Les missions et activités revêtant un caractère de service public et la majeure partie de ses ressources financières étant issue d'une dotation étatique », justifie le texte de loi. Cela n'a manifestement pas suffi à prémunir le Mudam d'une situation compliquée et difficile à

Le Mudam vit une nouvelle crise de gouvernance

[...]

[Suite de la page 17]

analyser. Particulièrement en vue, mais toujours en mal de définition, le musée jouit d'un prestige qui rejaillit sur la prétention des directeurs comme des administrateurs. Les leçons des crises du passé n'ont pas été tirées.

Outre les problèmes internes et inhérents au Mudam, la démission du président du conseil d'administration soulève des questions quant aux attributions et limites du pouvoir de ces organes dans les établissements publics. Les établissements publics sont considérablement développée depuis une trentaine d'années. Dans son livre *Les établissements publics en droit luxembourgeois* (Legitech, 2023), Jörg Gerkrath note que « la forme de l'établissement public est malléable », mais qu'ils « ont tous en commun de poursuivre des missions d'intérêt général ». Il relève une soixantaine d'organisme qui vont de la Spuerkess à la Radio 100,7, des chambres professionnelles à la Caisse nationale de Santé ou à l'Université. Le professeur de droit pointe l'absence d'une loi-cadre, « une tâche à laquelle les autorités ne veulent pas s'atteler » alors que de telles lois existent pour les associations et les fondations, les GIE, les sociétés commerciales, les communes et les syndicats intercommunaux.

Parmi la longue liste d'établissements publics, onze (plus Luxembourg Ticket, un GIE) sont placés sous tutelle du ministère de la Culture (dans l'ordre de création) : Fonds culturel national (1982), Neimënster (2001), Rockhal (2004), Philharmonie (2011), Film Fund (2014), KulturLX (2022), Casino Luxembourg, Rotondes, Théâtre national, Trois C-L et Mudam (2023). Chacun fait l'objet d'une loi spécifique qui précise au minimum les missions, la composition du CA, les ressources et l'organisation interne. Certains textes sont plus précis, notamment pour KulturLX ou le Film Fund, où le fonctionnement des attributions d'aides est aussi fixé.

La gouvernance des établissements publics est, en principe, organisée selon un schéma commun proposé en 2017. Cette instruction gouvernementale sans valeur normative constitue un simple guide pour la rédaction de projets de loi. Il précise qu'un établissement public « est géré par un conseil d'administration composé de représentants de l'État et, le cas échéant, de personnes qualifiées dans le domaine de spécialité de l'établissement ». En outre, ce texte prévoit que la gestion courante de l'établissement public « est confiée à un organe directeur composé soit d'un directeur général soit de plusieurs directeurs dont un portera le titre de directeur général ». Ce schéma bicéphale, basé sur un partage de responsabilités entre le conseil d'administration et un comité de direction se retrouve dans les lois organiques de la plupart des établissements culturels.

« Par tradition, la présidence est confiée à une personne issue de la société civile et la vice-présidence à un représentant du ministère de la Culture », explique Carl Adalsteinsson, Premier conseiller, face au *Land*. On trouve ainsi Françoise Poos (Neimënster), Pierre Ahlborn (Philharmonie), Delphine Munro (Casino Luxembourg), Joanne Goebbels (Rotondes), Luc Henzig (Rockhal), Odile Simon (TNL) ou Robert Bohnert (Trois C-L). Généralement, les CA comptent neuf membres. Les lois les plus récentes indiquent une volonté de parité (« le nombre de membres de chaque sexe ne peut être inférieur à quatre »). Un règlement grand-ducal fixe les indemnités et jetons de présence des administrateurs : Autour de 400 euros pour la présidence, 300 pour la vice-présidence et 200 pour les membres. « C'est symbolique et très peu par rapport à d'autres secteurs. Notre volonté est de réserver le plus possible l'argent public aux volets artistiques », justifie Carl Adalsteinsson.

Le ministère de la Culture est toujours présent (« nos représentants sont nos yeux et nos oreilles au sein des CA », selon les mots de Carl Adalsteinsson), ainsi que l'Inspection générale des finances. Des fonctionnaires représentant d'autres ministères

« *Le programme artistique n'a pas vocation à refléter le goût du CA ou ses affinités personnelles avec tel ou tel artiste.* »

François Poos (Neimënster)

sont aussi nommés en fonction des spécificités et les missions des établissements : Éducation, Jeunesse, Bâtiments publics, Affaires étrangères... En observant les listes des membres des CA, on note quelques particularismes : par exemple, trois représentants de la Ville de Luxembourg aux Rotondes, un de la Ville d'Esch à la Rockhal. Le CA de KulturLX est doté de cinq représentants sectoriels qui ont été proposés par les fédérations professionnelles. « La composition du CA reflète l'histoire, encore jeune, de KulturLX. Le mélange de profils est bénéfique, à notre avis, pour tisser des dialogues constructifs et instaurer une meilleure compréhension des enjeux entre les ministères et le secteur culturel », justifient Valérie Quillez et Diane Tobes, les deux directrices.

Le cadre juridique définit les missions du CA : détermination de la politique générale de l'établissement, engagement et licenciement du directeur et du personnel dirigeant, adoption de l'organigramme, de la grille des emplois et leur classification ainsi que leur rémunération, approbation du budget et des comptes annuels, adoption du règlement d'ordre intérieur... Cela ne concerne en aucun cas la programmation et le contenu artistique. « Le programme artistique n'a pas vocation à refléter le goût du CA ou ses affinités personnelles avec tel ou tel artiste. Il nous faut embrasser les projets mis en place par la direction », affirme Françoise Poos, présidente de Neimënster. La gestion quotidienne reste du domaine de la direction, le CA n'étant sollicité que quand la limite du droit de signature, fixée dans le règlement d'ordre intérieur, est dépassée.

Reste les personnalités et caractères de chacun. « Le plus important est de construire une relation de confiance entre CA et direction », estiment-les directrices de KulturLX. « Notre CA affiche une bonne compréhension de ce que l'on fait et c'est très appréciable », ajoute Steph Meyers, le directeur des Rotondes. Il voit dans ses administrateurs des personnes qui « défendent nos projets avec enthousiasme et bienveillance ». Un mot que reprend Françoise Poos : « Notre rôle est d'épauler la direction dans ses choix de programme dans un esprit collégial et bienveillant. » Elle n'aime pas l'idée de « surveillance » et préfère le terme d'« accompagnement ».

Comme le nom l'indique, le conseil d'administration peut être amené à donner des... conseils : « Chaque membre du CA est une personne ressource potentielle sur certaines questions techniques ou spécifiques dont il ne faut pas se priver », affirme Valérie Quillez et Diane Tobes. Les administrateurs sont aussi consultés sur des sujets sensibles « s'il y a un risque de couac politique », ajoute le ministère de la Culture, sans pour autant donner d'exemple, « mais l'autonomie artistique doit prévaloir, dans les limites budgétaires ».

Les tâches des conseils d'administration demandent donc « de l'engagement et de la diplomatie », dicit Steph Meyers. Les membres issus des ministères sont appelés à suivre des formations auprès de l'Institut national d'administration publique (Inap) : Principes généraux de la gouvernance d'entreprise, Efficacité et impact du conseil, Spécificités financières et reporting... Mais les personnes privées, issues de la société civile, n'y sont, jusqu'ici, pas conviées.

Les questions de gouvernance des établissements publics n'ont pas fini de susciter débats et questionnements. Le ministère de la Culture a du pain sur la planche pour les prochains mois avec la révision de la loi sur le Film Fund, espérée avant l'été, puis celle du Focuna, plusieurs fois annoncée par le ministre Thill. Le plus gros dossier sera la mise en place des conventions pluriannuelles à objectifs, promises lors de l'instauration des derniers établissements public. L'idée est de « sécuriser le financement et donner de la prévisibilité sur quatre ans », détaille le premier conseiller au ministère de la Culture. Pour chaque établissement, des choix stratégiques, des objectifs quantifiables, des indicateurs de performance, des mesures des activités de promotion... seront fixés. Les moyens financiers et les effectifs en personnel nécessaires y seront aussi déterminés. « Tous ces termes feront l'objet de négociations avec chaque structure. Un calendrier a été fixé jusqu'en 2029 pour travailler avec chacune », détaille-t-il. KulturLX est le premier sur la liste. ●



Les Rotondes, une des asbl devenues établissement public en 2023

Sven Becker

Die Kunst, kreativ zu bleiben: Jeannine Unsen in London

III Claire Barthelemy

In der britischen Hauptstadt spricht die Fotografin über Zweifel, neue Anfänge und französische Knoten



Jeannine Unsen verkaufte zwei Stickportraits an einen Kunstsammler

Brick Lane, eine hippe Straße im Londoner East End, ist auch an Wochentagen sehr belebt. An einem Mittwochabend im Januar stehen die Menschen für Backwaren vor der Brick Lane Bagel Bake geduldig Schlange, im Rough Trade Plattenladen sind die Lichter gedimmt für ein Konzert. Kunstfreunde drängen sich zur Eröffnung der Ausstellung *Breaking Boundaries* in die Brick Lane Gallery, wo auch Werke von Jeannine Unsen, der luxemburgischen Fotografin, ausgestellt sind. An der improvisierten Bar in der Galerie schenkt ein Mitarbeiter billigen, aber dafür kostenlosen Wein aus. Die Stimmung ist gelassen. Für Jeannine Unsen kam die Einladung sehr unerwartet: Im Dezember setzten sich Kuratoren mit ihr in Verbindung, drückten ihr Interesse an ihrer Stickarbeit aus. Ob sie nicht im Januar nach London kommen wolle? Die Fotografin ließ sich diese Gelegenheit nicht entgehen.

„Man erhält ja nicht jeden Tag eine Einladung von einer Galerie in London. Da dachte ich, nehme sie an und mach dir ein paar schöne Tage in der Stadt, besuche ein paar Freunde,“ so Unsen, in einem Gespräch kurz vor der Eröffnung. Die Kosten für die Reise trug die Künstlerin selbst, ihre Kunstwerke flog sie persönlich nach London.

The Four Winds heißt die Serie, mit der sie anreiste. Es handelt sich hier um vier Portraits einer Frau, die Jeannine Unsen farbige Masken und Kostüme aufgestickt hat. Der Ausdruck der Frau wirkt entspannt, die Stickerei strahlt eine leuchtende Wärme aus. Neben den anderen Werken, die in der kleinen Galerie recht nahe nebeneinander hängen, bietet ihre Kunst eine gewisse Ruhe, die viele Besucher anspricht. Immer wieder bleiben Leute vor den Portraits stehen und schauen genauer hin. Jeannine Unsen suchte das Gespräch mit den Besuchern – sie hört zu, beantwortet Fragen und lacht mit ihnen. Der Kontakt mit den Menschen scheint ihr Freude zu bereiten.

Dabei erwägte die Fotografin vor kurzem, die Kunst an den Nagel zu hängen. Die Fotografin erzählt von einer tiefen Krise.

„Im letzten Jahr habe ich mich oft gefragt, für wen oder wofür ich das hier überhaupt mache,“ so Unsen. „Als Künstler steckst du dein ganzes Herzblut in diese Arbeit, deine Energie, dein Geld.“ Und die Kosten seien dabei trotz staatlicher Hilfe für Künstler immer noch sehr hoch. „Jeder will Kunst und Kultur, aber es wird nicht

richtig dafür bezahlt. In Ausstellungen werden Künstler noch immer nicht bezahlt, und als Fotografin hat man hohe Produktionskosten, die man selbst tragen muss“, sagt sie.

Neben diesem Druck fiel Jeannine Unsen zugleich in ein Kreativitätsloch. „Ich habe noch viele Portraits zu Hause liegen, die ich nie gezeigt habe. Ich habe immer gedacht, irgendetwas stimmt nicht, irgendetwas passt nicht bei dieser Arbeit, und ich verstehe einfach nicht, warum. Ja, es sind schöne Bilder, aber ich habe sie angeschaut und nichts mehr dabei empfunden. Und ich habe mich gefragt, warum ist das so, was fehlt?“

Es war eine amerikanische Fotografin, die ihr in einem Workshop im CNA letzten Sommer aus der Krise verhalf. Caroline Drake, die berühmte Fotografin der Magnum Agentur, versicherte ihr, dass ein Burnout ganz normal sei in einer langen Karriere wie die von Jeannine Unsen, die bereits seit mehr als zwanzig Jahren Kunst schafft. „Sie ist ein bisschen älter als ich und versteht halt auch, in welcher Lebenszeit ich mich befinde. Sie nahm mir viel Druck weg,“ erinnert sich die 49-jährige. Sie experimentierte mit neuen Ausdrucksweisen um eine neue Verbindung zu ihrer Fotografie zu finden. Dann fing sie an, auf die Photos zu sticken.

„Ich wollte unbedingt, dass eine neue Struktur auf meinen Photos entsteht, dass sie nicht mehr so flach und zweidimensional ist. Dass es haptisch wird und dass man Lust hat, es anzufassen,“ so Unsen.

In vielen Werken benutzt sie die Technik der französischen Knoten, mit der sie auf ihren Fotos kleine, präzise Knötchen stickte, die farbige Akzente setzen. Plattstiche, mit denen man größere Flächen füllen kann, wandt sie vor allem in *The Four Winds* an. Die Knoten und Verwebungen öffneten eine neue Bedeutungsebene: Die Masken und Kostüme in *The Four Winds* stellen Identitätsbewusstsein infrage.

„Wer bist du, wenn du nicht mehr deine Konditionierungen hast, wenn du nicht mehr deine Konventionen hast? Wenn du deinen Job nicht mehr hast, wenn du deine Kleidung nicht mehr hast, wenn du vielleicht deine Familie nicht mehr hast, wenn du dein Haus nicht mehr hast – wer bist du dann noch?“ So erklärt Jeannine Unsen das Werk, dem in der Brick Lane Gallery viel Aufmerksamkeit geschenkt wird. Jeannine plaudert mit einem Mann,

der sich als Kunstsammler vorstellt. Er scheint den Kauf einiger der Werke zu erwägen, verlässt kurz die Galerie, um ein Telefongespräch zu führen.

Obwohl die Stickarbeit Jeannine Unsens Nacken und Finger stark beanspruchte, fand sie die Arbeit entspannend. Vielleicht liegt das auch an den bedeutsamen ersten Stichen, die sie legte. Und zwar war das ein Portrait ihrer Freundin, der Cellistin Lisa Berg, die 2017 an den Folgen von Leukämie starb. Die Musikerin hatte Jeannine Unsen gebeten, ein Portrait von ihr im Krankenhaus zu machen. „Also sie gestorben war, schaute ich mir das Foto an und ich hatte plötzlich Lust, ihr einen gestickten Blumenkranz aufzusetzen,“ so die Fotografin. Es folgte ein autodidaktisches Eintauchen in die Welt der Stickerei, bei der Youtube Videos und auch die Kenntnisse von „Tanten“ weiterhalfen. Der Austausch mit Frauen war schon immer Leitfaden in Jeannine Unsens Kunst, nun wurde er auch Teil ihrer Entwicklung als Künstlerin.

Zukünftig will sich die Fotografin mit einem universellen Thema beschäftigen. Sie recherchiert gerade für ein Projekt, das sich mit hormonellen und psychischen Transitionen der Frau beschäftigt. „Ich finde es schrecklich, dieses Narrativ, das man immer hört, dass Frauen in Reportagen sagen, sie hätten das Gefühl, zu verschwinden, nicht mehr gesehen zu werden,“ so Jeannine Unsen. Die körperlichen Symptome von Peri-menopause sind in der Medizin weitreichender erkundet als die psychischen Veränderungen, mit der sich Jeannine Unsen beschäftigt. Ihre Motivation ist es, eine Einladung zu schaffen, „diese bestimmte Lebenszeit anders zu erleben, und zu verstehen, dass man mit einer ganzen neuen Kraft aus ihr herauskommt,“ so die Fotografin. Sie hofft, mit dem neuen Werk auch junge Frauen anzusprechen, ihnen Eindrücke zu vermitteln über einen Lebensabschnitt, der in der Gesellschaft immer noch unzureichend – und oft herablassend – thematisiert wird.

Wie genau das neue Werk aussehen wird, wird sich noch herausstellen. Gewusst ist jedoch, dass es im Herbst eine Ausstellung im Düdelinger Centre d'Art Nei Licht geben wird.

In London ist es zum Verkauf zweier Werke gekommen. Der Kunstsammler hatte knallhart verhandelt, doch es wurde ein Kompromiss gefunden. Jeannine Unsen ist sichtlich erfreut. ●



La scène est placée sous l'œil d'une magistrale chienne noire

La douleur qui succède à la douleur

IIII Karolina Markiewicz

Hécube, pas Hécube de Tiago Rodrigues m'a d'abord fait penser à Victor Hugo, quand il nous parle de la souffrance. Mais aussi à des moments théâtraux forts et lucides que j'ai pu voir chez Castellucci, pour la forme, ainsi que pour la réflexion. Puis à Marthaler, pour l'humour grinçant et finalement un peu aussi à Lorraine de Sagazan, dans son installation intitulée *Monte di Pieta* avec la performance éponyme, le tout travaillé avec Anouk Maugéin et vue à la Fondation Lambert, l'été dernier à Avignon. Lorraine de Sagazan a par ailleurs mis en scène *Leviathan*, et m'avait accordé un bref échange avec l'idée de « partir du réel de personnes également réelles pour créer avec la forme une réflexion sur la justice dans le théâtre, du travail documentaire aussi et puis de contre-temps en référence à Gilles Deleuze. » Tout cela résonne aujourd'hui en lien avec le travail de Tiago Rodrigues dans *Hécube, pas Hécube*, vu la semaine dernière sur la grande scène du Grand théâtre de la ville de Luxembourg.

Deux heures de spectacle théâtral comme justice symbolique, voilà ce que nous offre Tiago Rodrigues, qui écrit ses textes entre les lignes des romans

(*Anna Karenine* de Léon Tolstoï pour *The Way She Dies* par exemple) ou ici entre les lignes de la tragédie presque psychologique : *Hécube* d'Euripide. Ne pas se substituer à la justice, mais la faire parler ailleurs que dans ses bâtiments, c'est-à-dire au théâtre, au plateau. La justice au sens large, éclairée par la tragédie grecque écrite par Euripide au 5^e siècle avant JC. Puis au sens particulier, avec un ancrage dans un drame familial, celui d'une actrice suisse, Nadia, dont le fils autiste a été maltraitée au sein de l'institution étatique qui en avait la responsabilité.

Il n'est pas question ici de raconter dans les détails les deux histoires qui s'enchevêtrent, les deux personnages principaux, celles de Nadia et d'Hécube qui se confondent ou qui s'inspirent. Il est plutôt question des mythes ou plus précisément des métaphores qui préexistent, ce que Hans Blumenberg appelle la métaphorologie. Une approche paradigmatique de la métaphorologie cherche à identifier des métaphores dites absolues, c'est-à-dire irréductibles à un cadre conceptuel, bien qu'elles puissent être reformulées ou affinées. Ces métaphores ont une histoire encore plus marquée

que les concepts, car leur évolution montre les dynamiques qui façonnent les cadres de signification et les perspectives historiques. C'est précisément le cas dans la pièce Rodrigues. Ce qui demeure est l'idée de chienne enragée, telle une mère absolue, une *mater dolorosa* qui transforme sa douleur de perte ou blessures de son enfant (Polydore ou Otis) en combustible. Elle ne lâchera pas prise et aboiera sans s'arrêter, en mots et en phrases, face à Polymestor, à Agamemnon ou face au directeur de l'institution pour enfants autistes, aux éducateurs ou face au juge.

Le décor est constitué d'un forum en extérieur et intérieur à la fois, une salle de répétition ou une cour de justice, selon l'histoire. Il y a un élément fort, une statue noire magistrale d'une chienne. Un espace délimité, mais ouvert sur l'arrière-scène nous fait accéder à toutes les scènes. À l'origine la pièce a été créée dans la Carrière de Boulbon, tout près d'Avignon, dans un décor naturel somptueux.

Ce qui est nécessaire d'analyser pour cette pièce et pour le théâtre de Tiago Rodrigues en général, c'est à quel point, ce théâtre social et politique, c'est-à-dire en lien avec la réalité, redevient essentiel de nos jours. Ces jours-ci, nous assistons collectivement à l'outrance dystopique de l'actualité et nous sentons que les plus vulnérables, les indésirables, comme les qualifie l'anthropologue Michel Agier, sont marqués au fer rouge : les sans domiciles fixes, les drogués, les réfugiés, les pauvres, nos vieux, mas aussi nos enfants autistes, par exemple. Il n'y a plus aucune modération,

mais il n'y a plus aucune pondération non plus, ni dans les propos, ni dans les gestes. Dans ce genre de situation, quand s'installe un système dystopique, oui, une forme de dictature du plus fort, les plus vulnérables sont ciblés. L'histoire d'*Hécube, pas Hécube* est cruciale, parce qu'elle montre non seulement l'idée et la figure de la chienne-mère enragée et acharnée, mais aussi la facilité de l'exercice de la violence sur les vulnérables, ici par le récit et la compréhension du meurtre de Polydore, d'une part et les maltraitances sur Otis, d'autre part.

Alors certes, ni le théâtre de Tiago Rodrigues ni aucun autre d'ailleurs ne permettra de stopper la violence d'une société qu'on a permis de s'installer. Ce théâtre ne sauve aucune vie, le théâtre en général ne le fait pas, ni l'art en général, mais c'est précisément parce qu'il n'est pas important qu'il est essentiel. Le théâtre, surtout celui de Rodrigues, c'est ce temps long qui nous manque cruellement dans nos quotidiens pour réfléchir plus profondément, pour faire les liens. Ce temps pendant lequel les interprètes et le public, au théâtre, ensemble font le tour de certaines questions sociétales, voire politiques à travers des textes savamment écrits et interprétés avec une grande intelligence, avec les nuances. C'est bien le cas d'*Hécube, pas Hécube*.

Il est important de souligner également, le jeu finement articulé des interprètes, tous des comédiens de la Comédie-Française. Ils se situent eux aussi entre deux lignes (de jeux), c'est-à-dire entre emphase et naturalisme. Ils représentent un cœur, annoncé comme prémisses, comme le début d'une démonstration.

Nadia interprétée par Elsa Lepoivre convainc entièrement dans son dédoublement, aussi bien antique que contemporain, symbole d'une mère qui hurle sa douleur depuis la nuit des temps, toujours et encore quand on touche à ses petits. Elle est philosophe et bestiale à la fois. Une scène aura particulièrement percée jusqu'aux entrailles et de là, tout droit vers le cœur: elle hurle vers l'extrême, montrant le geste de peur ultime de son enfant, le son venant du bas de son ventre : « Il a fait ça ! »

Des scènes frappantes, belles et intelligentes, il y en a de nombreuses dans *Hécube, pas Hécube*, souvent cadencées par le jeu d'acteurs, mais aussi par la musique d'Otis Redding. Un véritable spectacle en porosité avec la réalité. ●

Le titre est emprunté au texte de l'auteur, Tiago Rodrigues, par ailleurs metteur en scène et directeur du Festival d'Avignon



T
A
B
L
O

DESIGN

L'Œuvre change de ton

Pour fêter ses 80 ans, l'Œuvre nationale de secours Grande-Duchesse Charlotte s'offre une nouvelle identité visuelle et une refonte complète de son site web. Les initiales « ON » sont mises

en avant, quand bien même, dans les conversations courantes, personne n'utilise l'adjectif « nationale ». Le cercle du O symbolise l'équilibre, tandis que le N ressemble à une arche qui évoque le soutien. La présentation justifie: « En anglais, « on » évoque l'action et l'activation, en écho au rôle de l'Œuvre comme catalyseur de projets d'intérêt général. En français, « on » symbolise la solidarité et la communauté, piliers de l'engagement de l'institution ». Les couleurs, bleu et orange, rappellent celles de la Loterie nationale que gère et organise l'Œuvre. L'établissement a confié cette réalisation à l'agence

Explose. Spécialisée en design digital, la jeune équipe a déjà signé les pages du 1535°, du Stade de Luxembourg ou de la partie dédiée aux enfants du site de la Maison du Grand-Duc. Par la même occasion, on apprend que l'Œuvre accueille Carine Feipel comme nouveau membre de son conseil d'administration. Cette avocate a exercé pendant vingt ans auprès d'Arendt et Medernach, avant de se dédier à des mandats d'administratrice indépendante depuis 2014. Elle a présidé l'Institut luxembourgeois des administrateurs de 2019 à 2023. FC

NOMINATION

Nik Bohnenberger

Le compositeur luxembourgeois a été nommé directeur artistique de l'Ensemble Recherche, un ensemble de solistes renommé basé à Fribourg depuis 1985. Né au Luxembourg en 1994, Nik Bohnenberger a commencé

sa formation musicale au Conservatoire de Luxembourg (cor, piano, chant, musique de chambre, lecture à vue, harmonie, contrepoint et analyse musicale) avant de poursuivre ses études à Berlin. En tant que compositeur, il a collaboré avec des institutions de renom telles que l'Orchestre philharmonique du Luxembourg, l'Orchestre d'État brandebourgeois de Francfort-Oder et le Staatstheater de Kassel. En tant que directeur artistique, il supervisera la vision artistique et l'orientation future, de l'ensemble, la planification des programmes et le

développement de nouveaux formats. « L'Ensemble Recherche s'est engagé depuis 2019 dans une voie que j'aimerais poursuivre et affiner : utiliser l'expertise que l'ensemble a acquise au fil des ans pour nouer un dialogue ouvert entre la scène musicale contemporaine et les acteurs socioculturels », explique Bohnenberger (photo: Simon Hertling) pour décrire son projet. FC

L’activisme poétique de Gloria Friedmann

IIII Lucien Kayser

Ce qu’il faut de terre à l’homme, se demandait Tolstoï ; plus largement, pour l’artiste, comment faire coexister les deux

Comment expliquer cette impression, que jamais les espaces de la galerie Ceysson & Bénétière n’ont semblé, dans leur immensité, moins denses, tout allégés, quasiment sans pesanteur. Il y flotte, avec l’exposition de Gloria Friedmann, une légèreté. Elle tient aux œuvres, à leur poésie, qui irradie de toutes parts, et l’une et l’autre grandes sculptures, on les prendra comme autant de points de repère, n’y changent rien. Ailleurs, les œuvres ont de quoi s’épanouir, et les murs blancs fonctionnent à la façon des pages blanches d’un recueil où les lignes imprimées sont nichées, intégrées, profitant du vide autour. Comparaison qui vient à l’esprit en voyant à peu près au seuil de l’exposition telle page d’un livre de Tolstoï, encadrée de terre et d’acier, titre d’un conte : *Ce qu’il faut de terre à l’homme*, où un fermier ambitieux, pour s’attribuer le plus de terre possible, surestime son énergie, il lui faut en faire le tour à pied en une journée, et finit par mourir d’épuisement. Un lopin suffira pour la sépulture.

Les œuvres de Gloria Friedmann sont toutes faites d’évocation, de suggestion, voilà pour la poésie. Dans les sculptures par modelage de la terre et de la matière silicone, avec ajout de coquilles d’huîtres pour faire comme un casque à une naïade, d’ammonites ailleurs, ou carrément

produites par hybridation. Alors que tel globe, de terre, se suffit à lui-même, pour *la matrix*, il en va de même, portant devant son ventre une boule bien lourde. Dans les peintures sous plexi-glas, *Karaoke*, où des perroquets empaillés sur la face le disputent au chant des couleurs ; non moins dans un grand tableau fait de véritable écorce, ou ailleurs encore où un miroir, avec l’inscription *Nature*, nous renvoie notre image en parties. Dans les photographies, enfin dans les dessins, fusains sur papier, dans une sorte de cabinet à part, accrochés tels des pièces de linge pour sécher ; on s’y glisse, s’y confronte, à l’homme, aux animaux, dans autant de situations qui interpellent.

Il est vrai que Gloria Friedmann, en cela, n’élève jamais la voix. On rétorquera peut-être que son art, dès lors, est loin d’un quelconque activisme, si l’on y rattache volontiers une conduite d’action directe et violente. Ce serait quand même oublier que cette artiste, d’origine allemande, née à Kronach, établie en France depuis la fin des années soixante-dix, a été longtemps avant que le sujet ne s’impose dans l’actualité, une éveilleuse, d’âme, de conscience, des difficiles, mais tellement riches rapports de l’homme et de l’animal, et plus généralement, du lien de l’homme avec la



Passage dans le cabinet des fusains et de leurs situations symboliques

Les œuvres de Gloria Friedmann sont toutes faites d’évocation, de suggestion et donc de poésie

nature. Son activisme, il joint une attitude morale à la plus juste expression esthétique.

« J’aime que l’œuvre dise quelque chose et que la personne en face d’elle reçoive quelque chose. Mais je ne suis pas une artiste à message pour autant. Je n’ai pas mieux compris que les autres, je suis comme tout le monde, mais j’aime trouver la forme juste d’une idée – juste et inattendue. »

L’exposition du Wandhaff, ouverte jusqu’au 1^{er} mars, aurait pu porter le titre du conte de Tolstoï. Elle s’intitule : *Les Magiciens du temps d’arrêt*. Pour la magie, plus besoin d’insister. Pour le temps d’arrêt, c’est celui dont Gloria Friedmann nous fait cadeau, de plaisir, de jouissance, quelle nous impose d’autre part, de questionnement, de réflexion. Et avec l’écosphère, tout est irrémédiablement soumis au temps, omniprésent, depuis toujours. Dans l’œuvre de Gloria Friedmann, le voici dans ce qu’il a de plus lointain, avec les ammonites, mais dans *les Capteurs du temps justement*, œuvre toute récente, ces mollusques fossiles sont dotés de mécanismes d’horloge, joignant ainsi tellement de choses : passé, présent, futur, donnant en plus avec leur coquille enroulée une autre conception du temps que linéaire.

On finira, mais a-t-on jamais fini avec des œuvres qui abondent, foisonnent, quitte à la répéter, d’évocation, de suggestion, en vous décrivant un ou deux fusains bien symboliques : sur un ruban de Möbius, l’anneau en a en tout cas l’air, voilà un homme qui court ; sur une verticale courbée, un autre, à mi-chemin, est là, Sisyphé qui glisse ou tente de remonter. Allez savoir comment va l’existence, ce que la vie réserve. ●

CONFÉRENCE



Racisme ordinaire

Racisme et xénophobie reviennent régulièrement dans le discours ambiant. Malgré les lois qui punissent ces propos, certaines « petites phrases » qui faisaient bondir n’importe quel commentateur, passent aujourd’hui pour des

opinions ou des vérités alternatives. Dans le cadre de l’exposition *Pure Europe*, le City museum invite Rokhaya Diallo. Elle a intitulé sa conférence *Sommes-nous tous racistes ?* La journaliste et réalisatrice française, est une militante féministe et antiraciste. Elle a cofondé de l’association « Les Indivisibles » qui, en créant les *Y’a bon Awards*, a voulu déconstruire, de manière humoristique, les préjugés ethno-raciaux. Elle est l’auteur de plusieurs livres et documentaires engagés ainsi que chroniqueuse à la télévision et à la radio. Jeudi 6 février à 18.00 heures au Cité Auditorium. FC

THÉÂTRE

Douze femmes en colère

Fresque judiciaire et sociale, *Le Firmament* de Lucy Kirkwood se situe dans l’Angleterre rurale en 1759. Une domestique, condamnée pour meurtre prétend être enceinte pour éviter la peine de mort. Un jury de douze matrones est



constitué pour décider de son sort. À l’extérieur, la foule réclame du sang. À l’intérieur, les jurées se livrent à un combat acharné, où le diable n’est jamais loin. Considérée comme « une des soirées les plus intenses et captivantes qui puissent se vivre au théâtre » selon *Le Monde*, la pièce donne vie à un véritable procès à suspense. Justice, patriarcat, maternité, conflits de classe font échos aux grandes questions d’aujourd’hui. Une production de la Comédie de Rennes dans une mise en scène de Chloé Dabert. Le 31 janvier à 20 h au Théâtre d’Esch. (photo : Victor Tonelli) FC

LIVRE

Tous les films mènent à Rome

Rossellini, Fellini, William Wyler, Woody Allen Pasolini, Nanni Moretti ou Paolo Sorrentino ont filmé Rome. Le Colisée, la fontaine de Trevi, les Vespa et les trattorias du Trastevere sont devenues des icônes de la Ville éternelle. Après *Europe Zigzag*, où elle circulait au gré de ses lectures et de ses villes de prédilection, Corina Ciocărlie, née à Timisoara, vivant au Luxembourg, a posé ses valises à Rome. Elle suit à la trace des personnages de fiction, prête

l’oreille aux échos de leurs pas dans les rues de la ville, confronte leurs idées et leurs premières impressions de voyage. L’auteur mêle cinéma et littérature, fiction et tourisme, paparazzi et ragazzi, Lord Byron et Madame de Staël. Elle nous montre sa culture sans ostension et nous donne envie de marcher dans ses pas à la poursuite de personnages. Tous ceux qui, pour une raison ou une autre, flânerie ou voyage d’affaires, mission diplomatique ou relation extraconjugale –, ont fait de Rome leur point de chute, leur fief ou leur tombeau. *CinéROMAN* est paru chez Signes et Balises. FC

Le tour du monde en 135 billets et quelques amourettes

IIII Jeff Schinker

Phi-dèles à leur réputation, les éditions Phi publient deux textes en prose que visiblement, personne n'a pris le temps de relire



Kerstin Medinger

Situé en 2031, dans un Luxembourg légèrement extrapolé, *Le secret de Tadi* est le deuxième roman de Kerstin Medinger, dont l'action suit son premier, *Le départ*, également publié aux éditions Phi en 2022. Commenant in medias res, le roman reprend le personnel romanesque du précédent et l'envoie dans un *road trip* au rythme effréné, oscillant entre le début du millénaire, où il retrace des fragments de la vie de l'écrivain Tadi, et ce futur proche, où se situe l'action principale.

En mourant, l'écrivain Tadi Richard – dans le monde fictionnel de Medinger, le seul auteur luxembourgeois à avoir percé à l'international, vision un peu désuète de la scène littéraire grand-ducale – laisse derrière lui un secret qui amène l'écrivaine Isabelle Meunier à partir à Los Angeles afin de rencontrer la mère d'un certain Sam Jansen, qui se dit être le fils de Tadi et qui cherche à récupérer les parts de son père dans la maison d'édition où travaille Isabelle.

Chargée par son patron, le caractériel Jeff Minsburg, d'enquêter sur la véracité de cette filiation, Isabelle n'a d'autre choix que de se lancer sur les traces du grand amour secret de Tadi, une réfugiée cambodgienne ayant échappé aux Khmers rouges. Manque de bol, c'est son ex-conjoint, l'archéologue Tomàs, qui l'a quittée alors qu'elle s'apprêtait à passer le restant de ses jours avec lui, que Simone et Lucie, un vieux couple lesbien, par un tour de passe-passe narratif un peu tiré par les cheveux, inviteront à se joindre à l'aventure.

Ce même couple, tissant les fils narratifs du roman comme des Parques en chaise roulante (pour au moins une d'entre elles), sera au cœur de la deuxième trame : alertées par Manon, leur petite-fille dépitée qui craint d'avoir, par jalousie, tué l'amante de son fiancé Luc en la poussant du haut d'un promontoire dans le Mullerthal, elles s'en vont faire la leçon à ce peu galant Luc, ce volet de l'intrigue amenant les deux à se frotter non seulement à l'homme toxique qui vient de larguer Manon, mais aussi et surtout à un puissant cartel de drogue.

Il y a, dans le roman de Kerstin Medinger, un nombre assez saisissant d'écueils qui trahissent l'absence d'un lectorat professionnel, tant et si bien qu'ils se prêteraient presque à un cas d'études pour une leçon de *how not to* dans un atelier de *creative writing*. Tout d'abord, l'extrapolation du roman ne convainc pas : le futur de 2031 ressemble trop au monde d'aujourd'hui et, au vu de l'évolution terriblement rapide de l'état des choses du présent, que ce soit en matière de conflits politiques, de crise écologique ou de digitalisation, les modifications que Medinger fait subir au monde présent restent trop cosmétiques, trop hésitantes, trop infimes.

Deuxièmement, vers la fin du roman, l'action se précipite et les revirements s'enchaînent au point d'en devenir caricaturaux. Simone et Lucie chez les trafiquants de drogue, ça aurait pu être drôle si le roman avait ouvertement assumé, un peu comme le font les thrillers de Serge Basso de March et Enrico Lunghi, son caractère satirique, au lieu de quoi l'accélération narrative est involontairement comique. Le roman reste trop indécis, trop peu maîtrisé dans sa tonalité, de sorte que l'on ne sait plus trop si on se trouve dans une série B, un métaroman sous forme d'hommage à Cervantès ou encore une extrapolation science-fictionnelle qui extrapole trop peu.

Les problèmes ne s'arrêtent pas au niveau structurel des choses – d'un point de vue sémantique, on peut déplorer des personnages par trop caricaturaux, métonymisés par une relation terriblement kitsch entre Isabelle et Tomàs, ce dernier étant au demeurant un personnage horriblement antipathique qui, quand Isabelle lui susurre, séduite : « Tu voles le cœur des femmes », ne trouve mieux à répondre qu'un « Je ne peux voler ce qui m'appartient déjà ».

Au niveau phrastique encore, on retrouve des bévues, soit que l'autrice prenne trop ses lecteurs et lectrices par la main, soit qu'on ait l'impression que tel ou tel passage n'est là que pour faire étalage du savoir de l'autrice. Tout cela est au final symptomatique d'une fiction à laquelle sa nécessité même échappe et à qui, bien que ne rechignant pas à embrasser un imaginaire loufoque, il manque cruellement la maîtrise de l'outillage.

Avec Gaston Carré, le Luxembourg aurait trouvé « son Roland Barthes » : c'est non sans grandiloquence que le chercheur Frank Wilhelm conclut sa postface des *Caractériels* là où la quatrième de couverture invoque « une sorte de *Comédie Humaine* » décrivant les étranges mœurs et aberrations de ce début de millénaire. Pris en tenaille entre Balzac et Barthes (celui-ci ayant par ailleurs écrit sur celui-là), les 135 billets de Gaston Carré pâtissent pourtant de leur entourage référentiel dithyrambique.

Des promenades avec son chien Charly aux pathologies de son chat Cooky, des hommes réseautés aux hommes d'affaires affairés de ce monde, de l'immortalité toute relative des Stones à la nostalgie pour les *Narrenschiffe* sur lesquels on faisait jadis embarquer les fous du monde alors qu'aujourd'hui on intronise les *flat-earthers* à la redéfinition du kilogramme à partir d'une constante de Planck : Gaston Carré observe le monde avec cette sorte d'assurance dont jouissait jadis le mâle blanc hétérosexuel d'un certain âge, certain qu'il allait être écouté et lu pour la simple raison qu'il avait ou croyait avoir quelque chose à dire. D'où une certaine ironie dramatique quand il s'insurge (à juste titre pourtant) contre ce jeune naïf qui a « consterné la ville et le monde en gravant son nom, celui de sa fiancée, sur un mur du Colisée », arguant que notre « Narcisse rupestre » est « de cette génération qui de bonne heure s'affiche en *selfie*, répond sa signature en réseau, Roméo déclarant sa flamme à Juliette par Instagram. Le réseau hélas est volatile, l'existence y est fugace et l'amour éphémère [...], le quart d'heure warholien n'est plus qu'un instant désormais, le temps d'une grimace que la communauté aussitôt va gommer. »

Gaston Carré place dans la jeune génération un espoir dont il n'ose plus infuser la sienne

Ironie dramatique non seulement à cause du caractère initialement éphémère de ces billets publiés dans le *Wort*, mais aussi et encore parce qu'on a parfois l'impression que, vilipendant ce monde où tout se noie dans un raz-de-marée de signifiants et où disparaît le signifié, Carré a (aussi) peur qu'on ne l'entende plus, lui – ou qu'on ne cherche même plus à l'écouter. Et l'auteur de conclure : « Nous aussi enfants nous nous sommes ennuyés au Colisée comme des rats au musée, mais au moins nous savions nous tenir parce que nos parents nous avaient dit qu'il était vieux. »

Tout billet ou presque est écrit sous ce mode du « c'était mieux avant », avec la soupape de l'ironie qui permet à l'auteur, au cas où on voudrait l'attraper en plein délit de réac', de se désister en invoquant le second degré, la posture hyperbolique, la satire. Si le monde va mal, gouverné qu'il est par les endoctrinés *wokes*, les trouble-fêtes végans et autres écologistes fêrus, il reste à Gaston Carré l'ironie, la déconstruction poststructuraliste et la lecture psychanalytique du monde, sa mise à sac par l'humour et la joie des calembours souvent un peu faciles. Se dégage ainsi une typologie de l'humanité vue par un boomer qui s'assume et qui décortique le déclin du journalisme, les aberrations de la pandémie, l'arrivée au pouvoir de nouveaux gourous tels Kanye West ou les influenceurs sous l'aune d'un scepticisme tantôt bienveillant, tantôt un peu vieux jeu (le terme de « nouvel ordre » des choses revient souvent).

Si Carré assume la subjectivité du moraliste qui jette son regard lucide et imperturbable sur le monde, le côté souvent prétentieux de certains billets confine au solipsisme du roi qui se meurt, l'auteur transsubstantiant ses observations subjectives en lois universelles : quand, partant de la couverture d'un magazine de musique qui fait part des « meilleurs albums rock des vingt dernières années », il évoque un monde culturel rétrograde, il passe clairement à côté de la production culturelle contemporaine, qui, je suis le premier à le déplorer, se passe désormais des vieux *gatekeepers* que furent les magazines musicaux de type *Rock & Folk*.

Bien plus touchants sont ces billets où, recourant à l'autodérision (une vieille fan qui critique son style ampoulé avant que Carré ne découvre qu'elle le confond avec Jean-Christophe Rufin) ou plaçant dans la jeune génération un espoir dont il n'ose plus infuser la sienne, Carré parvient à faire mouche. C'est là qu'on apprécie sa prose cinglante et mélancolique, comme quand il évoque ce vieil homme qui appréciait la visite du releveur et déplore désormais la lecture à distance du « compteur intelligent » : « Nous sommes de plus en plus branchés en termes d'électricité, mais de plus en plus disjoints sur le plan de notre humanité. » ●

FILM MADE IN LUXEMBOURG

La tragédie du drame

IIII France Clarinval

1982, en pleine guerre civile au Liban, un metteur en scène se lance dans le pari fou de monter *Antigone* de Jean Anouilh à Beyrouth avec des acteurs et actrices issus des différentes communautés : une *Antigone* palestinienne, un *Hémon* druze, un *Créon* chrétien maronite, des gardes chiites, une *Ismène* arménienne... C'est l'utopie dont son ami Samuel Akounis a rêvé. Mourant, il doit rester à Paris en confiant les rênes à Georges. Le projet décrit dans *Le Quatrième Mur*, film de David Oelhoffen d'après le roman de Sorj Chalandon (2013) est aussi naïf que nécessaire : rien de plus futile que de monter une pièce de théâtre dans un pays en guerre, rien de plus indispensable que de faire jouer ensemble des acteurs issus de communautés qui se haïssent.

C'est d'autant plus beau que c'est impossible et c'est tout le sel de la tragédie, comme l'explique Georges (Laurent Lafitte, très solide) à la troupe. Le drame, c'est quand tout le monde pense que ça se passe mal, mais que ça peut changer, alors que dans la tragédie, tout est écrit et il n'y a aucune issue pour renverser la situation. Le film commençant par la fin, le spectateur sait déjà que les personnages pensent vivre un drame mais qu'ils sont plongés dans une tragédie.

Après ces premières minutes douloureuses, on suit Georges dans son périple pour rassembler sa troupe et mener les répétitions de la pièce. De check-points très armés en négociations simplistes, Georges réunit sa troupe, selon les indications de son ami et mentor. Un peu metteur en scène, un peu militant d'extrême gauche et carrément dépassé par la réalité de la guerre, Georges fait penser tantôt à un Tintin au Liban, tantôt à une figure d'autorité quasi coloniale qui apporte la bonne parole du vivre ensemble (même si cette expression est tout à fait anachronique par rapport à l'histoire du film).

Ces moments sont l'occasion de planter le décor de cette guerre fratricide à laquelle personne ne comprend rien : « C'est le Liban qui tire sur le Liban », explique Marwan (Simon Abkarian, généreux), le guide et chauffeur du metteur en scène. À cette partie, rythmée par les répétitions, qui deviennent vite répétitives, succède une seconde, plus dramatique quand survient l'horreur de l'attaque du camp palestinien de Chatila où vit Imane (Manal Issa, une découverte), la comédienne qui joue *Antigone* et dont (forcément) Georges est tombé amoureux.

Coproduction luxembourgeoise (Amour fou), le film a été en grande partie tourné au Liban, en 2022, soit exactement quarante ans après l'horreur des massacres de Sabra et Chatila. Un moment clé dans le film, un tournant narratif après lequel plus rien n'est possible. Surtout pas cette illusion que l'art pourrait mettre la guerre entre parenthèse.

David Oelhoffen joue en permanence de la balance entre la réalité et l'illusion : le quotidien d'une ville en feu et le

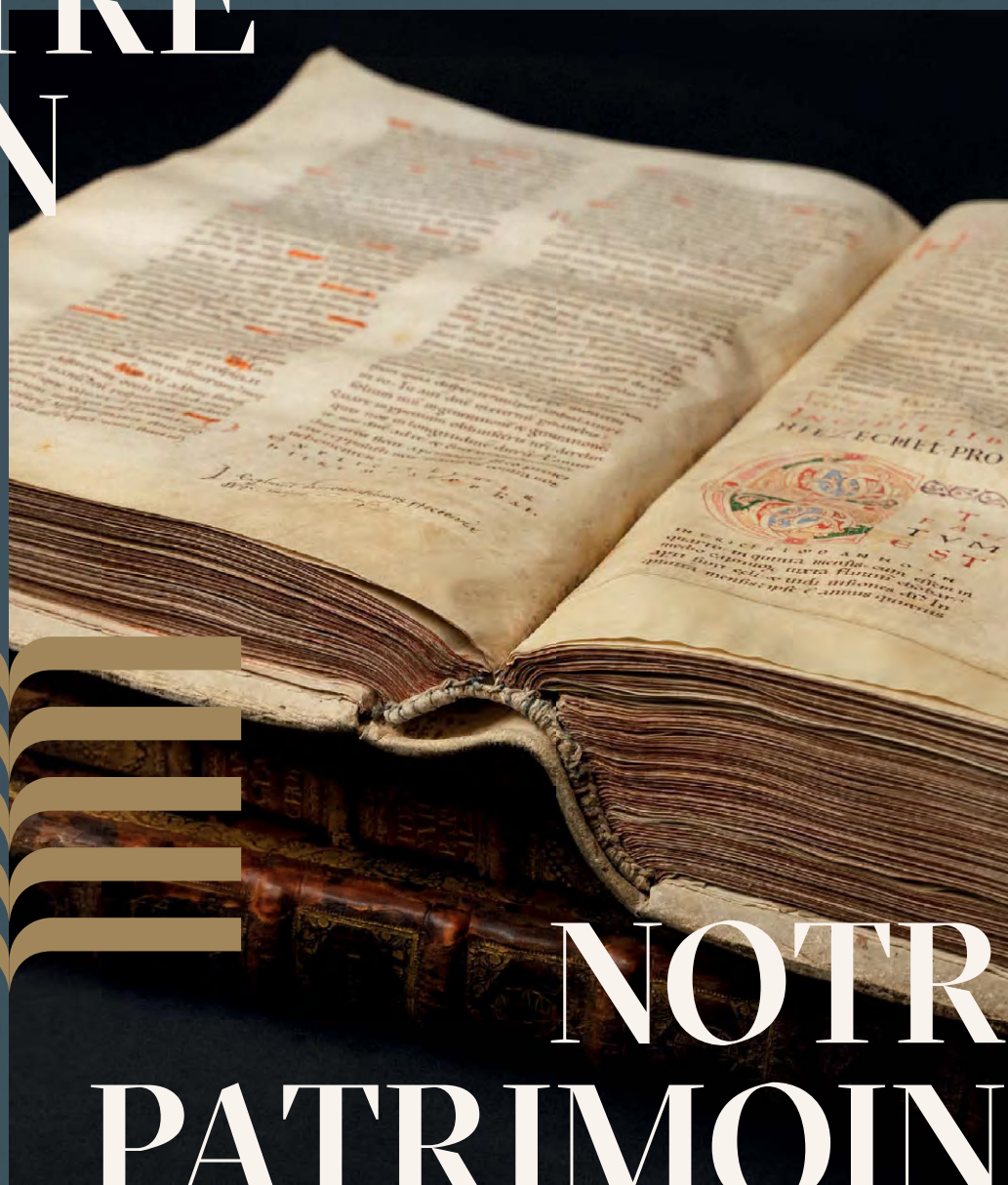
théâtre comme refuge, la scène des répétitions et les images filmées des castings, Imane en chair et *Antigone* en mots. Un ressort qui s'use vite et qui éloigne le spectateur de ses émotions. La mise en scène, souvent démonstrative, ne parvient pas à briser ce fameux quatrième mur et nous laisse étranger à ce qui se passe à l'écran. ●



Une des scènes de répétition

APPEL AUX DONs

VOTRE DON



NOTRE PATRIMOINE PARTAGÉ

Aidez la BnL à sauver un manuscrit médiéval millénaire de l'école du scriptorium d'Echternach pour les générations futures.



Bibliothèque nationale
du Luxembourg

patrimoine.bnl.lu



Trompe l'œil et le bon

IIII Godefroy Gordet

Exilée à Rotterdam, ville qu'elle a choisi comme son « centre de création », Anni Mertens voyage énormément pour montrer son travail artistique. Ces trois dernières années, marquées par la clôture de ses études avec brio au sortir de la Luca School of Arts de Gand en Belgique, elle a cumulé près d'une trentaine d'expositions, couvrant l'entière du Bénélux, son territoire d'attache. Et, avant d'attaquer le projet d'une sculpture géante pour Art Rotterdam en mars, ou une autre du genre pour Art Zuiderzee, en juin, elle s'arrête un moment au Grand-Duché pour poser son installation *Yellow Under Pressure* dans le cube des Rotondes.

À tout juste trente ans, l'artiste développe une vision de la céramique franchement très exaltante. Dans une grande maîtrise des matières, elle explore avec une ingéniosité ardente les possibilités qu'offrent la céramique, le bois, l'acier, combinée avec des lignes humoristiques et burlesques. Sous ses mains, la matière se transforme en sculptures oscillant entre une absurdité déconcertante et une poésie brutale.

Chaque œuvre montre le monde et ses possibles, chaque pièce flotte dans une myriade de questions sur sa nature, son poids, sa texture. Jamais on ne sait ce « qu'est » ce qu'on regarde. Son travail défie certaines lois de la physique mais aussi du sens commun.

Depuis un échange académique à Melbourne en 2017, Anni Mertens se joue des matériaux, formes et espaces pour développer son langage artistique. En quelques années, elle est devenue reine dans le genre et travaille avec une telle décomplexion qu'on la jalouerait presque de tant de tranquillité d'esprit. C'est sûrement cette matière qu'elle distord et déforme qui lui sert d'exutoire. Ses objets sculpturaux sont tels, ni durs, ni mous, ni vrais, ni faux, ils émergent de son imagination, pour danser ensuite dans les « white cubes » muséaux et nous tromper les yeux.

Dans la boîte noire aux Rotondes, Mertens ne permet aucune exception et plus encore, alors que d'habitude nous pouvons voyager autour des œuvres, l'effet vitrine empêche toute certitude

et bouscule plus encore nos perceptions. Dans ce tunnel entre deux espaces, du vestibule de la Buvette à son bar, se mêlent plusieurs sculptures disposées avec minutie et éclairée d'un jaune « jeu vidéo » qui floute vraiment toute réalité tangible. De palpable, quoi qu'il en soit, il n'en est rien car nous sommes condamnés à du lèche vitrine et c'est le génial comme l'inconvénient du « Cube » que de proposer à voir des sortes de dioramas tout parfait, emballé sous vide, sans que rien ne puisse les atteindre.

Mise sous cloche, l'installation d'Anni Mertens étire plus encore son jeu de tromperie. Les traits de ses œuvres sont indéfinis et si le premier bout de colonne romaine ne fait aucun doute quant à sa nature, au-dessus et derrière, habitent plusieurs pièces dont on ne peut rien supposer. En laissant trainer ainsi notre regard dans cette boîte, à un moment, cela devient frustrant de ne pas savoir, de ne pas pouvoir toucher. Nous devenons comme des gosses à qui on répète « on touche avec les yeux ». Cet espace dit « hors galerie », conçu pour des expositions temporaires et accueillant un public de passage, provoque une autre définition des œuvres qui y sont logées. Le sas de la Rotonde 2 abrite ainsi ce décor factice, mini théâtre de poche, à l'abri lui-même dans le grand théâtre bistrotier qui se joue autour.

Car tous ne s'aventurent pas à poser un œil dans la boîte. Bière à la main, parfois, certains n'y prêtent pas attention, c'est le lot d'une vitrine telles celles des grands magasins. Chacun

Devant les vitres du Cube, on se permet une vraie pause et on se perd dans cette installation qui fait s'arrêter le temps



L'installation
d'Anni Mertens
dans le Cube,
comme une
vitrine sous vide

éprouve une autre sensibilité, sans qu'on ne soit forcé d'y adhérer. Là se trouve la force induite du Cube de ne pas forcer le regard mais d'immiscer l'œuvre dans le décor, comme un tableau accroché au mur qu'on ne voit que en se levant pour aller commander un nouveau verre... Comme le mobilier sur lequel on est assis, signé d'un designer en vogue... *Yellow Under Pressure* porte bien son nom, tant il est enrhumé, comme une décoration de plus dans cette buvette. Et c'est tout à fait juste dans un sens. L'art ne doit pas s'imposer au public, il doit vivre avec lui, l'accompagner dans son quotidien et c'est d'ailleurs absolument vrai quand on regarde autour de nous, l'art est partout, faites le tour, vous verrez.

Et ainsi, en quelques mots échangés devant « sa » boîte, on entend le léger trouble qu'éprouve Anni Mertens face à la réception de son installation, justement. Elle qui est attachée à voir ses œuvres dialoguer avec les espaces qu'elles habitent. Ici, ses sculptures, qui d'habitude prennent vie, sont dans l'état inverse, mortes, brûlées par cette tessiture jaunâtre qui rappelle une terre aride : « un désert emprisonné », comme elle le précise. Pourtant, on adore. Le fait est que cet état de « pause » dans lequel met les œuvres « encubées » des Rotondes offre un apaisement salvateur dans l'énergie de cette buvette. Devant les vitres du Cube, on se permet une vraie pause et, comme on observe un poisson tourner en rond dans son bocal dans un recommencement continu, on se perd dans cette installation qui fait s'arrêter le temps. ●

DIE KLEINE ZEITZEUGIN

Der Tag der Faschist/innen

IIII Michèle Thoma

Nie wieder! und Wehret den Anfängen! Andacht, gesenktes Haupt, routinierte Betroffenheit, Hundertjährigen lauschen, ergriffen, immer wieder ergriffen, und dazu nicken, Nie wieder!

Und dann, der nächste Programmpunkt im Deutschen Bundestag, etwas profan, das Leben geht weiter. Weil so geht es ja nicht weiter. Und Einer muss es ja tun, welche müssen es ja tun. Das mit der Migration. Das gegen die Migration. Wenn die andern es schon nicht tun. Sich aufopfern quasi.

Wie denn? Darf denn das? Geht denn das? Mit „denen“, habt ihr nicht gerade erst von „denen“ geredet? Mit „denen“ man nicht zusammen geht. Aber ja, wer fragt noch so weltfremd. Schaut mal nach rechts und links. Also nach rechts. Geht doch. Österreich macht's vor. Aber das wollen wir ja nicht. Also das ist ein Negativbeispiel. Damit es nicht so wird machen wir das gleiche. Prophylaktisch. Trick Number One.

Um das Schlimmste zu verhüten kooperieren wir mit dem Schlimmsten. So schlimm ist es zwar auch wieder nicht. Auch wenn wir von „denen“ sprachen mit „denen“ wir nichts zu tun haben wollen werden. Ist ja schon wieder ein Weilchen her, die Situation war eine andere. Situationselastisch, dieses Wort wurde in Österreich erfunden, zu einer harmloseren Zeit allerdings, es ist ein sehr österreichisches Wort, die Ösis sind sehr begabte Situationselastiker/innen, und die Deutschen schauen sich gerade was ab. Aber nur, um nicht so zu werden. Sie wollen keine autoritäre Demokratie, wie der Chef der Freien Demokraten betont. Um die zu verhindern, tun sie sich mit den Autoritären zusammen. Aber nur ein bisschen. Light.

Wobei, ist ja eigentlich nichts Besonderes mehr. In Europa. Gibt doch immer mehr so Länder. Wurde den Menschen zu viel. Zu

*Das dachten wir
Nachkriegskinder,
dass wir jetzt
einer zivilisierten
Menschheit
angehörten*

viele Menschen. Sind gekommen. Deswegen ist es so gekommen. Und jetzt müssen sie weg. Eigentlich logisch. Wobei. So einfach ist das gar nicht. Kommen schon wieder diese Expert/innen und verkomplizieren alles. Was, das was gerade gesprochen und versprochen wird geht gar nicht? Wegen dem Völkerrecht und dem EU-Recht und all dem? Wegen all dem Demokratie-Brimborium?

Einen Ruck gab es eigentlich nicht, wie man immer sagt, eher so ein Gleiten. Ein langsames, sich dann immer beschleunigendes

Abgleiten. Abrutschen. Erdbeben, sagen sie dann nach Wahlen. Es scheint kein Halten zu geben, keinen Halt. Anhaltspunkte schon gar nicht. Nichts hält mehr. Ist von Bestand. Auf nichts kann man bauen. Alles gibt nach. Auch die Brandmauer. Gab es sie überhaupt? Brandmauertote, sagt Weidel düster.

Grundsätze verlieren an Grund. Standpunkte werden verschoben, sie stehen gerade so im Wege. Der muss frei sein. Man soll überhaupt nicht so zurückscheuen. Nicht so Hemmschwellen aufbauen, Tabus muss man auch entsorgen können.

Erinnert ihr euch an Kohl und Mitterrand, dieses ikonenhafte Händchenhalten vor den Toten von Verdun? Dass die Jungen von damals, die die Größe und Schönheit dieses Momentes überhaupt nicht checkten, über die alten händchenhaltenden Männer grinsten? Aber das Bild prägte sich doch ein. Genau wie das Nie Wieder Mantra, das die Nachkriegskinder intus hatten. Böll Borchert Andorra. Das war alles so eingeebnet. Wir waren jetzt Zivilisierte. Das dachten wir Nachkriegskinder, dass wir jetzt einer zivilisierten Menschheit angehörten.

Das Feixen, Lachen, der Triumph der extremen Rechten wie die Abstimmung zugunsten des Antrags ausgeht. Und die trüben Gesichter von denen, die stets behaupten, die Mitte der Gesellschaft zu sein, beglückend scheint der Flirt mit den Faschist/innen nicht zu sein. Ist ja auch eher ein Zweckbündnis. Nur dass es vermutlich seinen Zweck verfehlen wird, ist die extreme Rechte doch Meisterin darin, die Konservativen johlend vor sich her zu treiben, sie dem letzten Rest von Würde und Identität zu berauben. Eine aufrechte Abgeordnete, die nicht für den Antrag gestimmt hat, spricht gar von Verlust der Seele ihrer Partei. Die Mitte macht die Rechte möglich. Ein guter Tag, so die AFD-Angeordnete von Storch, ein Sieg für die Demokratie. ●

D'GEDICHT VUN DER WOCH

Keen neie Won?

IIII Jacques Drescher



Wéi vill wëllt Dir gär léinen?
Kuckt wat Dir bei eis kritt,
An Ären neien Auto
Dee gëtt et op Kredit.

Dir musst iech séier mellen;
Mir ruffen iech zeréck.
A fuert Dir dann elektresch,
Bezilt de Staat e Stéck.

All Won ass haut aus Plastik
An deelweis aus Metall.
't gëtt extra Conditionen
Um Autosfestival.

Dir braucht keen neien Auto?
Da kaaft ee fir d'Madame! –
Ma nee, déi fiert mam Vëlo,
A wann et reent, mam Tram.

À Gérardmer, cap à l’West

IIII Loïc Millot



Le réalisateur
Ti West sera
présent à
Gérardmer

Comme l’atteste le visuel de cette nouvelle édition placée sous l’égide de la silhouette spectrale de *Oncle Boonmee* (2010) du Thaïlandais Apichatpong Weerasethakul, le festival international du film fantastique de Gérardmer fait cette année la part belle aux fantômes. La raison de ce choix provient autant des figures marquantes du cinéma que des spécificités intrinsèques de son dispositif. Dans l’obscurité de la salle, le spectateur voit s’animer sur l’écran des formes mouvantes d’ombre et de lumière. Intactes et sans existences réelles, celles-ci parviennent cependant à habiter notre imaginaire, parfois durablement. Le philosophe Jacques Derrida n’inscrivait-il pas le cinéma dans le registre de la hantise ? « Il s’agit véritablement d’un motif constitutif du cinéma, et même de l’histoire de ce médium, puisque dès les premiers pas du cinéma il y a des fantômes, mais aussi parce que le cinéma est un médium de l’alchimie, de la magie, qui fait sans cesse revenir les acteurs pour les faire vivre éternellement », explique

Aude Hesbert, la toute nouvelle directrice du festival et guide parfait pour se frayer un chemin éclairé au sein de cette riche programmation.

Des figures spectrales apparaissent dès lors un peu partout, toutes catégories confondues, même si le spectateur peut se remettre à la section « Histoire(s) de fantôme(s) » qui les réunit. Soit huit titres en tout, mêlant des films emblématiques du patrimoine, tels le jalon hollywoodien *The Ghost of Mrs Muir* (1947) de Joseph L. Mankiewicz ou *Onibaba* (1964), chef-d’œuvre du Japonais Kaneto Shindo imprégné de théâtre nô et de puissances démoniques, à d’autres plus récents comme *Enter the Void* (2009) de Gaspar Noé et le film d’animation *Okko et les fantômes* (2018) de Kitarô Kôsaka. À cela s’ajoutent les trois rééditions de la section « Rétromania », qui serviront de piques de rappel aux plus âgés et que les plus jeunes pourront découvrir à leur tour : *La Residencia* (1969) de Narciso Ibáñez Serrador, *Massacre à la tronçonneuse* (1974) de Tobe Hooper ainsi que *Evil Dead Trap* (1988) de Toshiharu Ikeda, qui s’empare avec brio des codes du snuff movie. Un ancrage bienvenu dans l’histoire du cinéma qui fera resurgir en chaque spectateur quelques vieux démons…

L’avantage d’un festival dévolu au genre horrifique est que l’on se prend moins au sérieux que dans le cinéma d’auteur, plus intello. Le public y est plus jeune, et la relation construite avec lui au fil des années est marquée par la convivialité, la fête, quand elle n’annonce pas les excès de carnaval. Preuve en est, le rituel de la Nuit décalée, où l’effroi voisine avec le rire au moyen de deux films bien choisis : *Deviant* (2024), où un père de famille adultère se fait piéger sur une application de rencontre le soir de Noël, assorti de *L’attaque de la moussaka géante* (1999),

remake hilarant du fameux *The Blob* (1958) de Irvin S. Yeaworth. Une nuit blanche qui est l’occasion de se déguiser, comme le rappelle Aude Hesbert : « À travers ces deux films baroques et fantasques, nous célébrons une forme de folie du cinéma de genre. C’est une parenthèse enchantée du festival au cours de laquelle on se lâche complètement. Tout y est débridé ! ». Cet attachement au film comme spectacle se déroulant de part et d’autre de l’écran transparaît aussi à travers la table ronde organisée ce dimanche sur l’art des effets spéciaux qui fait suite à la projection de *Les Aventures de Nexus VI*, production enjouée et parodique soutenue par la région Grand Est.

L’affiche de cette 32^e édition dit aussi la dette du fantastique à l’égard du continent asiatique, source inépuisable d’inventivités dans le cinéma de genre. Aude Hesbert souhaite faire du festival de Gérardmer un lieu de « défrichage » des tendances émergentes. Un focus est ainsi dédié au Vietnam, pays dont la cinématographie en plein essor est représentée par trois films : *Kfç* (2017) de Le Binh Giang, *Vietnamese Horror Story* (2022) de Tran Huu Tan (2022) et *Crimson Snout* (2023) de Lu’u Thành Luân. « C’est un pays communiste qui s’est progressivement ouvert aux lois du marché, précise la directrice du festival, et le cinéma y est en train d’exploser avec des prix reçus un peu partout dans les festivals et des blockbusters qui font plus d’un million d’entrées. L’idée consiste à montrer le cinéma de genre et le cinéma commercial, des films populaires et des films qui peuvent être très violents comme *Kfç*, qui a été censuré au Vietnam. Invisible dans ce pays, il sera montré à Gérardmer. » Les réalisateurs présenteront leurs films au sein de la section « V-Horror ».

Outre les films courts et longs en compétition, l’événement de cette édition sera la présence de Ti West. Né en 1980 et formé à la School of Visual Arts de New York, celui qui est considéré comme l’un des cinéastes les plus brillants de sa génération donnera une Master class ce samedi à la MCL de Gérardmer. Le festival lui rend hommage en trois films (*The House of Devil*, 2009 ; *Innkeepers*, 2011 ; *The Sacrament*, 2013) ainsi qu’en lui dédiant la Nuit XXX, ain-

si nommée en référence à la trilogie entamée avec *X* (2022), *Pearl* (2022) et achevée avec *Maxxxine* (2024), son plus important succès commercial. Par le biais de sa jeune héroïne (l’actrice Mia Goth, dans le rôle de Maxine Minx), star porno en attendant mieux, le cinéaste capte les tensions d’un pays fortement polarisé. D’un côté, le libéralisme à outrance qui fait du sexe un spectacle et une marchandise ordinaires ; de l’autre, les manifestations violentes de mouvances conservatrices et puritaines. Soit deux formes d’idolâtrie mises dos-à-dos, qui interrogent le cinéma dans sa capacité à façonner des comportements déviants. À l’aide de clichés qu’il détourne en un sens féministe, Ti West met en scène une femme puissante, castratrice et tueuse de père (très littéralement dans les deux cas), dont l’irrésistible ascension s’accomplit auprès de l’enseigne Hollywood, sur les hauteurs de Los Angeles. *Maxxxine* est aussi un grand film méta- sur l’industrie du cinéma, ses normes et ses marges, bourré de références mainstream (notamment *Psychose* d’Hitchcock) ou expérimentales (*Un chant d’amour*, unique film de Jean Genet). De son côté, Aude Hesbert met l’accent sur la collaboration entre Ti West et l’actrice Mia Goth : « C’est une trilogie très intéressante que Ti West a développée avec sa comédienne, qui est une véritable révélation elle-aussi : comédienne dans le premier opus *X*, elle est devenue co-auteurice et scénariste dans *Pearl* pour devenir finalement productrice et figure tutélaire de cette trilogie. »

Plus largement, la directrice du festival, qui a piloté la Villa Albertine (Institut français) à Los Angeles, rêve d’installer Gérardmer sur la carte des marchés internationaux du film fantastique. Mais aussi d’y accueillir des artistes en résidence et de favoriser les rencontres avec des producteurs. D’autant plus que la région Grand Est dispense des aides à la production de courts et longs-métrages de genre. Un exemple unique à l’échelle nationale qui permet à Aude Hesbert de voir loin, au-delà de la forêt vosgienne où se multiplient les tournages. ●

Le 32^e Festival international du film fantastique de Gérardmer ce tient du 29 janvier au 2 février. Tout le programme : festival-gerardmer.com/2025/

AVIS

Ministère de la Mobilité et des Travaux publics
Administration des Ponts et Chaussées
Division des travaux neufs

Avis de marché

Procédure : 01 ouverte
Type de marché : Travaux

Date limite de remise des plis :
12.03.2025 à 11.00 heures

Lieu :
Administration des Ponts et Chaussées
Division des Travaux Neufs
21, rue du Chemin de Fer
à L-8057 Bertrange dans le bâtiment H1, 2^{ème} étage

Intitulé :
Travaux de réhabilitation de l’OA1137 portant le CR134 entre Mensdorf et Beyren et passant au-dessus de l’A1.

Description :
Nature des travaux :
– Les travaux consistent notamment en :
– Traitement des bétons de l’intrados des piles et des culées ;
– Remplacement des appuis par vérinage ;
– Décapage de la structure

jusqu’à la mise à nu de l’extrados ;
– Traitement du support pour mettre en œuvre un nouveau complexe d’étanchéité ;
– Remplacement des joints de chaussées.

Quantité des travaux :
– Fraisage de la chaussée existante : 455 m² ;
– Décapages isolés de béton avec maintien des armatures : 100 m² ;
– Enrobé bitumineux EB 22 B : 106to ;
– Fourniture et pose de glissières : 440ml.
Délai d’exécution des travaux :
330 jours ouvrables :
– 130 jours ouvrable pour la réfection béton et changement des appuis ;
– 200 jours ouvrable pour la réhabilitation de la superstructure.
Début prévisible des travaux : été 2025

Conditions d’obtention du dossier :
Les documents de soumission sont à télécharger à partir du Portail des marchés publics (www.pmp.lu).

Réception des plis :
Les offres portant l’inscription « Soumission pour : Autoroute A1 – Travaux de réhabilitation de

l’OA1137 portant le CR134 entre Mensdorf – Beyren et passant au-dessus de l’A1 » sont à remettre à l’adresse prévue pour l’ouverture de la soumission conformément à la législation et à la réglementation sur les marchés publics avant les dates et heures fixées pour l’ouverture. Les offres peuvent également être remises de manière électronique par le biais du Portail des marchés publics.

N°. avis complet sur *pmp.lu* :
2500185

Ministère de la Mobilité et des Travaux publics
Administration des Ponts et Chaussées
Division des travaux neufs

Avis de marché

Procédure : 01 ouverte
Type de marché : Travaux

Date limite de remise des plis :
12.03.2025 à 10.00 heures

Lieu :
Administration des Ponts et Chaussées
Division des Travaux Neufs
21, rue du Chemin de Fer
à L-8057 Bertrange dans le

bâtiment H1, 2^{ème} étage
Intitulé :
Travaux de réhabilitation de l’OA1128 portant le CR137 entre Münschacker et Grevenmacher et passant au-dessus de l’A1.

Description :
Nature des travaux :
– Les travaux consistent notamment en :
– Traitement des bétons de l’intrados des piles et des culées ;
– Remplacement des appuis par vérinage ;
– Décapage de la structure jusqu’à la mise à nu de l’extrados ;
– Traitement du support pour mettre en œuvre un nouveau complexe d’étanchéité ;
– Remplacement des joints de chaussées.

Quantité des travaux :
– Fraisage de la chaussée existante : 660m ;
– Mise en place de séparateur de voie : 660 ml ;
– Enrobé bitumineux : 224to ;
– Fourniture et pose de glissières : 350ml.
Délai d’exécution des travaux :
335 jours ouvrables :
– 130 jours ouvrable pour la réfection béton et changement des appuis ;

– 205 jours ouvrable pour la réhabilitation de la superstructure.
Début prévisible des travaux : été 2025

Conditions d’obtention du dossier :
Les documents de soumission sont à télécharger à partir du Portail des marchés publics (www.pmp.lu).

Réception des plis :
Les offres portant l’inscription « Soumission pour : Autoroute A1 – Travaux de réhabilitation de l’OA1128 portant le CR137 entre Münschacker et Grevenmacher et passant au-dessus de l’A1 » sont à remettre à l’adresse prévue pour l’ouverture de la soumission conformément à la législation et à la réglementation sur les marchés publics avant les dates et heures fixées pour l’ouverture. Les offres peuvent également être remises de manière électronique par le biais du Portail des marchés publics.

N°. avis complet sur *pmp.lu* :
2500183

S

T

|

L

land

31.01.2025



Sven Becker

Lily et Pit Weisgerber ce lundi dans leur atelier de Contern

Un héritage tissé

IIII Béatrice Dissi

Chez les Weisgerber, être tisserand est une affaire de famille. Depuis que Lily Weisgerber-Peters a ouvert son atelier à Contern en 1982, les aventures autour du tissage sous toutes ses formes ne tarissent pas. Parmi les quatre enfants, les deux filles ont hérité du savoir-faire et sont des régulières sur les métiers à tisser. Le mari Pit s’y est mis peu après sa retraite, en transposant son expertise d’ingénieur informatique vers les plus récentes technologies liées au tissage programmable sur ordinateur (fignoleur, il a finalement choisi de s’investir dans le tissage plutôt que dans le perfectionnement du chinois ou des excursions cyclistes dans l’Himalaya). Effectivement, le système binaire des cartes perforées tisserandes est similaire au système informatique. Le ‘TC2’ (Thread Controller 2), un métier Jacquard électronique, permet le tissage de motifs plus fluides et moins répétitifs que les métiers traditionnels, et ouvre la porte à une infinité de possibilités.

Sans grande visibilité, l’atelier de Contern cherche pourtant sa pareille dans la région. Les stagiaires issus de l’université de Trèves, qui offre des études en design textile, sont des familiers de la communauté que Lily Weisgerber-Peters a rassemblé au fil des années au Luxembourg et au-delà. Membres actifs de l’European Textile Network, les Weisgerber ont des contacts dans le monde entier. Il arrive que Lily soit consultée sur des cas spécifiques, comme pour le déchiffrement des vieux manuscrits incomplets découverts en Suède.

Parmi leur réseau figurent évidemment les passionnés que Lily a initiés au tissage pendant de longues années au sein du Service de la formation des adultes, avant que les autorités luxembour-

geoises ne décident, il y a une quinzaine d’années, d’exclure le tissage du catalogue des cours offerts. « Une décision que je n’arrive pas à appréhender, déplore Lily, la demande en leçons étant forte et constante ». Le transfert des connaissances en matière de tissage n’est donc plus du tout institutionnalisé au Grand-Duché. Si Lily continue à enseigner ses compétences à une douzaine de personnes plusieurs fois dans la semaine, les places sont comptées et attribuées sur liste d’attente.

Malgré sa taille relativement réduite, l’atelier est un lieu inédit. Quatre métiers à tisser s’enchaînent dès le pas de la porte, dont deux de haute technologie. Les pelotes de laine et de soie s’entassent les unes sur les autres dans un univers scintillant de toutes les couleurs imaginables. « Ma matière première, c’est tout » explique Lily, les yeux brillants. « Parmi tout ce que vous voyez ici, il n’y a pas un fournisseur dont je ne connais pas exactement les méthodes de travail et les conditions de fabrication ». Il n’y a que des fournisseurs européens : italiens, suédois, suisses, allemands, néerlandais... Avec une exception indienne pour une certaine sorte de soie (mais qui ne sera plus reconduite). Les critères importants pour Lily sont la conscience écologique et durable et le caractère naturel de la matière. Ici, on ne tisse rien de synthétique.

Si sa marraine était couturière, Lily Weisgerber a en fait grandi dans un atelier de poterie. L’amour de l’artisanat est alors une évidence pour cette tisserande autodidacte pendant des années, qui ne cesse jamais de rechercher à nouveau l’assemblage parfait de motifs et de couleurs. Sa vocation d’artisanne a certainement quelque chose à voir avec la passion de l’esthète, mais aussi avec

un désir d’autonomie. « Pourquoi faire venir de Chine des produits que nous savons faire ici, dont nous pouvons être fiers, qui créent des boulots ? », s’interroge-t-elle. « On a la possibilité de nous éloigner des problèmes de l’industrie de textile tels qu’ils existent ailleurs. Consommer plus local, plus durable, et de meilleure qualité est accessible, aussi dans le domaine du textile. »

La production de l’atelier est axée, à côté des écharpes et châles –des pièces uniques –sur les objets utilitaires du quotidien, tels que serviettes de cuisine ou de bain, tabliers, nappes et serviettes. Ces objets sont en vente dans la petite boutique à Contern et surtout lors de marchés occasionnels. Une expérience de vente en ligne, sur Letzshop, s’est avérée trop chronophage pour la petite équipe des Weisgerber.

Un troisième pilier sont les projets spéciaux, plus élaborés et artistiques. « On a fait des choses pour le secteur cinématographique par exemple. Ou pour des artistes qui travaillent autour de la matière, comme pour cette styliste qui nous a demandé de tisser un produit avec des fils métalliques ». Chose faite. Des projets personnels aussi, comme l’écharpe représentant le bouquet de fleurs arborant la tombe d’un être cher. La créativité n’a pas de limites, et si Lily est en panne d’inspiration ou d’explications pour ses cours, elle ouvre un des ouvrages parmi la centaine de bouquins sur le tissage et les matières textiles qui peuplent la pièce centrale de l’atelier. Sa lecture actuelle porte sur les morceaux de tissu découverts sur les momies de l’ethnie Urumqi, en région autonome ouïgour de Xinjiang...

Son savoir-faire lui a par ailleurs valu de faire partie des quatre biennales « De Mains De Maîtres ». Elle entretient également des collaborations avec une série d’autres artisans luxembourgeois, tels la styliste Anne Bauler, la couturière Geneviève van den Boogaert ou la modiste Nita, rue Louvigny. ●

L’ENDROIT

Guo Guo Ju Dao

Les travaux au coin de la rue Glesener et de l’avenue de la Liberté ont été assez long



pour transformer une boutique de vêtements surannée en un restaurant asiatique clinquant. La vocation de l’endroit se lit sur l’enseigne : Hot Pot & BBQ. Le hot pot, également appelé fondue chinoise, est un repas convivial et populaire. Sur chaque table, des emplacements sont prévus pour maintenir au chaud un bouillon frémissant. Une demi-douzaine de variétés sont proposées, plus ou moins piquants, avec des tomates, des champignons ou du

gingembre. On y trempe les ingrédients choisis (fines tranches de viande, fruits de mer, tofu, légumes) et on assaisonne d’une des nombreuses sauces présentées. Pour le côté BBQ, un grill est disposé au centre de la table, où les convives cuisent leurs aliments façon plancha. Un robot parlant apporte les plats, ce qui ajoute un côté ludique à ce repas décontracté. Il ne donne pas de mode d’emploi, mais on apprend facilement à ne pas perdre sa tranche de tofu dans la marmite. FC

L’ÉVÈNEMENT

Antiques & Art Fair

Un vase japonais en bronze datant de la période Meiji, des chaises en teck de 1956, signées Pierre Jeanneret, un pendentif et une longue chaîne de Chopard, vers 1970 ou encore une boîte en bronze viennoise avec charmreuse de serpents, réalisée par Franz Bergmann vers 1900... Ces objets rares sont en vente sur les

différents stands des antiquaires présents au cinquantième Antiques & Art Fair à LuxExpo jusqu’à dimanche. Cette édition met en avant une grande diversité d’œuvres : antiquités, tableaux, bijoux, livres rares, sculptures, montres et objets de design. Ils proviennent de marchands allemands, français et belges, y compris de jeunes antiquaires qui sont présents pour la première fois. Trois experts sont également sur place



pour vérifier la qualité et l’état des marchandises et authentifier les pièces. FC

PRINTED IN LUXEMBOURG